



▶▶▶ **Comptes 2014** de la ville de Sierre

COMPTES DE L'EXERCICE 2014

Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions légales en la matière, de soumettre à votre approbation les comptes de la Commune de Sierre pour l'exercice 2014.

Ces comptes ont été approuvés dans un premier temps par la Commission des Finances. Fort de ce préavis favorable, le Conseil municipal les a approuvés en séance ordinaire du 31 mars 2015.

La santé financière de la Commune de Sierre est satisfaisante en regard des indicateurs financiers figurant dans le présent fascicule.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Charges financières	72'499'186.05
Revenus financiers	83'937'919.48
<i>Marge d'autofinancement</i>	<i>11'438'733.43</i>
Amortissements ordinaires	11'568'588.89
Amortissements complémentaires	203'508.30
<i>Excédent de charges</i>	<i>-333'363.76</i>

COMPTE D'INVESTISSEMENTS

Total des dépenses	19'224'595.11
Total des recettes	1'961'724.70
<i>Investissements nets</i>	<i>17'262'870.41</i>

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Investissements nets	17'262'870.41
<i>Marge d'autofinancement</i>	<i>11'438'733.43</i>
<i>Découvert de financement et recours théorique à l'emprunt</i>	<i>-5'824'136.98</i>

VARIATION DE LA FORTUNE

Reports au bilan des investissements nets	17'262'870.41
<i>Découvert de financement et recours théorique à l'emprunt</i>	<i>-5'824'136.98</i>
Amortissements comptables	-11'772'097.19
<i>Diminution de la fortune nette</i>	<i>-333'363.76</i>

François Genoud
Président

Jérôme Crettel
Secrétaire municipal

Sierre, le 2 avril 2015

TABLE DES MATIERES

RESULTATS

Récapitulation du compte administratif	3
Détails des comptes par nature	
Tableau des charges par nature	4
Tableau des revenus par nature	5
Tableau des comptes d'investissement par nature	6
Récapitulation des comptes de fonctionnement par nature	7
Récapitulation des comptes d'investissement par nature	8
Bilan	9 - 10
Engagements conditionnels	11
Rapport de l'organe de révision	12 - 13
Tableau des amortissements	14
Indicateurs	
Aperçu du bilan et du financement	15
Aperçu des indicateurs financiers	16
Graphique des indicateurs financiers	17
Liste des crédits supplémentaires	18
Etat des crédits d'engagement	19

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Administration générale, cadastre et promotion économique	20 - 24
Sécurité publique	25 - 30
Enseignement et Formation	31 - 35
Affaires culturelles, Sports et Culte	36 - 42
Actions sociales et médico-sociales	43 - 44
Service de l'Eau et de l'Energie.....	45 - 47
Travaux publics, Environnement, Edilité.....	48 - 56
Finances et Impôts	57 - 59

COMPTE DES INVESTISSEMENTS	60 - 70
---	----------------

MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL	71 - 154
---	-----------------

AUTORITES COMMUNALES (exécutif et législatif)	155 - 158
--	------------------

COMMISSIONS COMMUNALES	159 - 162
-------------------------------------	------------------

Récapitulation du compte administratif

	Comptes 2014				Budget 2014				Comptes 2013			
	Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
10 Administration générale	5'824'642.16	2'059'827.09	1'726'000.00		6'089'280.00	1'985'500.00	1'725'000.00		6'443'870.08	6'443'447.32	2'113'200.00	282'000.00
20 Sécurité publique	7'410'803.57	4'514'360.56	493'916.30	96'280.75	7'074'350.00	3'937'500.00	423'200.00		7'155'660.02	4'314'645.98	553'335.52	36'781.80
30 Enseignement et formation	12'997'084.71	1'621'307.70	200'053.45	42'727.15	12'614'730.00	1'627'300.00	202'500.00	53'550.00	12'503'203.40	1'714'706.80	62'019.35	
40 Affaires culturelles, sports et culte	8'317'397.84	889'180.40	5'617'857.91	45'000.00	8'278'990.00	1'064'000.00	5'139'300.00		8'153'437.32	774'943.95	4'043'637.85	
50 Actions sociales et médico-sociales	8'589'509.67	188'423.75			9'038'850.00	299'000.00			8'399'055.57	407'817.25		
60 Eau et énergie	9'894'112.96	13'095'950.02	671'569.95	99'300.00	10'121'150.00	14'138'350.00	746'000.00	50'000.00	10'480'224.01	15'037'664.98	952'450.00	71'634.25
70 Trav. publics, environnement, édilité	18'241'247.04	9'177'154.39	10'515'197.50	1'678'416.80	18'234'240.00	9'046'430.00	14'956'000.00	1'465'000.00	19'671'010.31	9'204'387.83	14'169'431.80	2'026'767.55
90 Finances et impôts	12'996'485.29	52'391'715.57			13'756'000.00	48'103'200.00			13'234'247.10	52'068'156.32		
Total	84'271'283.24	83'937'919.48	19'224'595.11	1'961'724.70	85'207'590.00	80'201'280.00	23'192'000.00	1'568'550.00	86'040'707.81	89'965'770.43	21'894'074.52	2'417'183.60
Excédent de revenus ou de charges		333'363.76				5'006'310.00			3'925'062.62			
Investissements nets				17'262'870.41				21'623'450.00				19'476'890.92
	84'271'283.24	84'271'283.24	19'224'595.11	19'224'595.11	85'207'590.00	85'207'590.00	23'192'000.00	23'192'000.00	89'965'770.43	89'965'770.43	21'894'074.52	21'894'074.52
			Financement des investissements				Financement des investissements				Financement des investissements	
Investissements (désinvestissements) nets				17'262'870.41				21'623'450.00				19'476'890.92
Amortissements du patrimoine administratif				11'568'588.89				12'208'000.00				10'995'884.80
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif				203'508.30				0.00				0.00
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement				-333'363.76				-5'006'310.00				3'925'062.62
Découvert / (excédent) de financement				5'824'136.98				14'421'760.00				4'555'943.50
			Modification du capital				Modification du capital				Modification du capital	
Report au bilan des investissements nets				17'262'870.41				21'623'450.00				19'476'890.92
Insuffisance / (excédent) de financement				5'824'136.98				14'421'760.00				4'555'943.50
Report des amortissements au bilan				11'772'097.19				12'208'000.00				10'995'884.80
Augmentation / (diminution) de la fortune nette				-333'363.76				-5'006'310.00				3'925'062.62
Marge d'auto-financement				11'438'733.43				7'201'690.00				14'920'947.42

TABLEAU DES CHARGES PAR NATURE

	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
300 Autorités et commissions	546'717.55	487'084.40	59'633.15						
301 Personnel administratif et d'exploitation	14'691'374.00	1'979'886.70	4'449'230.70	1'348'236.45	2'078'443.85			4'835'576.30	
302 Personnel enseignant	954'365.70			907'733.55	46'632.15				
303 Charges sociales	3'219'699.05	449'525.60	878'643.35	429'979.55	408'001.50			1'053'549.05	
307 Prestations aux retraités	200'000.00	200'000.00							
308 Personnel temporaire	56'282.00		14'181.45					42'100.55	
309 Autres charges du personnel	271'003.25	24'545.95	231'608.95	5'912.90	8'935.45				
30 Charges du personnel	19'939'441.55	3'141'042.65	5'633'297.60	2'691'862.45	2'542'012.95			5'931'225.90	
310 Fournitures scolaires, de bureau et imprimés	716'683.71	180'910.70	56'979.95	299'202.77	96'300.75	4'531.50		78'758.04	
311 Mobilier, véhicules, machines	358'356.58	3'828.60	211'192.64	36'882.25	82'029.59			24'423.50	
312 Eau, énergie, combustibles	7'845'553.86	127'017.20	22'631.50	310'728.80	380'523.00		6'882'080.16	122'573.20	
313 Autres marchandises	970'633.35	16'960.90	34'996.25	101'624.80	135'635.63			681'415.77	
314 Prestations de tiers pour l'entretien des immeuble	1'813'705.27	1'321.40	16'615.95	74'534.90	112'871.85		64'365.75	1'543'995.42	
315 Prestations de tiers pour l'entretien objets mobil	2'002'643.42	10'789.05	258'056.29	182'160.35	53'339.88		1'329'337.25	168'960.60	
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	316'961.20	69'480.00	165'000.00	61'948.60	20'532.60				
317 Dédommagements	249'023.14	28'554.70	22'736.85	155'236.04	15'175.15			27'320.40	
318 Honoraires et prestations de service	5'216'203.72	1'031'931.49	440'859.09	450'293.10	471'248.84	1'270'453.45	440'250.70	1'111'167.05	
319 Frais divers	89'650.10	49'051.40	15'080.30	15'805.20			2.65		9'710.55
31 Biens, services et marchandises	19'579'414.35	1'519'845.44	1'244'148.82	1'688'416.81	1'367'657.29	1'274'984.95	8'716'036.51	3'758'613.98	9'710.55
321 Dettes à court terme	6'429.48								6'429.48
322 Dettes à moyen et long terme	687'748.25								687'748.25
329 Autres intérêts passifs	18'861.67								18'861.67
32 Intérêts passifs	713'039.40								713'039.40
330 Amortissements patrimoine financier	1'232'192.05	6'625.75						29'232.70	1'196'333.60
331 Amortissements ordinaires patrimoine administratif	11'568'588.89						422'570.95	360'000.00	10'786'017.94
332 Amortissements complémentaires patrimoine admin.	203'508.30		203'508.30						
33 Amortissements	13'004'289.24	6'625.75	203'508.30				422'570.95	389'232.70	11'982'351.54
342 Contributions aux communes pour immeuble	254'906.95								254'906.95
34 Parts à des contributions sans affectation	254'906.95								254'906.95
351 Participations à des charges cantonales	2'577'870.65		170'209.55	2'407'661.10					
352 Participations à des associations communales	4'914'212.20	48'000.00		251'858.15		1'808'346.00	280'615.40	2'525'392.65	
35 Dédommagements à des collectivités publiques	7'492'082.85	48'000.00	170'209.55	2'659'519.25		1'808'346.00	280'615.40	2'525'392.65	
361 Cantons	10'936'825.51		128'100.00	5'840'914.15		3'773'084.21		1'194'727.15	
362 Communes	1'000'288.98				1'000'288.98				
364 Entreprises semi-publiques	923'782.25	643'497.75		5'000.00		275'284.50			
365 Institutions privées	3'868'592.24	394'997.75		17'300.00	1'363'248.99	127'059.60		1'965'985.90	
366 Personnes physiques	1'322'264.51					1'322'264.51			
36 Subventions accordées	18'051'753.49	1'038'495.50	128'100.00	5'863'214.15	2'363'537.97	5'497'692.82		3'160'713.05	
38 Attributions aux financements spéciaux	211'012.35		15'127.85				158'384.50	37'500.00	
39 Imputations internes	5'025'343.06	70'632.82	16'411.45	94'072.05	2'044'189.63	8'485.90	316'505.60	2'438'568.76	36'476.85
3 CHARGES	84'271'283.24	5'824'642.16	7'410'803.57	12'997'084.71	8'317'397.84	8'589'509.67	9'894'112.96	18'241'247.04	12'996'485.29

TABLEAU DES REVENUS PAR NATURE

	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
400 Impôts sur le revenu et la fortune	35'634'533.03								35'634'533.03
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	7'304'964.10								7'304'964.10
402 Impôts fonciers	2'299'592.05								2'299'592.05
403 Impôts sur gains en capital	1'679'467.40								1'679'467.40
404 Droits de mutation et de timbre	735'134.25								735'134.25
405 Impôts sur les successions et donations	448'375.00								448'375.00
406 Impôts sur la propriété et sur la dépense	126'995.00								126'995.00
407 Amendes fiscales	11'772.00								11'772.00
40 Impôts	48'240'832.83								48'240'832.83
41 Patentes, concessions	10'316.05								10'316.05
421 Créances	390'559.69	390'559.69							
422 Placements du patrimoine financier	15'208.14								15'208.14
423 Immeubles du patrimoine financier	1'169'605.00	1'169'605.00							
424 Gains comptables sur les placements du patrimoine	179'399.55								179'399.55
426 Participations permanentes du patrimoine adm.	2'735'294.48						1'531'934.48		1'203'360.00
427 Immeubles du patrimoine administratif	1'900'986.32	5'350.00	1'208'917.12	58'769.20	12'000.00		497'850.00	118'100.00	
429 Autres revenus	92'122.20				92'122.20				
42 Revenus des biens	6'483'175.38	1'565'514.69	1'208'917.12	58'769.20	104'122.20		2'029'784.48	118'100.00	1'397'967.69
430 Contributions de remplacement	292'749.05		255'249.05					37'500.00	
431 Emoluments administratifs	966'226.61	70'272.40	617'670.61		48'500.00			229'783.60	
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	5'569'364.34		61'277.30		413'054.95	43'870.00		5'051'162.09	
435 Ventes	10'829'503.34			44'815.05			10'736'090.54	48'597.75	
436 Dédommagements de tiers	539'090.80	282'045.70	70'295.70	124'320.80	12'134.80			50'293.80	
437 Amendes	643'019.03		636'519.03					6'500.00	
439 Autres dédommagements	254'397.35	59'242.30		106'851.60	19'803.45			68'500.00	
43 Contributions	19'094'350.52	411'560.40	1'641'011.69	275'987.45	493'493.20	43'870.00	10'736'090.54	5'492'337.24	
441 Parts à des recettes cantonales	23'874.80		23'874.80						
444 Contributions cantonales	462'026.00								462'026.00
44 Parts à des recettes sans affectation	485'900.80		23'874.80						462'026.00
450 Confédération	24'000.00		24'000.00						
452 Communes	1'997'001.90		796'157.50	991'730.20				209'114.20	
45 Restitutions de collectivités publiques	2'021'001.90		820'157.50	991'730.20				209'114.20	
460 Confédération	257'782.00		35'000.00	126'842.00			95'940.00		
461 Cantons	1'926'978.60	100.00	566'763.30	167'978.85	291'565.00	144'553.75		756'017.70	
46 Subventions	2'184'760.60	100.00	601'763.30	294'820.85	291'565.00	144'553.75	95'940.00	756'017.70	
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	392'238.34		203'508.30					188'730.04	
49 Imputations internes	5'025'343.06	82'652.00	15'127.85				234'135.00	2'412'855.21	2'280'573.00
4 REVENUS	83'937'919.48	2'059'827.09	4'514'360.56	1'621'307.70	889'180.40	188'423.75	13'095'950.02	9'177'154.39	52'391'715.57

TABLEAU DES DEPENSES PAR NATURE

	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
501 Ouvrages de génie civil	7'140'726.95				35'843.60		671'569.95	6'433'313.40	
503 Terrains bâtis	11'159'500.91	1'726'000.00			5'582'014.31			3'851'486.60	
506 Mobilier, machines, véhicules	911'868.25		493'916.30	200'053.45				217'898.50	
50 Investissements propres	19'212'096.11	1'726'000.00	493'916.30	200'053.45	5'617'857.91		671'569.95	10'502'698.50	
562 Communes	12'499.00							12'499.00	
56 Subventions accordées	12'499.00							12'499.00	
5 DEPENSES	19'224'595.11	1'726'000.00	493'916.30	200'053.45	5'617'857.91		671'569.95	10'515'197.50	

TABLEAU DES RECETTES PAR NATURE

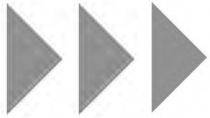
	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
61 Contributions de tiers	910'594.25						99'300.00	811'294.25	
631 Ouvrages de génie civil	53'739.35							53'739.35	
63 Facturation à des tiers	53'739.35							53'739.35	
661 Cantons	997'391.10		96'280.75	42'727.15	45'000.00			813'383.20	
66 Subventions acquises	997'391.10		96'280.75	42'727.15	45'000.00			813'383.20	
6 RECETTES	1'961'724.70		96'280.75	42'727.15	45'000.00		99'300.00	1'678'416.80	

RECAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges du personnel	19'939'441.55		19'701'350.00		19'555'405.70	
31 Biens, services et marchandises	19'579'414.35		20'248'140.00		21'482'100.27	
32 Intérêts passifs	713'039.40		1'040'000.00		716'599.50	
33 Amortissements	13'004'289.24		13'441'000.00		13'159'111.90	
34 Parts à des contributions sans affectation	254'906.95		240'000.00		256'052.50	
35 Dédommagements à des collectivités publiques	7'492'082.85		7'420'400.00		7'218'950.30	
36 Subventions accordées	18'051'753.49		17'945'800.00		18'775'753.59	
37 Subventions redistribuées					70'800.00	
38 Attributions aux financements spéciaux	211'012.35		234'500.00		314'949.95	
39 Imputations internes	5'025'343.06		4'936'400.00		4'490'984.10	
40 Impôts		48'240'832.83		43'900'000.00		48'497'426.30
41 Patentes, concessions		10'316.05		10'000.00		10'909.40
42 Revenus des biens		6'483'175.38		6'609'650.00		10'680'631.25
43 Contributions		19'094'350.52		19'621'100.00		20'476'724.94
44 Parts à des recettes sans affectation		485'900.80		459'000.00		497'281.00
45 Restitutions de collectivités publiques		2'021'001.90		1'999'600.00		2'144'504.80
46 Subventions		2'184'760.60		2'277'800.00		2'387'545.63
47 Subventions à redistribuer						
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		392'238.34		387'730.00		779'763.01
49 Imputations internes		5'025'343.06		4'936'400.00		4'490'984.10
Total des charges et revenus	84'271'283.24	83'937'919.48	85'207'590.00	80'201'280.00	86'040'707.81	89'965'770.43
Excédent des revenus ou des charges		333'363.76		5'006'310.00	3'925'062.62	

RECAPITULATION DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

		2014		Budget		2014		Comptes		2013	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Investissements propres	19'212'096.11		23'063'000.00		21'667'374.52					
52	Prêts et participations permanentes										
56	Subventions accordées	12'499.00		129'000.00		226'700.00					
57	Subventions redistribuées										
58	Autres dépenses à porter à l'actif										
59	Report au bilan										
60	Transferts au patrimoine financier									282'000.00	
61	Contributions de tiers		910'594.25			550'000.00				432'998.10	
62	Remboursements de prêts et de participations perma										
63	Facturation à des tiers		53'739.35			65'000.00				33'305.55	
64	Remboursement de subventions acquises										
66	Subventions acquises		997'391.10			953'550.00				1'668'879.95	
67	Subventions redistribuées										
69	Report au bilan										
Total des dépenses et recettes		19'224'595.11	1'961'724.70	23'192'000.00		1'568'550.00		21'894'074.52		2'417'183.60	
Excédent des recettes ou des dépenses			17'262'870.41			21'623'450.00				19'476'890.92	



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Bilan au 31.12.2014

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2014 Fr.	2013 Fr.	Variation Fr.
<i>Patrimoine financier</i>			
1000 Caisse	19'301.70	17'790.10	1'512
1010 Chèques postaux	2'389'242.98	3'622'920.34	-1'233'677
1020 Banques	583'394.23	1'076'721.01	-493'327
100 Disponibilités	2'991'938.91	4'717'431.45	-1'725'493
1110 Comptes-courants	4'998'339.88	4'392'711.20	605'629
1120 Impôts à encaisser	14'647'329.59	14'389'030.84	258'299
1121 Factures diverses à encaisser	1'495'499.60	1'271'514.80	223'985
1150 Autres débiteurs	953'123.37	880'572.86	72'551
110 Avoirs	22'094'292.44	20'933'829.70	1'160'463
1200 Valeurs à revenus fixes	600'000.00	630'000.00	-30'000
1210 Actions et parts sociales	405'508.00	435'515.00	-30'007
1234 Terrains non affectés	25'466'276.10	25'845'836.10	-379'560
1235 Immeubles bâtis	12'256'100.00	13'992'100.00	-1'736'000
120 Placements	38'727'884.10	40'903'451.10	-2'175'567
130 Actifs transitoires	5'288'572.18	4'261'581.44	1'026'991
TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER	69'102'687.63	70'816'293.69	-1'713'606
<i>Patrimoine administratif</i>			
1400 Terrains non bâtis	1'400'048.81	1'479'102.80	-79'054
1410 Ouvrages de génie civil	25'983'191.48	24'120'556.38	1'862'635
1420 Investissements autofinancés	9'860'397.70	9'693'485.00	166'913
1430 Terrains bâtis	65'414'632.75	61'787'213.69	3'627'419
1460 Mobilier, machines, véhicules	823'758.87	870'898.52	-47'140
140 Investissements propres	103'482'029.61	97'951'256.39	5'530'773
150 Participations permanentes	29'376'764.00	29'376'764.00	-
160 Subventions d'investissements	285'005.00	325'005.00	-40'000
170 Autres dépenses activables	1.00	1.00	-
TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	133'143'799.61	127'653'026.39	5'490'773
TOTAL DES ACTIFS	202'246'487.24	198'469'320.08	3'777'167

Bilan au 31 décembre

PASSIF	2014	2013	Variation
	Fr.	Fr.	Fr.
200 Engagements courants	6'120'422.54	7'141'940.60	-1'021'518
210 Dettes à court terme	1.00	1.00	-
220 Dettes à moyen et long terme	40'812'000.00	33'397'000.00	7'415'000
2400 Compte de fonctionnement	4'220'081.07	5'129'443.53	-909'362
2410 Compte des investissements	8'978'261.00	8'978'261.00	-
240 Provisions	13'198'342.07	14'107'704.53	-909'362
250 Passifs transitoires	5'459'872.23	6'620'449.80	-1'160'578
2801 Fonds pour abris publics	2'195'795.00	2'415'960.45	-220'165
2802 Fonds pour places de parc	515'000.00	477'500.00	37'500
2803 Fonds de renouvellement épuration des eaux	2'126'817.66	2'135'731.06	-8'913
2804 Fonds de renouvellement élimination des ordures	3'881.20	183'697.84	-179'817
2810 Fonds de renouvellement service de l'eau	-169'321.66	-327'706.16	158'385
280 Engagements envers les financements spéciaux	4'672'172.20	4'885'183.19	-213'011
290 Fortune nette	131'983'677.20	132'317'040.96	-333'364
TOTAL DES PASSIFS	202'246'487.24	198'469'320.08	3'777'167

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS 2014

- Association Canal 9, crédit LIM (CM 22.01.91)	40'000
- Fondation Château Mercier, crédit LIM (CM 18.10.94)	35'000
- Tennis-Club de Sierre (CM 05.12.95)	290'000
- Job Transit Services, crédit LIM (CM 21.02.06)	450'000
- Cautionnement solidaire avec toutes les communes faisant partie de l'Association régionale pour l'épuration des eaux STEP à Granges (CM 24.11.92, 15.06.99 et 22.02.00)	611'000
- Sierre-Energie SA (CG 19.12.01)	34'000'000
- Techno-pôle Sierre SA (CM 04.09.07 et CM 15.07.14)	3'711'000
- Télévision Sierre SA, crédit LIM (CM 18.07.06)	3'000'000
- Golf Club de Sierre SA, crédit LIM (CM 12.09.06)	1'690'000
- Les Archers des Trois Aigles (CM 15.09.09)	96'000
Cautionnements totaux	43'923'000

**RAPPORT DU RÉVISEUR
AU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE SIERRE**

En notre qualité de réviseur selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (Ci-après LCo) et l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (Ci-après Ofinco), nous avons effectué l'audit du compte annuel de la commune, comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil municipal

La responsabilité de l'établissement du compte annuel conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil municipal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement du compte annuel afin que celui-ci ne contienne pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil municipal est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le compte annuel. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que le compte annuel ne contient pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans le compte annuel. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le compte annuel puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement du compte annuel, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation du compte annuel dans son ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le compte annuel, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 est conforme aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

Autres constats

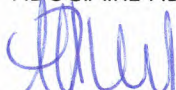
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

En outre nous constatons que dans le cadre de notre révision

- l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'endettement net de la Municipalité est nul ;
- selon notre appréciation, la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil Municipal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver le compte annuel qui vous est soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable



Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé

Sierre, le 31 mars 2015

Annexe : Compte annuel pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014

Comptes 2014
Tableau des amortissements

No compte	Nature des actifs	Solde comptable avant amortissement 31 décembre 2014	Patrimoine financier 90.400.330.00	Amortissements 2014				Patrimoine adm. complémentaire 20.404.332.00	Total	
				Patrimoine administratif ordinaire						
				60.102.331.00	70.310.331.00	70.320.331.00	90.400.331.00			
120	Placements	39'127'884	400'000					400'000	1.0%	
140	Investissements (non autofinancés)	104'571'158				10'746'018	203'508	10'949'526	10.5%	
140	Investissements autofinancés	10'642'969		422'571	150'000	210'000		782'571	7.4%	
160	Subventions d'investissement	325'005				40'000	-	40'000	12.3%	
				11'568'589 10.0%						
150	Prêts et participations permanentes	29'376'764					-	-	0.0%	
	Total	184'043'780	400'000	422'571	150'000	210'000	10'786'018	203'508	12'172'097	6.6%

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2013

Etat 31.12.2014

Provenance des fonds

Emploi de fonds

		Etat 31.12.2013	Etat 31.12.2014	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
1	Actif	198'469'320.08	202'246'487.24		
	Patrimoine financier	70'816'293.69	69'102'687.63		
10	Disponibilités	4'717'431.45	2'991'938.91	1'725'492.54	-
11	Avoirs	20'933'829.70	22'094'292.44	-	1'160'462.74
12	Placements	40'903'451.10	38'727'884.10	2'175'567.00	-
13	Actifs transitoires	4'261'581.44	5'288'572.18	-	1'026'990.74
	Patrimoine administratif	127'653'026.39	133'143'799.61		
14	Investissements propres	97'951'256.39	103'482'029.61		
15	Prêts et participations permanentes	29'376'764.00	29'376'764.00		
16	Subventions d'investissement	325'005.00	285'005.00		
17	Autres dépenses activables	1.00	1.00		
	Financements spéciaux	-	-		
18	Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
	Découvert	-	-		
19	Découvert du bilan	-	-		
2	Passif	198'469'320.08	202'246'487.24		
	Engagement	61'267'095.93	65'590'637.84		
20	Engagements courants	7'141'940.60	6'120'422.54	-	1'021'518.06
21	Dettes à court terme	1.00	1.00	-	-
22	Dettes à moyen et à long terme	33'397'000.00	40'812'000.00	7'415'000.00	-
23	Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24	Provisions	14'107'704.53	13'198'342.07	-	909'362.46
25	Passifs transitoires	6'620'449.80	5'459'872.23	-	1'160'577.57
	Financements spéciaux	4'885'183.19	4'672'172.20		
28	Engagements envers les financements spéciaux	4'885'183.19	4'672'172.20	-	213'010.99
	Fortune	132'317'040.96	131'983'677.20		
29	Fortune nette	132'317'040.96	131'983'677.20		
	Excédent de financement du compte administratif			-	
	Insuffisance de financement du compte administratif				5'824'136.98
				11'316'059.54	11'316'059.54

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	76.6%	66.3%	71.7%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	17.6%	14.6%	16.2%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2013	2014	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.1%	10.0%	10.0%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2013	2014	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	13.7%	9.9%	11.7%

4. Endettement net par habitant (I4)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	-599	-215	-405

Valeurs indicatives

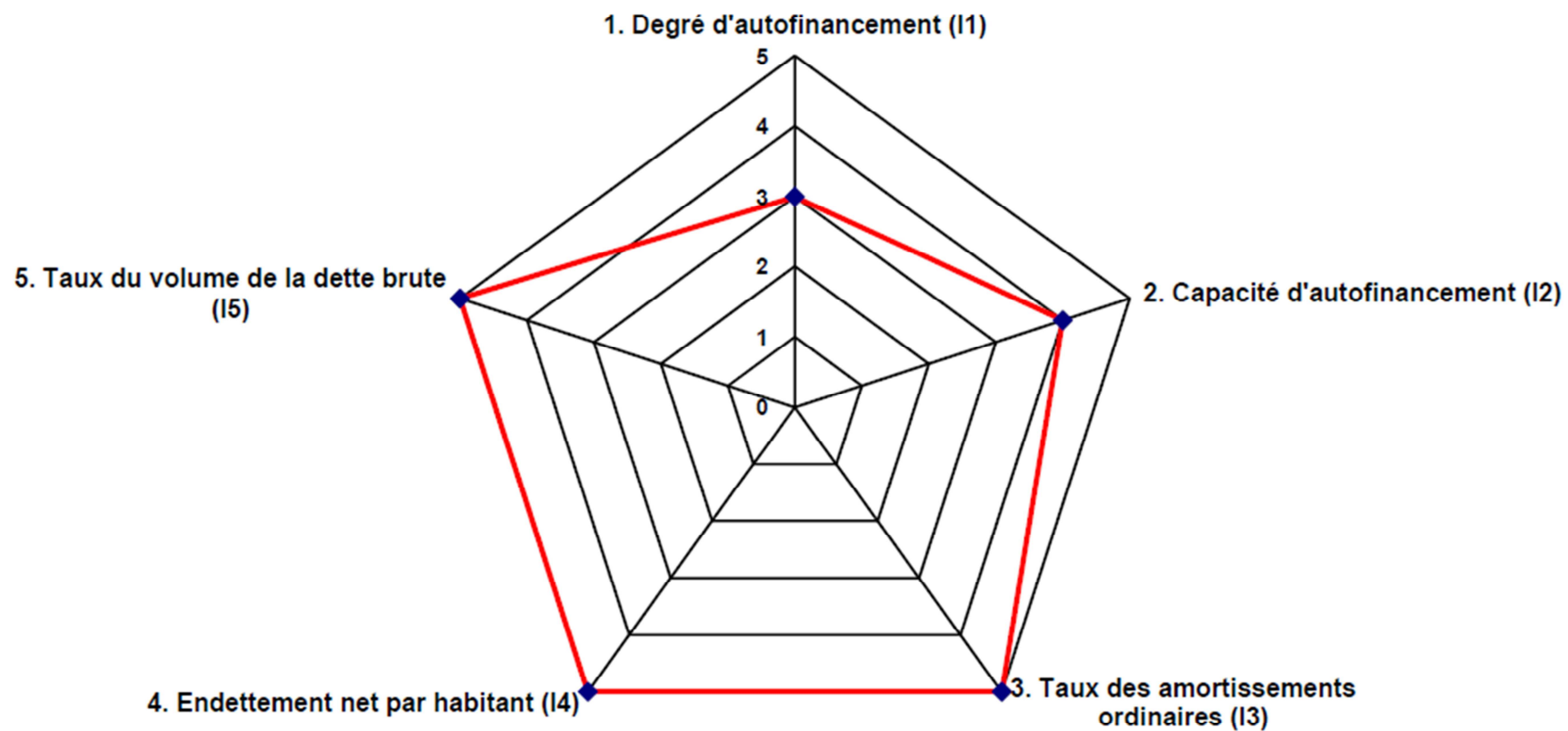
$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	72.3%	83.5%	77.7%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Graphique des indicateurs - moyenne des années 2013 et 2014



CREDITS SUPPLEMENTAIRES

FONCTIONNEMENT	Fr.	Commentaires page
20.202.315.00 Entretien véhicules	12'451	101
20.202.318.07 Transport de fonds	12'000	102
20.502.308.00 Personnel temporaire	1'405	104
20.502.311.00 Achat équipement	13'025	104
40.100.301.00 Traitements (yc délégués jeunesse et intégration)	57'864	113
40.100.303.00 Charges sociales	16'385	113
40.100.365.02 Manifestations artistiques et culturelles	28'656	113
40.250.311.00 Mobilier, matériel, équipements	28'987	114
70.220.313.00 Outillage et équipement	21'800	138
Total des crédits supplémentaires liés au fonctionnement	192'572	
INVESTISSEMENTS		
20.202.506.09 Equipements	24'437	102
20.502.506.01 Achat véhicule service du feu	10'654	104
30.300.311.00 Mobilier, machines, appareils	3'314	109
70.410.503.09 Extension CO Goubing	203'508	145
Total des crédits supplémentaires liés à l'investissement	241'912	

ETAT DES CREDITS D'ENGAGEMENT

Ouvrage	Date de la décision initiale	Crédit d'engagement				Utilisation du crédit d'engagement			Solde disponible net		
		Crédit initial	Crédits complémentaires		Subvent. et particip. de tiers	Part à charge de la ville	Paiements effectués 31.12.2014	Montants de tiers reçus 31.12.2014		Coût net pour la ville 31.12.2014	
			date	montant							
Station de pompage de Tschüdangna	04.06.03-CG	4'448'000			948'000	3'500'000	1'817'651		1'817'651	1'682'349	
Equipement de la Z.I. de Daval	14.06.06-CG	10'072'889			2'734'990	7'337'899	2'388'925		2'388'925	4'948'974	
Agrandissement de l'école de Borzuat	11.11.09-CG	12'512'893			2'300'000	10'212'893	10'282'924	2'004'649	8'278'275	1'934'618	
Aménagements de la Rue Centrale	11.11.09-CG	4'088'352				4'088'352	3'224'419		3'224'419	863'933	
Transformation du CO de Goubing	15.12.10-CG	15'645'000			2'196'115	13'448'885	12'049'746	1'216'683	10'833'063	2'615'822	
Aménagements à Glarey en relation avec le nouveau tunnel CFF	02.11.11-CG	3'168'720				3'168'720	2'723'510		2'723'510	445'210	
Bains de Géronde	21.03.12-CG	11'721'000				11'721'000	10'451'758	49'000	10'402'758	1'318'242	
Complexe sud : gare routière, parking, passerelle	26.02.14-CG	19'095'000			1'477'500	17'617'500	1'066'909		1'066'909	16'550'591	
Centre sportif Ecosia	11.06.14-CG	8'555'230			630'100	7'925'130	35'844		35'844	7'889'286	
TOTAL		89'307'084			-	10'286'705	79'020'379	44'041'685	3'270'332	40'771'353	38'249'026



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Charges et
revenus
du compte de
fonctionnement



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Administration générale

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10	ADMINISTRATION GENERALE						
10.10	GENERALITES						
10.101	AUTORITES						
10.101.300.01	INDEMNITES DU CONSEIL	421'575.60		425'000.00		425'722.15	
10.101.300.02	INDEMNITES DES COMMISSIONS	6'851.95		13'000.00		5'486.80	
10.101.300.03	INDEMNITES DES SCRUTEURS	5'282.75		4'000.00		7'704.80	
10.101.300.04	INDEMNITES DU CONSEIL GENERAL	47'934.10		60'000.00		45'281.85	
10.101.303.00	CHARGES SOCIALES	47'471.45		55'500.00		47'961.90	
10.101.310.01	IMPRIMES ET FOURNITURES CONSEIL GENERAL	4'179.55		4'000.00		4'275.60	
10.101.317.00	DEDOMMAGEMENTS	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
10.101	TOTAL AUTORITES	551'295.40		579'500.00		554'433.10	
10.102	ADMINISTRATION						
10.102.301.01	TRAITEMENTS SECRETARIAT, ACHATS, PROMO ECONOMIQUE	812'354.25		799'000.00		821'259.15	
10.102.301.02	TRAITEMENTS SERVICE FINANCIER	311'747.95		307'000.00		307'657.10	
10.102.301.03	TRAITEMENTS SERVICE DES CONTRIBUTIONS ET CADASTRE	752'783.40		740'150.00		753'958.40	
10.102.303.00	CHARGES SOCIALES	386'727.40		397'200.00		383'490.65	
10.102.307.01	DOTATIONS SPECIALES PREVOYANCE PROF.	200'000.00		200'000.00		200'000.00	
10.102.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	95 24'545.95		16'000.00		28'606.55	
10.102.310.00	FOURNITURES DE BUREAU	7'361.90		10'000.00		12'495.25	
10.102.310.01	IMPRIMES, PUBLICATIONS	95 73'481.45		99'000.00		102'844.57	
10.102.310.02	INFORMATION ET COMMUNICATION	94'606.80		100'000.00		99'229.10	
10.102.310.03	FRAIS D'IMPRESSION : COMPTES ET BUDGET					5'903.30	
10.102.311.00	ACHAT MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	3'828.60		10'000.00		4'803.45	
10.102.313.01	CARNOTZET	9'824.80		13'000.00		13'872.35	
10.102.315.00	ENTRETIEN DES MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU	5'086.15		6'200.00		3'386.70	
10.102.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS, DELEGATIONS	10'554.70		13'400.00		11'797.30	
10.102.318.00	FRAIS DE RECEPTION ET DIVERS	95 82'398.50		94'000.00		103'688.02	
10.102.318.01	JUMELAGE	19'000.00		19'000.00		23'000.00	
10.102.318.02	FRAIS JURIDIQUES	16'561.75		15'000.00		16'119.30	
10.102.318.03	FRAIS FIDUCIAIRE ET CONSULTANTS	25'920.00		30'000.00		25'920.00	
10.102.318.04	TELEPHONES ET PORTS	96 204'601.10		195'500.00		210'688.95	
10.102.318.05	TAXES DU COMPTE POSTAL	40'920.39		45'000.00		43'107.38	
10.102.318.06	FRAIS DE POURSUITES	96 186'095.60		230'000.00		219'024.80	
10.102.318.07	ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE ET DIVERS	46'295.70		47'000.00		47'373.50	
10.102.318.08	IMPOTS CANTONAUX	151'806.10		150'000.00		235'249.70	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10.102.318.09	FORMATION	25'988.80		30'000.00		24'519.94	
10.102.318.12	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	2'812.90		2'800.00		2'916.73	
10.102.319.00	COTISATIONS ET DONS	33'317.00		36'000.00		39'143.25	
10.102.330.00	PERTES DEBITEURS DIVERS	6'625.75		10'000.00		37'656.85	
10.102.364.00	PARTICIPATION REGION VALAIS ROMAND	95'670.00		96'000.00		94'512.00	
10.102.365.00	SUBSIDE NOEL DE L'UPSPS	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
10.102.365.04	MANIFESTATIONS DIVERSES	40'000.00		40'000.00		216'539.00	
10.102.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT	35'158.22		34'850.00		36'457.72	
10.102	TOTAL ADMINISTRATION	3'712'075.16		3'792'100.00		4'131'221.01	
10.109	REVENUS						
10.109.421.00	INTERETS DE RETARD ET FRAIS RECUPERES		381'236.69		390'000.00		375'405.40
10.109.421.01	FRAIS DE RAPPELS ET SOMMATIONS	96	9'323.00		20'000.00		21'981.35
10.109.431.00	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		9'921.00		9'000.00		10'302.50
10.109.431.01	EMOLUMENTS NOTAIRE PUBLIC		1'077.00		1'000.00		1'202.90
10.109.431.02	EMOLUMENTS TRAVAUX DE TAXATION		26'932.40		32'000.00		31'620.00
10.109.436.00	MANDATS D'ADMINISTRATION		18'951.75		15'500.00		15'740.00
10.109.436.02	PARTICIPATION FRAIS DE TELEPHONES		20'174.00		20'000.00		20'834.10
10.109.436.04	CARNOTZET		2'398.20		3'000.00		1'783.20
10.109.436.06	REMBOURSEMENT ET RECUPERATION DES SALAIRES	96	183'526.10		100'000.00		126'806.95
10.109.439.00	AUTRES RECETTES	96	40'481.10		15'000.00		6'779.02
10.109.439.01	PRESTATIONS DIVERSES		18'761.20		18'500.00		18'641.35
10.109.490.01	REFACTURATION FRAIS DE POURSUITE		82'652.00		100'000.00		100'187.00
10.109	TOTAL REVENUS		795'434.44		724'000.00		731'283.77
10.10	TOTAL GENERALITES	4'263'370.56	795'434.44	4'371'600.00	724'000.00	4'685'654.11	731'283.77
10.20	HOTEL DE VILLE						
10.200	CHARGES						
10.200.301.00	CONCIERGERIE		94'156.55	100'600.00		93'296.20	
10.200.303.00	CHARGES SOCIALES		14'363.05	15'000.00		14'246.70	
10.200.312.00	CHAUFFAGE	96	30'858.80	35'000.00		39'328.95	
10.200.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	96	37'755.65	50'000.00		40'840.90	
10.200.312.02	TVA CONSOMMATION EAU		166.00	120.00		102.65	
10.200.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN		5'900.70	7'000.00		5'920.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10.200.315.00	FRAIS D'ENTRETIEN			2'000.00		1'608.67	
10.200.318.00	ASSURANCES CHOSES	21'791.00		21'700.00		20'389.00	
10.200.390.00	HOTEL DE VILLE, CONSOMMATION EAU	5'007.45		3'980.00		3'383.00	
10.200	TOTAL CHARGES	209'999.20		235'400.00		219'116.07	
10.209	REVENUS						
10.209.427.01	LOCATIONS		5'350.00		5'000.00		5'525.00
10.209	TOTAL REVENUS		5'350.00		5'000.00		5'525.00
10.20	TOTAL HOTEL DE VILLE	209'999.20	5'350.00	235'400.00	5'000.00	219'116.07	5'525.00
10.40	CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES						
10.400	CHARGES						
10.400.300.00	COMMISSIONS DE TAXATION	5'440.00		5'500.00		4'990.00	
10.400.301.02	CONCIERGERIE REGISTRE FONCIER	8'844.55		11'500.00		9'929.80	
10.400.303.00	CHARGES SOCIALES	963.70		1'200.00		1'088.15	
10.400.308.00	CONCIERGERIE ET FRAIS DE GERANCE IMMEUBLE MONTANA					17'861.55	
10.400.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	1'281.00		1'500.00		1'015.35	
10.400.311.00	ACHAT MACHINES ET MOBILIER			2'000.00			
10.400.312.00	CHAUFFAGE BATIMENTS MUNICIPAUX	99 37'732.45		45'000.00		45'593.95	
10.400.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	10'944.80		12'000.00		12'753.15	
10.400.312.02	ENERGIE ELECTRIQUE BATIMENTS LOUES	99 7'324.80		20'000.00		10'831.80	
10.400.312.03	ENERGIE ELECTRIQUE REGISTRE FONCIER	2'234.70		2'500.00		2'374.80	
10.400.312.04	TVA CONSOMMATION D'EAU			100.00			
10.400.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE, R.F.	1'235.40		1'000.00		1'009.70	
10.400.314.00	ENTRETIEN DES DOMAINES MUNICIPAUX	1'321.40		5'000.00		4'998.45	
10.400.315.00	MATERIEL ET MOBILIER IMMEUBLES LOUES	5'702.90		15'000.00		9'586.05	
10.400.316.00	LOCATION LOCAUX REGISTRE FONCIER	69'480.00		71'000.00		67'959.65	
10.400.318.00	CONSERVATION DU CADASTRE	61'160.95		60'000.00		58'001.75	
10.400.318.02	POLICE SANITAIRE DU BETAIL	1'003.45		1'100.00		1'003.10	
10.400.318.04	OFFICE DE LA CULTURE DES CHAMPS	525.00		1'000.00		525.00	
10.400.318.05	ASSURANCES CHOSES	52'558.50		49'000.00		51'538.80	
10.400.318.07	FRAIS D'ACTES	9'845.10		20'000.00		20'177.90	
10.400.318.09	SYSTEME D'INFORMATION DU TERRITOIRE	14'696.80		13'000.00		12'421.25	
10.400.318.11	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	2'306.45		2'700.00		2'633.50	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10.400.318.12	REDEVANCES AGRICOLES			4'200.00		3'333.05	
10.400.319.00	IMPOTS, TAXES ET CHARGES DE COPROPRIETES	99	15'734.40	33'000.00		25'478.55	
10.400.352.00	PARTICIPATION TRIAGE SIERRE/NOBLE-CONTREE		48'000.00	48'000.00		48'000.00	
10.400.365.00	CONSORTAGES ET AMELIORATIONS FONCIERES	99		42'000.00			
10.400.365.03	LUTTE CONTRE LES PARASITES	99	2'330.75			26'078.25	
10.400.375.02	SUBVENTIONS DEVELOPPEMENT RURAL					70'800.00	
10.400.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT		28'832.20	33'450.00		32'920.60	
10.400.390.01	CONSOMMATION D'EAU BATIMENTS LOUES		1'634.95	1'530.00		720.50	
10.400	TOTAL CHARGES		394'545.30	502'280.00		543'624.65	
10.409	REVENUS						
10.409.423.00	LOCATIONS	99	1'169'605.00		1'106'000.00		1'295'895.95
10.409.423.01	REDEVANCES PUBLICITAIRES				60'000.00		
10.409.423.02	LOCATIONS IMMEUBLE MONTANA						53'448.80
10.409.424.00	GAINS NETS SUR VENTES IMMOBILIERES						4'289'200.00
10.409.431.00	EMOLUMENTS DU CADASTRE		32'342.00		35'000.00		32'581.00
10.409.436.01	CONSERVATION DU CADASTRE PARTICIPATIONS DIVERSES		56'995.65		55'000.00		35'512.80
10.409.461.00	SUBVENTIONS CANT.OFFICE DE LA CULTURE DES CHAMPS		100.00		500.00		
10.409	TOTAL REVENUS		1'259'042.65		1'256'500.00		5'706'638.55
10.40	TOTAL CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES		394'545.30	502'280.00	1'256'500.00	543'624.65	5'706'638.55
10.50	ECONOMIE ET TOURISME						
10.500	CHARGES						
10.500.318.00	PROMOTION ECONOMIQUE	100	62'232.35	85'000.00		101'318.25	
10.500.364.00	OFFICE DU TOURISME		478'000.00	478'000.00		478'000.00	
10.500.364.08	DEVELOPPEMENT DE FINGES		41'924.00	42'000.00		41'924.00	
10.500.364.10	FONDS REGIONAL (PROMOTION ECONOMIQUE)		27'903.75	28'000.00		27'566.00	
10.500.365.01	VINEA		100'000.00	100'000.00		100'000.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes Charges	2014 Revenus	Budget Charges	2014 Revenus	Comptes Charges	2013 Revenus
10.500.365.02	SOUTIEN A TECHNOARK	246'667.00		247'000.00		246'667.00	
10.500	TOTAL CHARGES	956'727.10		980'000.00		995'475.25	
10.50	TOTAL ECONOMIE ET TOURISME	956'727.10		980'000.00		995'475.25	
10	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	5'824'642.16	2'059'827.09	6'089'280.00	1'985'500.00	6'443'870.08	6'443'447.32



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Sécurité publique

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20	SECURITE PUBLIQUE						
20.20	POLICE MUNICIPALE						
20.202	CHARGES						
20.202.300.00	TRIBUNAL DE POLICE, INDEMNITES			8'000.00		10'200.90	
20.202.301.00	TRAITEMENTS	2'649'182.80		2'645'500.00		2'486'740.75	
20.202.301.18	INDEMNITES SERVICES DE NUIT ET DE PIQUET	126'467.85		138'300.00		103'768.80	
20.202.303.00	CHARGES SOCIALES	543'761.00		560'500.00		512'476.60	
20.202.309.00	COURS ET FORMATION	15'028.10		15'000.00		222'369.05	
20.202.309.10	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	3'231.25		3'700.00		5'478.20	
20.202.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL DE BUREAU	14'759.30		15'000.00		14'748.40	
20.202.310.01	PUBLICATIONS	4'672.55		5'000.00		4'012.95	
20.202.310.02	ABONNEMENTS ET COTISATIONS	3'520.50		4'500.00		3'138.00	
20.202.311.00	ACHAT MOBILIER ET MACHINES					3'156.25	
20.202.311.01	SIGNALISATION	2'764.40		2'500.00		11'098.50	
20.202.311.03	EQUIPEMENTS	26'031.14		25'000.00		49'651.17	
20.202.313.00	MATERIEL DE TIR	5'499.50		5'500.00		4'612.40	
20.202.313.01	CARBURANTS	14'795.35		16'200.00		14'518.65	
20.202.315.00	ENTRETIEN VEHICULES	101 30'450.70		18'000.00		9'003.30	
20.202.315.01	AUTRES ENTRETIENS	6'387.05		8'300.00		1'860.35	
20.202.315.02	ENTRETIEN PARCOMETRES	101 96'186.10		78'000.00		101'060.20	
20.202.316.01	PARCOMETRES HISA					24.00	
20.202.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS	12'039.30		11'000.00		11'469.35	
20.202.318.00	TELEPHONES	5'190.45		5'500.00		5'679.15	
20.202.318.01	TAXES ET ASSURANCES VEHICULES	5'520.00		5'000.00		4'226.80	
20.202.318.02	PUPITRE DE COMMANDE	15'832.48		13'000.00		9'653.45	
20.202.318.03	EVACUATIONS DE VEHICULES	3'780.00		3'500.00		2'376.00	
20.202.318.04	GESTION CENTRALE TAXIS	1'387.80		2'500.00		1'378.60	
20.202.318.06	CONTROLE DES CHAMPIGNONS	5'546.80		5'000.00		6'890.00	
20.202.318.07	TRANSPORT DE FONDS	102 12'890.10				13'109.00	
20.202.318.08	FRAIS DE POURSUITES	102 51'179.40		20'000.00		29'643.40	
20.202.318.09	ACHATS BILLETS JOURN. CFF					64'500.00	
20.202.318.10	FRAIS ORGANISATION FOIRE STE-CATHERINE	2'445.65		2'000.00		2'893.45	
20.202.351.01	PART AUX AMENDES POLICE INTERCOMMUNALE	41'558.05		45'000.00		48'583.55	
20.202	TOTAL CHARGES	3'712'834.32		3'661'500.00		3'758'321.22	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.209	REVENUS						
20.209.427.00	RECETTES PARCOMETRES		523'378.42		520'000.00		507'571.80
20.209.427.01	RECETTES PARKINGS(TVA)		554'260.50		500'000.00		554'512.53
20.209.427.02	VIGNETTES PARCAGES		109'532.80		110'000.00		112'793.90
20.209.427.03	RECETTES PARCOMETRES HISA		8'270.00		6'000.00		14'270.00
20.209.431.00	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	102	52'359.95		30'000.00		37'459.10
20.209.431.01	PATENTES POLICE DU COMMERCE		18'085.15		14'000.00		17'330.00
20.209.431.04	FOIRES ET MARCHES		21'635.71		20'000.00		18'769.00
20.209.431.11	RECETTES ADMINISTRATIVES TRIBUNAL DE POLICE	102	38'100.00		15'000.00		
20.209.434.00	PRESTATIONS A DES TIERS		17'765.95		18'000.00		22'976.55
20.209.435.00	VENTES BILLETS JOURN. CFF						66'851.50
20.209.436.02	PARTICIPATION CONTROLE DES CHAMPIGNONS		2'851.40		2'500.00		2'445.00
20.209.437.00	AMENDES		636'519.03		600'000.00		660'470.10
20.209.441.00	TAXES ET REDEVANCES ETABLISSEMENTS PUBLICS		23'874.80		24'000.00		27'428.75
20.209.452.00	PART.COMMUNES PARTENAIRES		500'900.95		465'000.00		500'175.10
20.209	TOTAL REVENUS		2'507'534.66		2'324'500.00		2'543'053.33
20.20	TOTAL POLICE MUNICIPALE	3'712'834.32	2'507'534.66	3'661'500.00	2'324'500.00	3'758'321.22	2'543'053.33
20.30	CONTROLE DES HABITANTS						
20.302	CHARGES						
20.302.301.01	TRAITEMENTS	209'192.40		201'200.00		211'009.70	
20.302.303.00	CHARGES SOCIALES	39'576.25		40'000.00		39'931.05	
20.302.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	420.00		500.00		430.00	
20.302.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	1'659.65		1'500.00		1'399.20	
20.302.310.03	PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE	26'117.20		33'000.00		32'808.30	
20.302.315.00	ENTRETIEN MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU	654.50		500.00		5'554.25	
20.302.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS	315.40		500.00		222.60	
20.302.318.01	TAXES TELEPHONIQUES	3'269.00		4'000.00		3'419.86	
20.302.351.00	TAXES CANTONALES	128'651.50		90'000.00		132'081.75	
20.302	TOTAL CHARGES	409'855.90		371'200.00		426'856.71	
20.309	REVENUS						
20.309.431.00	TAXES ET EMOLUMENTS		97'465.20		102'000.00		109'686.35

Comptes de fonctionnement			Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.309.431.01	PERMIS	102		208'794.00		135'000.00		205'770.50
20.309.436.01	RECETTES PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE			37'526.00		48'000.00		45'238.00
20.309	TOTAL REVENUS			343'785.20		285'000.00		360'694.85
20.30	TOTAL CONTROLE DES HABITANTS		409'855.90	343'785.20	371'200.00	285'000.00	426'856.71	360'694.85
20.31	INFORMATIQUE							
20.312	CHARGES							
20.312.301.00	TRAITEMENTS, SERVICE INFORMATIQUE		328'458.15		319'000.00		326'181.80	
20.312.303.00	CHARGES SOCIALES		61'832.80		59'000.00		61'935.65	
20.312.315.01	ENTRETIEN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES		66'193.89		69'550.00		63'479.80	
20.312.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT		1'164.00		1'500.00		1'095.80	
20.312.318.00	TAXES TELEINFORMATIQUES		23'859.60		23'900.00		23'637.75	
20.312.318.09	LICENCES, LOGICIELS ET PROGRAMMATION	103	194'464.71		231'500.00		233'807.44	
20.312	TOTAL CHARGES		675'973.15		704'450.00		710'138.24	
20.319	REVENUS							
20.319.431.00	REFACTURATION INFORMATIQUE	103		33'622.95		17'400.00		43'538.50
20.319	TOTAL REVENUS			33'622.95		17'400.00		43'538.50
20.31	TOTAL INFORMATIQUE		675'973.15	33'622.95	704'450.00	17'400.00	710'138.24	43'538.50
20.40	PROTECTION CIVILE							
20.402	ADMINISTRATION							
20.402.301.00	TRAITEMENTS	103	297'267.00		328'600.00		316'245.80	
20.402.303.00	CHARGES SOCIALES	103	60'743.70		66'000.00		65'679.95	
20.402.311.00	MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL	103	130'348.75		70'000.00		99'435.25	
20.402.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL		11'075.85		12'000.00		12'035.40	
20.402.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS		1'035.80		2'000.00		366.20	
20.402.318.00	TELEPHONES ET PORTS		1'266.40		1'500.00		1'380.00	
20.402.318.01	CONCIERGERIE		3'976.05		4'100.00		4'659.10	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.402.318.02	FRAIS DE COURS	56'126.55		55'400.00		60'236.20	
20.402.319.00	COTISATIONS			500.00			
20.402	TOTAL ADMINISTRATION	561'840.10		540'100.00		560'037.90	
20.404	ABRIS PC PUBLICS						
20.404.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	16'212.95	103	23'000.00		19'420.90	
20.404.314.00	ENTRETIEN IMMEUBLES, INSTALLATIONS & MOBILIER	11'617.80		21'500.00		11'786.30	
20.404.318.00	ASSURANCES CHOSES	3'967.00		2'900.00		2'898.00	
20.404.318.01	TELEPHONES ET PORTS	1'825.40		2'500.00		1'752.65	
20.404.332.00	AMORTISSEMENT COMPLEMENT. ABRIS PC	203'508.30	103				
20.404.380.00	ATTRIBUTION AU FONDS ABRIS PC	15'127.85	103				
20.404	TOTAL ABRIS PC PUBLICS	252'259.30		49'900.00		35'857.85	
20.409	REVENUS						
20.409.427.00	LOCATIONS ABRIS PC				15'000.00		5'777.70
20.409.436.00	REMBOURSEMENT ET RECUPERATION DES SALAIRES						23'451.65
20.409.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES ENTRETIEN ABRIS PC				19'500.00		16'550.00
20.409.461.02	SUBV.CANT.FONCTIONNEMENT PC REGIONALE				540'100.00		536'586.25
20.409.480.00	PRELEVEMENT FONDS POUR ABRIS PUBLICS		103				4'862.30
20.409.490.00	INTERETS FONDS POUR ABRIS PC		103				
20.409	TOTAL REVENUS			810'501.65		574'600.00	587'227.90
20.40	TOTAL PROTECTION CIVILE	814'099.40		810'501.65	590'000.00	574'600.00	595'895.75
20.50	SERVICE DU FEU						
20.502	CHARGES						
20.502.300.00	ASSEMBLEES ETAT-MAJOR	1'419.20		6'500.00		5'020.00	
20.502.301.00	TRAITEMENTS	238'262.80		221'600.00		233'058.25	
20.502.303.00	CHARGES SOCIALES	54'941.60		44'000.00		47'128.60	
20.502.308.00	PERSONNEL TEMPORAIRE	4'904.60	104	3'500.00		2'087.50	
20.502.308.01	CONCIERGERIE	9'276.85		11'000.00		10'318.30	
20.502.309.01	CORPS DES POMPIERS (SOLDE ET DIVERS)	186'348.30		179'700.00		179'865.95	
20.502.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	4'318.70		6'200.00		5'453.65	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.502.311.00	ACHAT EQUIPEMENT	104	45'724.55		32'700.00		24'283.90	
20.502.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE		1'865.45		1'200.00		1'556.45	
20.502.313.01	MATERIEL, LOCAL DU FEU A ITAGNE		13'205.20		14'000.00		8'999.50	
20.502.314.00	ENTRETIEN IMMEUBLES		4'998.15		5'000.00		1'972.85	
20.502.315.00	ENTRETIEN MOBILIER ET VEHICULES		31'241.75		35'100.00		34'586.70	
20.502.315.01	ENTRETIEN HYDRANTS		15'866.45		12'000.00		8'206.25	
20.502.318.00	CORPS DES POMPIERS VISITES MEDICALES		2'115.40		5'000.00		3'769.85	
20.502.318.01	TELEPHONES ET TAXES		10'324.15		14'500.00		10'825.95	
20.502.318.02	ASSURANCES		7'451.70		8'000.00		7'941.00	
20.502.319.00	COTISATIONS		3'180.00		4'000.00		3'156.00	
20.502.319.01	FRAIS D'ASSEMBLEES		3'302.25		3'500.00		2'053.15	
20.502.390.00	IMPUTATIONS INTERNES, CARBURANTS		16'411.45		17'000.00		15'815.85	
20.502	TOTAL CHARGES		655'158.55		624'500.00		606'099.70	
20.503	INCENDIES ET INONDATIONS							
20.503.309.00	INDEMNITES DES POMPIERS SINISTRES		26'581.30		50'000.00		41'619.00	
20.503.319.00	FRAIS DES POMPIERS		5'904.75		7'500.00		5'968.45	
20.503	TOTAL INCENDIES ET INONDATIONS		32'486.05		57'500.00		47'587.45	
20.509	REVENUS							
20.509.430.00	TAXES EXEMPTION DU SERVICE DU FEU			255'249.05		250'000.00		238'077.50
20.509.434.00	PARTICIPATION POUR INTERVENTIONS			43'511.35		30'000.00		32'324.25
20.509.450.00	PARTICIPATION DE L'ETAT AU CSI			24'000.00		24'000.00		24'000.00
20.509.452.01	PARTICIPATION SERVICE DU FEU INTERCOMMUNAL			66'168.55		60'000.00		69'923.80
20.509.460.00	PARTICIPATION DES ROUTES NATIONALES			35'000.00		35'000.00		35'000.00
20.509.461.00	SUBVENTION CANTONALE			18'291.50		15'000.00		15'510.55
20.509	TOTAL REVENUS			442'220.45		414'000.00		414'836.10
20.50	TOTAL SERVICE DU FEU		687'644.60	442'220.45	682'000.00	414'000.00	653'687.15	414'836.10
20.70	TRIBUNAL, AUTORITE PROTEC CURATELLE OFFICIELLE							
20.703	TRIBUNAL							
20.703.300.00	AUTORITES JUDICIAIRES		13'496.15		14'000.00		12'269.30	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.703.301.00	PERSONNEL DE NETTOYAGE	22'111.25		25'000.00		24'960.05	
20.703.303.00	CHARGES SOCIALES	4'694.90		2'600.00		4'431.30	
20.703.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE	4'553.10		3'500.00		4'889.05	
20.703.313.00	MATERIEL DE NETTOYAGE	1'496.20		2'000.00		1'568.55	
20.703.316.00	LOCATION LOCAUX	165'000.00		165'000.00		165'000.00	
20.703.318.00	ASSURANCE DU MOBILIER	227.00		200.00		227.00	
20.703	TOTAL TRIBUNAL	211'578.60		212'300.00		213'345.25	
20.704	AUTORITE DE PROTECTION CURATELLE OFFICIELLE						
20.704.300.00	INDEMNITES	31'991.10		35'000.00		30'930.05	
20.704.301.01	TRAITEMENTS	578'288.45	105	540'600.00		491'507.70	
20.704.303.00	CHARGES SOCIALES	113'093.10		112'100.00		97'985.70	
20.704.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	1'932.05		2'000.00		3'328.95	
20.704.311.00	MOBILIER ET MACHINES	6'323.80		6'550.00		1'467.50	
20.704.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS	8'182.35		10'000.00		8'032.90	
20.704.318.00	MANDATS CURATEURS EXTERNES	13'562.00		14'000.00		122'983.20	
20.704.318.01	FRAIS JURIDIQUES	14'651.45	106	20'000.00		38'725.70	
20.704.319.00	AUTRES FRAIS	2'693.30		2'650.00		2'454.00	
20.704.361.00	CONTRIBUTION CURATELLE EDUCATIVE	128'100.00	106	110'000.00			
20.704	TOTAL AUTORITE DE PROTECTION CURATELLE OFFICIELLE	898'817.60		852'900.00		797'415.70	
20.709	REVENUS						
20.709.431.00	PARTICIPATIONS ADMINISTRES		106	100'603.65	60'000.00		104'783.80
20.709.431.01	FRAIS DECISIONS			47'004.00	45'000.00		42'960.50
20.709.452.00	PART DES COMMUNES TRIBUNAL DE DISTRICT			93'896.00	92'000.00		96'443.00
20.709.452.01	PARTICIP. DES COMMUNES CURATELLE OFFICIELLE		106	135'192.00	125'000.00		121'108.00
20.709	TOTAL REVENUS			376'695.65	322'000.00		365'295.30
20.70	TOTAL TRIBUNAL, AUTORITE PROTEC CURATELLE OFFICIEL	1'110'396.20		1'065'200.00	322'000.00	1'010'760.95	365'295.30
20	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	7'410'803.57		7'074'350.00	3'937'500.00	7'155'660.02	4'314'645.98



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Enseignement et formation

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
30.10	GENERALITES						
30.100	CHARGES						
30.100.301.00	TRAITEMENTS DIRECTION DES ECOLES						
		361'195.40		365'200.00		369'398.10	
30.100.302.00	TRAITEMENTS PERSONNEL CPS	108		26'350.00		29'597.95	
30.100.303.00	CHARGES SOCIALES			83'000.00		83'128.45	
30.100.310.00	FOURNITURES,MATERIEL ET BIBLIOTHEQUE			1'500.00		1'843.30	
30.100.311.00	MOBILIER ET MACHINES					215.95	
30.100.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS			1'000.00		880.00	
30.100.351.00	PARTICIPATION ECOLE DE COMMERCE			30'000.00		30'074.00	
30.100.351.02	HES-SO VALAIS	108		1'980'000.00		1'996'814.15	
30.100.351.04	ECOLE CANTONALE D'ART DU VALAIS (ECAV)	108		206'000.00		197'896.10	
30.100.351.08	INSTITUT DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE (ICARE)			120'000.00		120'000.00	
30.100.364.00	FORMATION UNIVERSITAIRE A DISTANCE (FS-CH)	108		5'000.00		5'000.00	
30.100.365.00	SUBSIDES ET SOUTIENS DIVERS			16'500.00			
30.100.366.00	BOURSES					35'550.00	
30.100	TOTAL CHARGES			2'834'550.00		2'870'398.00	
30.109	REVENUS						
30.109.452.00	PART COMMUNES DISTRICT AUX FRAIS HES						
				230'171.05		232'500.00	
30.109.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES TRAITEMENT DIRECTION			39'516.30		34'500.00	
30.109	TOTAL REVENUS			269'687.35		267'000.00	
30.10	TOTAL GENERALITES			2'834'550.00	269'687.35	2'870'398.00	265'496.10
30.20	ECOLES PRIMAIRES						
30.200	CHARGES						
30.200.301.00	PATROUILLEURS SCOLAIRES			100'000.00		100'106.00	
30.200.302.00	ACTIVITES SPECIALISEES, ANIMATIONS,ENCADREMENT	109		365'400.00		315'455.15	
30.200.302.01	PREFETS			62'500.00		62'921.05	
30.200.303.00	CHARGES SOCIALES			88'000.00		96'399.00	
30.200.305.00	COTISATIONS ASS.ACCIDENTS PERSONNEL ENSEIGNANT			4'000.00			

Comptes de fonctionnement			Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.200.309.00	FORMATION ET CHARGES DIV. PERSONNEL ENSEIGNANT	109	199.40		5'000.00		2'332.50	
30.200.310.00	MOYENS D'ENSEIGNEMENT	109	104'367.50		75'000.00		85'000.45	
30.200.310.01	FOURNITURES SCOLAIRES	109	88'113.05		75'000.00		75'484.37	
30.200.311.00	MOBILIER, MACHINES, APPAREILS	109	8'409.30		4'500.00		8'812.90	
30.200.313.00	DISTRIBUTION DE POMMES AUX ECOLES		7'319.00		12'000.00		10'684.25	
30.200.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, APPAREILS		56'993.85		55'000.00		53'118.90	
30.200.315.02	ENTRETIEN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES		48'107.95		47'600.00		44'104.65	
30.200.316.00	LOCATIONS		59'700.00		61'000.00		59'920.00	
30.200.317.00	SPORT SCOLAIRE FACULTATIF		13'054.05		14'000.00		13'918.80	
30.200.317.01	APRES-MIDI DE SPORT ET CULTURE	109	90'060.15		96'000.00		102'339.45	
30.200.318.02	SOINS DENTAIRES SCOLAIRES	109	161'470.00		136'000.00		141'804.60	
30.200.318.04	SPECTACLES	109	46'052.95		45'000.00		47'302.90	
30.200.318.06	TRANSPORTS D'ELEVES HORS RAYON		5'799.30		4'950.00		3'711.00	
30.200.318.08	TVA TRANSPORTS D'ELEVES BUS SIERROIS				1'000.00		1'152.10	
30.200.319.01	DEPENSES DIVERSES		14'478.50		18'000.00		21'847.05	
30.200.352.00	FRAIS D'ECOLAGE		15'215.00		11'900.00		13'600.00	
30.200.361.00	TRANSPORT D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP	109	78'289.95		70'000.00		71'356.56	
30.200.361.01	CONTRIBUTION COMMUNALE AU PERS. ENSEIGN. PRIMAIRE	110	4'194'679.50		4'028'000.00		3'982'393.35	
30.200.390.00	TRANSPORTS D'ELEVES BUS SIERROIS		24'914.00		21'500.00		26'183.90	
30.200	TOTAL CHARGES		5'585'118.40		5'401'350.00		5'339'948.93	
30.209	REVENUS							
30.209.436.00	PARTICIPATION DES PARENTS ACTIVITES SPORTIVES/CULT	109		72'072.40		49'000.00		46'593.85
30.209.436.02	PARTICIPATION DU P.E. A L'ASSURANCE ACCIDENT					4'000.00		1'407.00
30.209.436.05	ETUDES SURVEILLEES, PARTICIPATION DES PARENTS			9'665.00		10'000.00		10'085.00
30.209.439.00	AUTRES RECETTES			2'570.25		1'000.00		2'467.30
30.209.452.00	FRAIS D'ECOLAGE	110		68'157.55		63'100.00		59'875.00
30.209.460.00	SUBVENTIONS CANTONALES CPS	110		126'842.00		140'000.00		205'896.35
30.209.461.00	SUBVENTIONS MOYENS D'ENSEIGNEMENT	110		1'050.00		5'000.00		2'892.95
30.209.461.09	SUBVENTIONS LOCATIONS			12'938.00		15'200.00		12'938.00
30.209	TOTAL REVENUS			293'295.20		287'300.00		342'155.45
30.20	TOTAL ECOLES PRIMAIRES		5'585'118.40	293'295.20	5'401'350.00	287'300.00	5'339'948.93	342'155.45

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.30	CYCLES D'ORIENTATION						
30.300	CHARGES						
30.300.302.00	ACTIVITES SPECIALISEES, ANIMATIONS,ENCADREMENT	109	96'485.55	100'500.00		99'206.30	
30.300.302.01	RESPONSABLES DE CENTRES		392'905.90	400'000.00		376'760.30	
30.300.303.00	CHARGES SOCIALES		109'255.45	109'500.00		113'134.45	
30.300.305.00	COTISATION ASS.ACCIDENTS PERSONNEL ENSEIGNANT			2'000.00			
30.300.309.00	FORMATION ET CHARGES DIV. PERSONNEL ENSEIGNANT		5'713.50	11'300.00		6'540.80	
30.300.310.00	MOYENS D'ENSEIGNEMENT	109	70'607.15	79'000.00		92'373.98	
30.300.310.01	FOURNITURES SCOLAIRES	109	34'608.62	53'200.00		36'731.45	
30.300.311.00	MOBILIER,MACHINES, APPAREILS	109	14'813.70	11'500.00		23'010.75	
30.300.313.00	REPAS CANTINE SCOLAIRE, CO	110	46'485.30	74'030.00		69'741.00	
30.300.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES,APPAREILS	110	31'963.55	50'000.00		50'917.15	
30.300.315.02	ENTRETIEN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	110	19'007.30	31'620.00		27'218.00	
30.300.316.01	LOCATIONS		2'248.60	2'800.00		2'765.00	
30.300.317.01	JOURNEES SPORTIVES CULTURELLES FRAIS DIVERS	109	24'356.90	22'000.00		26'984.65	
30.300.317.02	SPECTACLES		16'587.74	14'800.00		14'042.78	
30.300.318.02	SOINS DENTAIRE SCOLAIRES	109	148'185.70	99'000.00		107'308.00	
30.300.318.06	TRANSPORTS D'ELEVES HORS RAYON		2'448.00	2'900.00		5'710.60	
30.300.318.08	TVA TRANSPORTS D'ELEVES BUS SIERROIS			300.00		175.35	
30.300.319.01	DEPENSES DIVERSES		1'326.70	8'500.00		4'655.75	
30.300.352.00	FRAIS D'ECOLAGE	110	236'643.15	208'500.00		217'850.55	
30.300.361.00	CONTRIBUTION COMMUNALE AU PERS. ENSEIGN. SECONDAIR	110	1'567'944.70	1'460'000.00		1'350'836.95	
30.300.390.00	TRANSPORTS D'ELEVES BUS SIERROIS		4'800.00	6'000.00		3'984.65	
30.300	TOTAL CHARGES		2'826'387.51	2'747'450.00		2'629'948.46	
30.309	REVENUS						
30.309.435.01	REPAS CANTINE SCOLAIRE, CO	110	44'815.05	59'000.00		48'824.20	
30.309.436.01	ETUDES SURVEILLEES		9'460.00	12'000.00		10'530.00	
30.309.436.03	FOURNITURES SCOLAIRES		17'064.00	18'000.00		18'000.00	
30.309.436.05	PARTICIPATION DU P.E. A L'ASSURANCE ACCIDENT			2'000.00		700.00	
30.309.436.09	PARTICIPATION DES PARENTS ACTIVITES SPORTIVES/CULT		16'059.40	20'000.00		18'763.05	
30.309.439.00	AUTRES RECETTES	111	104'281.35	1'200.00		908.75	
30.309.452.00	FRAIS D'ECOLAGE	110	693'401.60	770'000.00		848'440.00	
30.309.461.00	SUBVENTIONS MOYENS D'ENSEIGNEMENT		2'321.60	4'000.00		1'862.90	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.309.461.10	SUBVENTION RESPONSABLES DE CENTRES	111		112'152.95		120'000.00		102'322.95
30.309	TOTAL REVENUS			999'555.95		1'006'200.00		1'050'351.85
30.30	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION		2'826'387.51	999'555.95	2'747'450.00	1'006'200.00	2'629'948.46	1'050'351.85
30.40	BATIMENTS SCOLAIRES							
30.400	CHARGES							
30.400.301.00	CONCIERGERIE SALLE OMNISPORTS		27'410.40		31'000.00		29'956.65	
30.400.301.01	CONCIERGERIE ECOLES PRIMAIRES	111	553'216.75		508'600.00		533'125.15	
30.400.301.02	CONCIERGERIE CYCLES D'ORIENTATION	111	303'043.60		263'800.00		280'388.95	
30.400.303.00	CHARGES SOCIALES		135'312.15		136'600.00		132'300.80	
30.400.311.00	EQUIPEMENT SALLE OMNISPORTS		2'110.20		3'500.00		3'500.00	
30.400.311.01	EQUIPEMENT SALLES DE GYMNASTIQUE PRIMAIRES		9'567.35		6'500.00		6'541.00	
30.400.311.02	EQUIPEMENT SALLES DE GYMNASTIQUE, C.O.		1'981.70		3'500.00		2'093.60	
30.400.312.00	CHAUFFAGE SALLE OMNISPORTS		35'924.10		35'000.00		39'553.25	
30.400.312.01	CHAUFFAGE ECOLES PRIMAIRES	111	144'647.95		150'000.00		169'477.70	
30.400.312.02	CHAUFFAGE CYCLES D'ORIENTATION	111	47'350.40		80'000.00		77'489.10	
30.400.312.05	ENERGIE ELECTRIQUE SALLE OMNISPORTS		10'451.85		12'000.00		10'176.55	
30.400.312.06	ENERGIE ELECTRIQUE ECOLES PRIMAIRES	111	44'816.90		55'000.00		48'529.60	
30.400.312.07	ENERGIE ELECTRIQUE CYCLES D'ORIENTATION	111	27'356.15		32'000.00		29'121.35	
30.400.312.09	TVA CONSOMMATION EAU		181.45		100.00		109.10	
30.400.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE SALLE OMNISPORTS		3'466.70		4'500.00		4'500.00	
30.400.313.01	PRODUITS DE NETTOYAGE ECOLES PRIMAIRES		33'519.10		30'000.00		28'756.25	
30.400.313.02	PRODUITS DE NETTOYAGE CYCLES D'ORIENTATION		10'834.70		13'000.00		14'216.55	
30.400.314.00	ENTRETIEN SALLE OMNISPORTS		5'136.75		8'100.00		3'739.70	
30.400.314.01	ENTRETIEN ECOLES PRIMAIRES		52'401.65		41'800.00		46'760.41	
30.400.314.02	ENTRETIEN CYCLES D'ORIENTATION		16'996.50		22'000.00		32'668.40	
30.400.315.00	ENTRETIEN EQUIPEMENT SALLE OMNISPORTS		6'106.65		8'000.00		8'000.00	
30.400.315.01	ENTRETIEN EQUIPEMENT SALLES DE GYM.,PRIMAIRES		13'933.50		15'000.00		13'874.75	
30.400.315.02	ENTRETIEN EQUIPEMENT SALLES DE GYM.,C.O.		6'047.55		6'000.00		5'519.00	
30.400.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS ECOLES PRIMAIRES		8'124.00		7'700.00		6'298.95	
30.400.317.01	FRAIS DE DEPLACEMENTS CYCLES D'ORIENTATION		2'058.00		1'200.00		2'058.00	
30.400.318.00	ASSURANCES CHOSES SALLE OMNISPORTS		5'035.00		5'000.00		5'011.00	
30.400.318.01	ASSURANCES CHOSES ECOLES PRIMAIRES		40'796.00		42'000.00		34'645.00	
30.400.318.02	ASSURANCES CHOSES CYCLES D'ORIENTATION	111	24'990.00		32'500.00		23'734.00	
30.400.318.04	TAXES DE COMMUNICATION, ECOLES PRIMAIRES		8'653.20		8'500.00		9'017.50	
30.400.318.05	TAXES DE COMMUNICATION, CYCLE D'ORIENTATION		2'295.00		4'000.00		4'876.85	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.400.318.06	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	4'567.95		4'350.00		3'889.45	
30.400.390.01	ECOLES PRIMAIRES, CONSOMMATION EAU	4'051.35		4'280.00		2'544.00	
30.400.390.02	CYCLES D'ORIENTATION, CONSOMMATION EAU	1'752.35		600.00		800.00	
30.400.390.03	SALLE OMNISPORTS, CONSOMMATION EAU	1'453.65		1'050.00		1'018.00	
30.400.390.04	TAXES D'ASSAINISSEMENT	57'100.70		54'200.00		48'617.40	
30.400	TOTAL CHARGES	1'652'691.25		1'631'380.00		1'662'908.01	
30.409	REVENUS						
30.409.427.00	LOCATIONS SALLE OMNISPORTS		28'400.00		27'600.00		29'800.00
30.409.427.01	LOCATION ECOLES PRIMAIRES		10'274.00		18'000.00		6'778.00
30.409.427.02	LOCATIONS CYCLES D'ORIENTATION		20'095.20		21'200.00		20'125.40
30.409	TOTAL REVENUS		58'769.20		66'800.00		56'703.40
30.40	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES	1'652'691.25	58'769.20	1'631'380.00	66'800.00	1'662'908.01	56'703.40
30	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	12'997'084.71	1'621'307.70	12'614'730.00	1'627'300.00	12'503'203.40	1'714'706.80



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Affaires
culturelles,
sports et culte

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTE						
40.10	AFFAIRES CULTURELLES						
40.100	CHARGES						
40.100.301.00	TRAITEMENTS (Y.C. DELEGUE JEUNESSE ET INTEGRATION)	113	382'363.95	324'500.00		305'334.20	
40.100.301.02	CONCIERGERIE MAISON DE COURTEN		29'703.30	29'000.00		29'299.90	
40.100.302.00	PERSONNEL CULTURE PARASCOLAIRE		46'632.15	43'000.00		48'705.65	
40.100.303.00	CHARGES SOCIALES	113	87'385.35	71'000.00		70'223.80	
40.100.310.00	MATERIEL D'ENSEIGNEMENT CULTURE PARASCOLAIRE		3'069.65	4'000.00		1'306.45	
40.100.310.01	IMPRIMES,PUBLICATIONS		494.00	500.00		355.80	
40.100.311.00	OEUVRES D'ART		959.40	1'000.00		5'228.46	
40.100.311.01	MOBILIER,MATERIEL, EQUIPEMENTS		3'453.65	5'000.00		15'194.70	
40.100.312.00	CHAUFFAGE BATIMENTS DE LA CULTURE	113	33'048.90	30'000.00		36'421.45	
40.100.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE BATIMENTS DE LA CULTURE	113	15'176.40	20'000.00		17'157.90	
40.100.312.02	TVA,CONSOMMATION EAU		23.50	100.00		9.55	
40.100.314.00	ENTRETIEN BATIMENTS		5'720.60	6'000.00		6'103.05	
40.100.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT		4'084.40	5'000.00		1'898.90	
40.100.318.00	ASSURANCES BATIMENTS DE LA CULTURE		9'884.00	10'000.00		9'839.00	
40.100.318.01	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT		700.90	700.00		688.70	
40.100.318.02	ABONNEMENTS-ALARME MAISON DE COURTEN		5'543.30	5'650.00		5'110.75	
40.100.318.03	PROJETS JEUNESSE ET INTEGRATION		51'195.95	54'000.00		50'202.27	
40.100.365.00	SOCIETES CULTURELLES		61'604.40	60'000.00		73'050.00	
40.100.365.01	CENTRE DE LOISIRS ET CULTURE (ASLEC)		420'000.00	420'000.00		420'000.00	
40.100.365.02	MANIFESTATIONS ARTISTIQUES/CULTURELLES	113	128'655.90	100'000.00		100'136.60	
40.100.365.04	CONSERVATOIRE CANTONAL		13'800.00	15'000.00		14'000.00	
40.100.365.05	FONDATION RAINER MARIA RILKE		60'000.00	60'000.00		70'000.00	
40.100.365.06	ANIMATION CAVES DE COURTEN		34'998.54	35'000.00		50'002.38	
40.100.365.07	MUSEE VALAISAN DE LA VIGNE ET DU VIN		60'000.00	60'000.00		60'000.00	
40.100.365.08	EJMA,ECOLE DE JAZZ ET MUSIQUE ACTUELLE		20'200.00	19'000.00		19'800.00	
40.100.365.09	GERONDINE		50'000.00	50'000.00		50'000.00	
40.100.365.14	FONDATION CHATEAU MERCIER		60'000.00	60'000.00		60'000.00	
40.100.365.15	ART ET MUSIQUE		19'000.00	19'000.00		19'000.00	
40.100.365.16	LUDOTHEQUE		17'000.00	17'000.00		12'000.00	
40.100.365.17	PRIX CULTUREL VILLE DE SIERRE					11'858.80	
40.100.365.18	PROMOTION IMAGE CONTEMPORAINE		35'000.00	35'000.00		20'000.00	
40.100.365.19	SISMICS FESTIVAL					109'600.00	
40.100.365.20	DREAMAGO					92'961.50	
40.100.365.21	SIERRE BLUES FESTIVAL					100'000.00	
40.100.365.22	PROMOTION MUSIQUES ACTUELLES		25'640.15	25'000.00		36'000.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.100.365.25	FESTIVALS	200'000.00		200'000.00			
40.100.390.00	CULTURE, CONSOMMATION EAU	941.15		250.00		382.00	
40.100.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	8'760.90		8'400.00		8'608.60	
40.100.390.02	INTERETS ET AMORTISSEMENT BATIMENTS DE LA CULTURE	250'000.00		250'000.00		250'000.00	
40.100	TOTAL CHARGES	2'145'040.44		2'043'100.00		2'180'480.41	
40.109	REVENUS						
40.109.431.00	EMOLUMENTS NATURALISATION ET DIVERS		48'500.00		45'000.00		34'000.00
40.109.439.00	AUTRES RECETTES		3'480.00				8'084.00
40.109.461.01	SUBV. CANT. JEUNESSE ET INTEGRATION		113'215.00		17'000.00		18'266.00
40.109	TOTAL REVENUS		165'195.00		62'000.00		60'350.00
40.10	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES	2'145'040.44	165'195.00	2'043'100.00	62'000.00	2'180'480.41	60'350.00
40.20	BIBLIOTHEQUE, ESPACE CULTUREL DES MARAIS						
40.200	CHARGES						
40.200.301.00	TRAITEMENTS BIBLIOTHEQUE	404'921.60		406'700.00		402'898.50	
40.200.301.05	CONCIERGERIE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	59'886.75		51'350.00		59'391.85	
40.200.303.00	CHARGES SOCIALES	89'866.35		83'000.00		90'621.70	
40.200.310.00	LIVRES ET IMPRIMES	67'433.45		65'000.00		65'596.07	
40.200.310.01	CD, DVD, SUPP. NUMERIQUES	25'303.65		28'000.00		29'852.35	
40.200.311.01	MOBILIER, MATERIEL, EQUIPEMENTS	15'171.04		15'000.00		28'030.66	
40.200.312.00	CHAUFFAGE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	9'450.00		10'000.00		10'846.10	
40.200.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	7'376.95		8'500.00		7'834.80	
40.200.312.02	TVA SUR CONSOMMATION EAU ESPACE CULTUREL	3.30		20.00		1.65	
40.200.313.00	ANIMATIONS	8'189.45		10'000.00		7'538.55	
40.200.314.00	ENTRETIEN BATIMENT ESPACE CULTUREL MARAIS	11'317.45		11'000.00		11'005.05	
40.200.315.00	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	3'266.05		3'500.00		2'723.60	
40.200.316.02	INFORMATIQUE	19'032.60		20'700.00		17'388.15	
40.200.318.00	TAXES DIVERSES	11'703.06		10'700.00		20'930.72	
40.200.318.01	ASSURANCE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	4'406.00		4'400.00		4'389.00	
40.200.318.02	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	148.70		150.00		148.80	
40.200.390.00	ESPACE CULTUREL DES MARAIS, CONSOMMATION D'EAU	132.30		100.00		65.00	
40.200.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	1'858.80		1'800.00		1'859.80	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.200.390.04	INTERETS ET AMORTISSEMENT ESPACE CULT.DES MARAIS	200'000.00		200'000.00		200'000.00	
40.200	TOTAL CHARGES	939'467.50		929'920.00		961'122.35	
40.209	REVENUS						
40.209.439.00	AUTRES CONTRIBUTIONS		16'323.45		30'000.00		16'249.90
40.209.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES		57'350.00		60'000.00		66'717.00
40.209	TOTAL REVENUS		73'673.45		90'000.00		82'966.90
40.20	TOTAL BIBLIOTHEQUE, ESPACE CULTUREL DES MARAIS	939'467.50	73'673.45	929'920.00	90'000.00	961'122.35	82'966.90
40.25	THEATRE LES HALLES						
40.250	CHARGES						
40.250.301.00	TRAITEMENTS	383'642.70		380'300.00		364'323.30	
40.250.303.00	CHARGES SOCIALES	75'400.85		77'000.00		68'266.15	
40.250.311.00	MOBILIER,MATERIEL, EQUIPEMENTS	50'486.85	114	21'500.00		61'284.19	
40.250.312.00	CHAUFFAGE	27'793.75		30'000.00		25'240.30	
40.250.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	11'682.05		12'000.00		13'042.25	
40.250.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	5.80		100.00		3.65	
40.250.313.01	ACHAT MARCHANDISES BARS	33'351.48	114	40'000.00		39'874.98	
40.250.313.02	PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	1'169.45		1'500.00		1'476.85	
40.250.315.00	ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT SPECTACLE	6'376.90		7'000.00		6'999.75	
40.250.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT	5'810.10		5'000.00		5'383.95	
40.250.317.01	LOCATION MATERIEL	5'280.65		5'000.00		5'001.05	
40.250.318.00	ASSURANCES CHOSES	2'829.95		3'000.00		2'900.00	
40.250.318.01	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	388.80		400.00		390.65	
40.250.318.03	CREATIONS - ACCUEILS PROGRAMMATION	231'922.20		230'000.00		247'390.00	
40.250.318.04	DROITS D'AUTEURS	18'671.90		18'000.00		15'790.20	
40.250.318.05	PROMOTION	40'110.50		40'000.00		39'992.95	
40.250.318.06	TELEPHONES,TELECOMM. PORTS	1'040.00		4'500.00		1'485.50	
40.250.390.00	LES HALLES,CONSOMMATION D'EAU	232.60		250.00		146.50	
40.250.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	4'859.80		4'850.00		4'883.30	
40.250.390.02	INTERETS ET AMORTISSEMENT DU BATIMENT	170'000.00		170'000.00		170'000.00	
40.250	TOTAL CHARGES	1'071'056.33		1'050'400.00		1'073'875.52	

Comptes de fonctionnement				Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
				Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.259	REVENUS								
40.259.429.00	RECETTES BAR	114		59'834.45			75'000.00		72'163.55
40.259.434.00	RECETTES BILLETTERIE	114		51'245.00			65'000.00		53'722.00
40.259.434.01	LOCATIONS ET AUTRES RECETTES			25'730.00			30'000.00		30'500.00
40.259.461.00	SUBVENTIONS ET DONNS	114		121'000.00			200'000.00		176'100.00
40.259	TOTAL REVENUS			257'809.45			370'000.00		332'485.55
40.25	TOTAL THEATRE LES HALLES		1'071'056.33	257'809.45	1'050'400.00		370'000.00	1'073'875.52	332'485.55
40.30	SPORTS								
40.300	CHARGES								
40.300.301.00	TRAITEMENTS			130'542.05		127'700.00		146'760.40	
40.300.301.01	CONCIERGERIE			51'651.50		56'100.00		47'055.05	
40.300.303.00	CHARGES SOCIALES			35'510.30		37'500.00		38'169.50	
40.300.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE PRATIQUE SPORTIVE	116		28'685.80		35'000.00		30'879.10	
40.300.312.02	TVA CONSOMMATION EAU			196.85		400.00		165.40	
40.300.312.03	CHAUFFAGE			8'197.50		10'000.00		9'539.00	
40.300.314.00	ENTRETIEN ET INSTALLATIONS SPORTIVES	116		38'790.55		45'000.00		29'719.55	
40.300.316.00	LOCATION VESTIAIRES PAVILLON			1'500.00		1'500.00		1'500.00	
40.300.318.00	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT			238.60		250.00		230.00	
40.300.318.01	ASSURANCES AMENAGEMENTS SPORTIFS			3'617.00		3'300.00		3'356.00	
40.300.365.00	SOCIETES SPORTIVES			122'350.00		123'800.00		128'125.20	
40.300.365.05	EXPLOITATION PLAGE DE GERONDE							1'320.75	
40.300.365.07	MANIFESTATIONS SPORTIVES			35'000.00		35'000.00		50'000.00	
40.300.365.09	MERITE SPORTIF							11'096.35	
40.300.390.01	SPORT,CONSOMMATION EAU	116		7'872.60		17'930.00		6'614.50	
40.300.390.03	TAXES D'ASSAINISSEMENT			2'982.88		2'850.00		2'874.88	
40.300.390.04	INTERETS ET AMORTISSEMENT INFRASTRUCTURES SPORTIVE			200'000.00		200'000.00		200'000.00	
40.300	TOTAL CHARGES			667'135.63		696'330.00		707'405.68	
40.30	TOTAL SPORTS			667'135.63		696'330.00		707'405.68	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.31	PISCINE DE GUILLAMO						
40.310	CHARGES						
40.310.301.00	TRAITEMENTS	117	302'782.65	296'100.00		440'438.30	
40.310.303.00	CHARGES SOCIALES		53'547.95	55'000.00		80'479.50	
40.310.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL		7'783.05	9'500.00		11'183.15	
40.310.311.00	MOBILIER, MACHINES ET LOCAL MACHINES		2'378.25	2'500.00		2'498.70	
40.310.312.00	CHAUFFAGE	117	30'690.05	35'000.00		42'727.60	
40.310.312.01	PISCINE, ENERGIE	117	28'455.65	45'000.00		38'141.75	
40.310.312.02	TVA CONSOMMATION EAU		149.95	400.00		129.15	
40.310.313.00	MATERIEL DE DESINFECTION/ NETTOYAGE		24'106.55	24'500.00		36'039.40	
40.310.313.01	AUTRE MATERIEL		11'780.55	11'600.00		3'291.60	
40.310.313.03	ACHAT MARCHANDISE BUVETTE		13'636.00	15'500.00		30'355.00	
40.310.315.00	ENTRETIEN MOBILIER/MACHINES	117	27'454.45	38'400.00		52'755.05	
40.310.318.00	TAXES ET PRIMES (TELEPHONES, LABORATOIRE)		5'502.13	5'300.00		5'369.90	
40.310.318.01	PUBLICITE		7'074.60	7'000.00		2'443.35	
40.310.318.02	ASSURANCES DES BATIMENTS		7'293.00	7'500.00		7'305.00	
40.310.318.03	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT		648.45	850.00		724.20	
40.310.390.01	INTERETS ET AMORTISSEMENT PISCINE		350'000.00	350'000.00		350'000.00	
40.310.390.02	PISCINE DE GUILLAMO CONSOMMATION EAU	117	5'998.10	7'350.00		5'165.00	
40.310.390.03	TAXES D'ASSAINISSEMENT		8'105.70	10'400.00		9'052.80	
40.310	TOTAL CHARGES		887'387.08	921'900.00		1'118'099.45	
40.319	REVENUS						
40.319.429.00	RECETTES BUVETTE		26'684.10		29'000.00		46'890.30
40.319.434.00	ENTREES PISCINE		194'171.80		212'000.00		240'425.20
40.319.436.00	PARTICIPATIONS DIVERSES		3'034.80		2'000.00		2'826.00
40.319	TOTAL REVENUS		223'890.70		243'000.00		290'141.50
40.31	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO		887'387.08	223'890.70	921'900.00	1'118'099.45	290'141.50
40.32	BAINS DE GERONDE						
40.320	CHARGES						
40.320.301.00	TRAITEMENTS		195'212.30	187'800.00			

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.320.303.00	CHARGES SOCIALES	32'228.60		32'000.00			
40.320.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	1'152.40		3'000.00			
40.320.311.00	MOBILIER, MACHINES	9'580.40		10'000.00			
40.320.312.00	ENERGIE	23'736.35	117	18'000.00			
40.320.312.01	TVA, CONSOMMATION EAU	236.30		200.00			
40.320.313.00	MATERIEL DE DESINFECTION, NETTOYAGE	11'959.55		12'000.00			
40.320.313.01	AUTRE MATERIEL	27'220.25		28'000.00			
40.320.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	9'798.63	117	13'000.00			
40.320.318.00	TAXES ET DIVERS	2'317.85		2'700.00			
40.320.318.01	PUBLICITE	3'162.90		3'000.00			
40.320.318.03	TVA, TAXES D'ASSAINISSEME	604.15		250.00			
40.320.390.00	INTERETS ET AMORTISSEMENT BAINS DE GERONDE	300'000.00		300'000.00			
40.320.390.01	BAINS DE GERONDE CONSOMMATION EAU	9'452.60	117	2'000.00			
40.320.390.02	TAXES D'ASSAINISSEMENT	7'552.00		3'250.00			
40.320	TOTAL CHARGES	634'214.28		615'200.00			
40.329	REVENUS						
40.329.427.00	LOCATION BUVETTE		12'000.00		15'000.00		
40.329.429.00	RECETTES DIVERSES		5'603.65		5'000.00		
40.329.434.00	ENTREES PISCINE		141'908.15		270'000.00		
40.329	TOTAL REVENUS		159'511.80		290'000.00		
40.32	TOTAL BAINS DE GERONDE	634'214.28	159'511.80	615'200.00	290'000.00		
40.35	PATINOIRES						
40.350	CHARGES						
40.350.301.00	TRAITEMENTS	137'737.05		139'200.00		154'192.50	
40.350.303.00	CHARGES SOCIALES	34'062.10		30'000.00		35'416.10	
40.350.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE ET GAZ	155'224.35	117	160'500.00		147'173.20	
40.350.312.01	TVA CONSOMMATION EAU	255.80		200.00		245.70	
40.350.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	4'222.35		4'500.00		2'799.00	
40.350.314.00	ENTRETIEN BATIMENT	57'043.25		64'700.00		67'322.85	
40.350.315.00	ENTRETIEN MACHINE A GLACE	6'443.85		8'500.00		7'116.25	
40.350.318.00	ASSURANCES	7'155.10		8'900.00		9'345.10	
40.350.318.01	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	1'221.35		1'300.00		1'451.80	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.350.318.02	TELEPHONES ET TAXES	2'694.30		2'800.00		2'707.90	
40.350.318.04	INSTALLATION & EXPLOIT. PATINOIRE DECOUVERTE	51'174.15		51'000.00		86'835.70	
40.350.390.00	PATINOIRES, CONSOMMATION EAU	10'233.15	117	9'170.00		9'825.50	
40.350.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	15'266.70		16'100.00		18'147.20	
40.350.390.02	INTERETS ET AMORTISSEMENT PATINOIRES	480'000.00		480'000.00		480'000.00	
40.350.390.03	IMPUTATIONS INTERNES, CARBURANTS	4'590.45		4'500.00		4'557.70	
40.350	TOTAL CHARGES	967'323.95		981'370.00		1'027'136.50	
40.359	REVENUS						
40.359.436.00	LOCATIONS EXCLUSIVES		9'100.00		9'000.00		9'000.00
40.359	TOTAL REVENUS		9'100.00		9'000.00		9'000.00
40.35	TOTAL PATINOIRES	967'323.95	9'100.00	981'370.00	9'000.00	1'027'136.50	9'000.00
40.40	CULTE						
40.400	CHARGES						
40.400.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	133.75		100.00		115.65	
40.400.362.00	SUBVENTION PAROISSES CATHOLIQUES	904'087.38	118	936'500.00		984'375.16	
40.400.362.04	SUBVENTION PAROISSE PROTESTANTE	96'201.60		97'000.00		96'201.60	
40.400.390.00	COUVENT DE GERONDE, IRRIGATION	5'349.90		7'170.00		4'625.00	
40.400	TOTAL CHARGES	1'005'772.63		1'040'770.00		1'085'317.41	
40.40	TOTAL CULTTE	1'005'772.63		1'040'770.00		1'085'317.41	
40	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTTE	8'317'397.84	889'180.40	8'278'990.00	1'064'000.00	8'153'437.32	774'943.95



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Actions sociales et médico- sociales

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
50	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES						
50.10	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE						
50.100	CHARGES						
50.100.310.00	MOBILIER, IMPRIMES ET MATERIEL		4'531.50	5'000.00		5'090.05	
50.100.318.00	COLONIES, ANIMATIONS DIVERSES		95'531.90	92'000.00		98'780.61	
50.100.318.01	ACCUEIL PETITE ENFANCE (CRECHE-UAPE)	119	1'086'835.30	1'252'000.00		1'149'053.95	
50.100.318.02	OFFICE DU TRAVAIL	119	45'445.60	68'000.00		52'896.84	
50.100.318.03	COURS D'APPUI AUX APPRENTIS ET DIVERS	119	16'961.80	45'000.00		438'772.85	
50.100.318.04	PARTICIPATION CENTRE D'INFORMATION-ORIENTATION		25'000.00	18'000.00		25'328.00	
50.100.318.05	TVA, TAXE D'ASSAINISSEMENT		678.85	650.00		652.60	
50.100.352.00	PARTICIPATION AU CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL	119	1'808'346.00	1'863'000.00		1'693'042.85	
50.100.364.00	FRAIS D'ITINERAIRES (APPRENTIS ET ETUDIANTS)	120	275'284.50	500'000.00			
50.100.365.00	SUBSIDES AUX INSTITUTIONS SOCIALES		46'371.60	50'000.00		51'021.15	
50.100.365.01	ACTIONS PRECISES TIERS MONDE		25'000.00	25'000.00		30'000.00	
50.100.365.04	JOB-TRANSIT SERVICES		55'688.00	62'000.00		52'613.80	
50.100.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT		8'485.90	8'200.00		8'158.10	
50.100	TOTAL CHARGES		3'494'160.95	3'988'850.00		3'605'410.80	
50.109	REVENUS						
50.109.434.00	CONTRIBUTIONS COLONIES, ANIMATIONS DIVERSES		43'870.00	37'000.00		47'540.00	
50.109.461.00	SUBVENTIONS COURS D'APPUI AUX APPRENTIS	119	4'907.25	12'000.00		15'899.85	
50.109.461.01	SUBV. FRAIS D'ITINERAIRES (APPRENTIS ET ETUDIANTS)	120	139'646.50	250'000.00		344'377.40	
50.109	TOTAL REVENUS		188'423.75	299'000.00		407'817.25	
50.10	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE		3'494'160.95	3'988'850.00	299'000.00	3'605'410.80	407'817.25
50.30	PARTICIPATIONS A L'ACTION SOCIALE CANTONALE						
50.300	CHARGES						
50.300.361.00	AIDES AUX CHOMEURS-FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	120	328'928.52	270'000.00		297'478.88	
50.300.361.01	CONTRIB. INSTITUTIONS POUR HANDICAPES	120	2'293'148.06	2'400'000.00		2'218'191.28	
50.300.361.02	FINANCEMENT PRESTATION COMPL.(PART.COMMUNALE)	120	1'151'007.63	1'250'000.00		1'192'697.03	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
50.300.366.03	AIDES SOCIALES, PARTICIPATIONS DIV.(LIAS)	120	1'322'264.51		1'130'000.00		1'085'277.58	
50.300	TOTAL CHARGES		5'095'348.72		5'050'000.00		4'793'644.77	
50.30	TOTAL PARTICIPATIONS A L'ACTION SOCIALE CANTONALE		5'095'348.72		5'050'000.00		4'793'644.77	
50	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES		8'589'509.67	188'423.75	9'038'850.00	299'000.00	8'399'055.57	407'817.25



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Service de l'eau et de l'énergie

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60	EAU ET ENERGIE						
60.10	SERVICE DE L'EAU						
60.100	APPROVISIONNEMENT						
60.100.312.00	ACHATS D'EAU	124	88'239.60	74'000.00		79'521.60	
60.100.312.05	ENERGIE DE POMPAGE	124	132'663.10	142'800.00		152'879.80	
60.100.315.00	SURVEILLANCE, CONTROLE, ANALYSE (FORFAIT)		91'100.00	91'100.00		75'200.00	
60.100.315.01	EXPLOITATION ET ENTRETIEN	124	180'620.00	117'000.00		173'754.20	
60.100	TOTAL APPROVISIONNEMENT		492'622.70	424'900.00		481'355.60	
60.101	DISTRIBUTION						
60.101.315.00	EXPLOITATION, SURVEILLANCE CONTROLE, PIQUET (FORFAIT)		84'000.00	84'000.00		69'600.00	
60.101.315.01	EXPLOITATION, ENTRETIEN ET REPARATION	124	354'855.45	389'000.00		448'391.19	
60.101	TOTAL DISTRIBUTION		438'855.45	473'000.00		517'991.19	
60.102	ADMINISTRATION						
60.102.318.00	ASSURANCES ET AUTRES FRAIS		6'235.05	7'000.00		7'632.70	
60.102.318.01	SERVICE DES ABONNEMENTS ET FACTURATION	124	184'580.00	204'100.00		203'555.00	
60.102.318.02	FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION (FORFAIT)		42'000.00	42'000.00		42'000.00	
60.102.331.00	AMORTISSEMENT RESEAU D'EAU	124	422'570.95	408'000.00		390'115.75	
60.102.380.00	ATTRIBUTIONS AUX FONDS		158'384.50	229'500.00			
60.102.390.00	INTERETS RESEAU D'EAU		198'200.00	194'500.00		175'300.00	
60.102	TOTAL ADMINISTRATION		1'011'970.50	1'085'100.00		818'603.45	
60.109	REVENUS						
60.109.435.00	VENTES D'EAU	125			1'716'000.00		1'242'526.40
60.109.480.00	PRELEVEMENT DEFICIT SUR LE FONDS						421'736.34

Comptes de fonctionnement			Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.109.490.00	EAU LIVREE A LA COMMUNE	125		234'135.00		267'000.00		153'687.50
60.109	TOTAL REVENUS			1'943'448.65		1'983'000.00		1'817'950.24
60.10	TOTAL SERVICE DE L'EAU		1'943'448.65	1'943'448.65	1'983'000.00	1'983'000.00	1'817'950.24	1'817'950.24
60.20	AMENAGEMENTS DE PRODUCTION							
60.200	CHARGES							
60.200.312.00	FRAIS D'EXPLOITATION DES AMENAGEMENTS DE PRODUCTIO	128	6'447'736.01		6'650'000.00		6'877'489.02	
60.200.318.00	FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE GESTION		182'200.00		182'200.00		182'200.00	
60.200.352.04	FRAIS ENERGIE RESTITUTION FM GOUGRA SA	128	280'615.40		232'000.00		427'770.40	
60.200	TOTAL CHARGES		6'910'551.41		7'064'200.00		7'487'459.42	
60.209	REVENUS							
60.209.426.05	ENERGIE DE RESTITUTION FM GOUGRA SA	128		738'037.38		810'000.00		962'896.80
60.209.435.00	RECETTES D'AMENAGEMENT DE PRODUCTION	128		9'026'776.89		9'979'000.00		11'109'969.54
60.209	TOTAL REVENUS			9'764'814.27		10'789'000.00		12'072'866.34
60.20	TOTAL AMENAGEMENTS DE PRODUCTION		6'910'551.41	9'764'814.27	7'064'200.00	10'789'000.00	7'487'459.42	12'072'866.34
60.30	IMMEUBLES							
60.300	CHARGES							
60.300.312.00	ELECTRICITE,GAZ		20'356.40		32'400.00		26'987.25	
60.300.314.00	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	129	64'365.75		50'100.00		69'941.90	
60.300.318.00	ASSURANCE CHOSES ET RC		9'542.90		8'600.00		8'653.05	
60.300.318.01	ADMINISTRATION ET GESTION		15'532.80		16'100.00		16'130.20	
60.300.319.00	IMPOTS ET TAXES		2.65		100.00		1.35	
60.300.390.00	BATIMENT ITAGNE, CONSOMMATION D'EAU		106.00		1'300.00		54.00	
60.300.390.01	INTERETS IMMEUBLE ITAGNE		50'800.00		50'800.00		52'500.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.300.390.02	AMORTISSEMENT IMMEUBLE ITAGNE	65'400.00		65'400.00		67'900.00	
60.300	TOTAL CHARGES	226'106.50		224'800.00		242'167.75	
60.309	REVENUS						
60.309.427.00	LOYERS BATIMENT ADMINISTRATIF ITAGNE		176'800.00		176'800.00		176'800.00
60.309.427.01	LOYERS BATIMENT TECHNIQUE ITAGNE		243'050.00		243'050.00		243'050.00
60.309.427.04	LOYERS AIRE DE STOCKAGE		78'000.00		78'000.00		78'000.00
60.309	TOTAL REVENUS		497'850.00		497'850.00		497'850.00
60.30	TOTAL IMMEUBLES	226'106.50	497'850.00	224'800.00	497'850.00	242'167.75	497'850.00
60.40	ECLAIRAGE PUBLIC						
60.400	CHARGES						
60.400.312.00	ENERGIE ECLAIRAGE PUBLIC	193'085.05		228'000.00		216'286.25	
60.400.315.00	ENTRETIEN ET INSTALLATION ECLAIRAGE PUBLIC	618'761.80		619'000.00		714'200.80	
60.400.318.00	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	159.95		150.00		159.95	
60.400.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT	1'999.60		2'000.00		1'999.60	
60.400	TOTAL CHARGES	814'006.40		849'150.00		932'646.60	
60.409	REVENUS						
60.409.426.00	REDEVANCE UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC		793'897.10		780'000.00		591'278.40
60.409.460.00	SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC		95'940.00		88'500.00		57'720.00
60.409	TOTAL REVENUS		889'837.10		868'500.00		648'998.40
60.40	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC	814'006.40	889'837.10	849'150.00	868'500.00	932'646.60	648'998.40
60	TOTAL EAU ET ENERGIE	9'894'112.96	13'095'950.02	10'121'150.00	14'138'350.00	10'480'224.01	15'037'664.98



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Travaux publics,
environnement,
édilité et
urbanisme

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE						
70.1	GENERALITES						
70.110	ADMINISTRATION						
70.110.301.00	TRAITEMENTS		1'485'100.95	1'497'000.00		1'506'156.05	
70.110.303.00	CHARGES SOCIALES		333'656.85	327'800.00		347'484.70	
70.110.310.00	FOURNITURES DE BUREAU	133	9'916.75	6'500.00		6'521.75	
70.110.310.01	PUBLICATIONS ET ANNONCES OFFICIELLES		12'023.87	12'000.00		13'115.25	
70.110.310.03	REVUES ET DOCUMENTATIONS		11'439.12	11'500.00		11'177.52	
70.110.310.04	COTISATIONS ASSOCIATIONS DIVERSES		6'933.95	7'000.00		7'112.70	
70.110.311.00	MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	133	13'385.65	10'000.00		5'383.60	
70.110.317.00	DEPLACEMENTS ET DEBOURS	133	27'320.40	32'000.00		31'097.55	
70.110.318.05	MISE A JOUR DES PLANS ET POLYGONATION		2'442.00	3'000.00		2'329.40	
70.110	TOTAL ADMINISTRATION		1'902'219.54	1'906'800.00		1'930'378.52	
70.119	REVENUS						
70.119.431.00	EMOLUMENTS, TAXES ET DIVERS	133	12'878.00		3'500.00		12'488.55
70.119.436.01	REMBOURSEMENT ET RECUPERATION DES SALAIRES	133	40'391.90		90'000.00		113'995.30
70.119.439.00	PRESTATIONS DIVERSES		36'500.00		36'500.00		36'500.00
70.119.490.00	FACTURATION INTERNE, SALAIRES	134	613'319.30		659'500.00		660'429.10
70.119	TOTAL REVENUS		703'089.20		789'500.00		823'412.95
70.1	TOTAL GENERALITES		1'902'219.54	703'089.20	1'906'800.00	789'500.00	1'930'378.52
70.2	TRAVAUX PUBLICS						
70.210	ROUTES ET PARKINGS						
70.210.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE	136	42'096.70	50'000.00		46'886.05	
70.210.312.01	TVA CONSOMMATION EAU		2'669.60	3'000.00		1'870.65	
70.210.314.02	ENTRETIEN DES ROUTES URBAINES	136	132'807.70	255'000.00		383'956.25	
70.210.314.11	ENTRETIEN CHEMINS AGRICOLES		4'532.70	10'000.00		2'845.45	
70.210.314.31	SENTIERS PEDESTRES		11'593.40	20'000.00		6'920.45	
70.210.314.37	ENTRETIEN PIECES D'EAU		33'137.25	36'000.00		23'582.35	
70.210.314.38	AMENAGEMENT DE MOBILITE DOUCE	136	40'904.70	43'000.00		26'946.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.210.318.03	ETUDES ET DIVERS		150'348.25		130'000.00		81'549.90
70.210.318.09	TVA, EXONERATION TAXES		3'450.50		5'550.00		3'106.65
70.210.361.00	RC ENTRETIEN	136	660'614.35		600'000.00		737'550.35
70.210.361.01	RC EXTRACANTONALES T9		98'293.00		100'000.00		124'458.75
70.210.361.02	RC REGION SIERRE, DIVERSES PARTICIPATIONS	136	275'819.80		350'000.00		1'534'797.05
70.210.380.00	ATTRIBUTION AU FONDS POUR PLACES DE PARC	136	37'500.00		5'000.00		60'000.00
70.210.390.00	TRAVAUX PUBLICS, CONSOMMATION D'EAU	137	106'782.75		128'420.00		74'817.50
70.210.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT		43'131.00		69'350.00		38'833.10
70.210	TOTAL ROUTES ET PARKINGS		1'643'681.70		1'805'320.00		3'148'120.50
70.219	REVENUS						
70.219.430.00	TAXES COMPENSATOIRES PLACES DE PARC	136	37'500.00		5'000.00		60'000.00
70.219.434.06	TAXES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC		19'069.60		10'000.00		43'518.40
70.219.439.00	PARTICIPATIONS DIVERSES	137	32'000.00				46'286.10
70.219	TOTAL REVENUS		88'569.60		15'000.00		149'804.50
70.220	VOIRIE						
70.220.301.00	TRAITEMENTS	138	2'389'373.05		2'347'000.00		2'299'404.50
70.220.303.00	CHARGES SOCIALES	138	519'534.50		482'500.00		494'020.80
70.220.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE	138	31'969.30		45'000.00		43'693.40
70.220.312.01	TVA CONSOMMATION EAU		31.85		100.00		22.00
70.220.313.00	OUTILLAGE ET EQUIPEMENT	138	55'834.15		28'000.00		40'513.80
70.220.313.01	FOURNITURES		35'696.25		35'000.00		39'423.30
70.220.313.02	MATERIAUX POUR ENTRETIEN DES ROUTES		30'353.92		25'000.00		30'450.80
70.220.313.03	PRODUITS POUR SERVICE HIVERNAL		39'091.15		70'000.00		34'261.65
70.220.313.04	BALUSTRADES DIVERSES		20'116.05		15'000.00		17'796.65
70.220.314.00	TRAVAUX EN REGIE	138	45'009.63		65'000.00		55'147.75
70.220.314.01	DENEIGEMENT		53'127.05		70'000.00		58'891.50
70.220.314.02	BALAYAGE MECANIQUE		39'496.90		38'500.00		37'134.90
70.220.318.00	ASSURANCES CHOSES ITAGNE		5'210.00		5'200.00		5'140.00
70.220.318.01	TELEPHONES ET TAXES RESEAU RADIO		830.00		1'000.00		864.00
70.220.390.00	VOIRIE, CONSOMMATION EAU		1'274.75		920.00		879.50
70.220	TOTAL VOIRIE		3'266'948.55		3'228'220.00		3'157'644.55

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.229	REVENUS						
70.229.434.00	PRESTATIONS DE SERVICE	138	25'751.90		15'000.00		25'941.35
70.229.435.00	VENTES DIVERSES		3'426.10				
70.229.490.00	FACTURATION INTERNE, SALAIRES		1'288'646.04		1'135'000.00		1'152'610.00
70.229	TOTAL REVENUS		1'317'824.04		1'150'000.00		1'178'551.35
70.230	VEHICULES						
70.230.313.00	CARBURANTS		157'055.35	170'000.00		166'667.15	
70.230.313.01	MATERIEL D'ENTRETIEN ET REPARATIONS	138	128'977.45	65'000.00		103'275.75	
70.230.315.00	ENTRETIEN ET REPARATIONS ORDINAIRES	138	43'164.25	25'000.00		41'018.25	
70.230.315.01	FRAIS POUR EXPERTISES VEHICULES	138	7'815.15	20'000.00		13'802.30	
70.230.318.00	ASSURANCES		29'833.15	31'000.00		29'388.80	
70.230.318.01	TAXES		16'151.25	19'000.00		17'244.05	
70.230	TOTAL VEHICULES		382'996.60	330'000.00		371'396.30	
70.239	REVENUS						
70.239.435.00	VENTES DIVERSES	138	45'171.65		30'500.00		28'428.05
70.239.490.00	REFACTURATION INTERNE		53'383.25		52'500.00		53'715.25
70.239	TOTAL REVENUS		98'554.90		83'000.00		82'143.30
70.240	SIGNALISATION						
70.240.313.00	SIGNAUX ROUTIERS ET INDICATEURS DE DIRECTION		45'152.45	40'000.00		50'526.45	
70.240.313.01	FOURNITURES POUR MARQUAGE ET BALISAGE		17'892.35	15'000.00		19'417.35	
70.240.314.00	ENTRETIEN SIGNALISATION LUMINEUSE	138	21'651.95	11'000.00		9'572.80	
70.240.314.01	TRAVAUX DE BALISAGE		3'653.10	8'000.00		2'429.90	
70.240	TOTAL SIGNALISATION		88'349.85	74'000.00		81'946.50	
70.250	TRANSPORTS PUBLICS						
70.250.310.00	BILLETS, HORAIRES, DIVERS		5'061.75	2'500.00		3'813.90	
70.250.314.01	PLACES D'ARRETS ET ABRIS	139	58'200.00	30'000.00		46'845.85	
70.250.318.00	FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE CONTROLE		40'114.00	35'000.00		38'025.72	
70.250.365.00	PARTICIPATION TRANSPORTS PUBLICS REGIONAUX		391'824.65	338'000.00		356'141.35	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.250.365.01	TRANSPORTS PUBLICS, BUS SIERROIS	139	1'573'451.45		1'630'000.00		1'677'662.47	
70.250.390.00	SALAIRES		90'654.58		89'500.00		90'244.75	
70.250	TOTAL TRANSPORTS PUBLICS		2'159'306.43		2'125'000.00		2'212'734.04	
70.259	REVENUS							
70.259.434.01	ABONNEMENTS, TICKETS	139		256'488.43		240'000.00		252'957.80
70.259.434.02	PUBLICITE BUS SIERROIS			11'745.80		12'500.00		11'854.35
70.259.461.00	SUBVENTIONS TRANSPORTS PUBLICS			465'000.00		465'000.00		494'887.38
70.259.490.00	PARTICIPATION DES ECOLES			29'714.00		27'500.00		30'168.55
70.259	TOTAL REVENUS			762'948.23		745'000.00		789'868.08
70.260	PARCS ET JARDINS							
70.260.301.00	TRAITEMENTS	139	961'102.30		928'500.00		928'202.25	
70.260.303.00	CHARGES SOCIALES	139	200'357.70		189'000.00		198'944.60	
70.260.308.00	PERSONNEL TEMPORAIRE		27'100.55		30'500.00		30'490.95	
70.260.311.00	OUTILLAGE PARCS ET JARDINS		11'037.85		11'000.00		6'453.75	
70.260.312.00	CHAUFFAGE	139	23'767.45		30'000.00		29'014.35	
70.260.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE		3'501.10		3'000.00		3'106.95	
70.260.312.02	TVA CONSOMMATION EAU		1'157.65		800.00		604.30	
70.260.313.00	FLEURS ET MATERIEL DIVERS		48'556.50		45'000.00		57'195.00	
70.260.313.02	INFRASTRUCTURE PLACES DE JEUX ET DE REPOS		10'170.80		10'000.00		12'373.85	
70.260.313.03	TRAITEMENT DES VEGETAUX		3'944.35		5'000.00		2'024.50	
70.260.313.05	ACHATS D'ARBRES		10'420.20		15'000.00		97.00	
70.260.313.06	TERRAINS DE SPORT, ENGRAIS ET DIVERS		23'128.35		25'000.00		25'417.05	
70.260.314.00	ENTRETIEN ESPACES VERTS		31'288.30		29'000.00		103'048.40	
70.260.314.02	ENTRETIEN ECOLES		2'317.20		4'000.00			
70.260.314.03	TERRAINS DE SPORT, ENTRETIEN		28'891.25		30'000.00		29'173.50	
70.260.314.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS D'EAU		22'162.85		17'000.00		21'660.75	
70.260.314.06	ENTRETIEN SURFACES BOISEES ET ARBRES		22'732.40		18'000.00		14'716.10	
70.260.314.13	ENTRETIEN ENTOURAGES ARBRES D'AVENUE	139	5'928.90		20'000.00		20'454.65	
70.260.315.00	ENTRETIEN ET REPARATIONS DES MACHINES ET VEHICULES	139	59'465.50		35'000.00		56'303.00	
70.260.318.00	ASSURANCES CHOSES CENTRE HORTICOLE		1'275.00		1'300.00		1'294.00	
70.260.318.01	ASSURANCES ET TAXES VEHICULES		10'163.15		10'000.00		9'174.60	
70.260.318.03	TELEPHONES ET TAXES		2'178.10		2'000.00		2'003.20	
70.260.365.00	FLORALIES SIERROISES		709.80		5'000.00		145'912.45	
70.260.390.01	IMPUTATIONS INTERNES, CARBURANTS		23'381.35		22'000.00		24'341.70	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.260.390.02	PARCS ET JARDINS, CONSOMMATION EAU	139	46'305.25		53'800.00		24'159.50	
70.260	TOTAL PARCS ET JARDINS		1'581'043.85		1'539'900.00		1'746'166.40	
70.269	REVENUS							
70.269.434.00	PRESTATIONS DE SERVICE			200.00		500.00		950.00
70.269.435.01	RECETTES FLORALIES							52'274.50
70.269.490.00	FACTURATION INTERNE, SALAIRES			182'349.22		170'000.00		152'109.60
70.269	TOTAL REVENUS			182'549.22		170'500.00		205'334.10
70.270	CIMETIERES							
70.270.308.00	PERSONNEL TEMPORAIRE		15'000.00		15'000.00		15'019.00	
70.270.312.00	CHAUFFAGE		5'054.10		6'000.00		5'610.90	
70.270.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE		5'184.60		5'000.00		5'481.05	
70.270.312.02	TVA CONSOMMATION EAU		140.90		100.00		95.85	
70.270.313.00	ACHATS DIVERS		4'910.90		5'500.00		3'390.30	
70.270.314.00	ENTRETIEN CIMETIERES		20'798.75		17'000.00		17'777.45	
70.270.318.00	CREUSEMENT DES TOMBES ET CREMATION		72'493.50		75'000.00		62'393.85	
70.270.318.01	ASSURANCES DES IMMEUBLES		1'157.00		1'200.00		1'151.00	
70.270.318.02	TELEPHONES ET TAXES		585.00		1'000.00		540.00	
70.270.390.00	SALAIRES		262'332.43		242'500.00		235'343.05	
70.270.390.02	CIMETIERES, CONSOMMATION EAU		5'635.45		8'970.00		3'834.50	
70.270	TOTAL CIMETIERES		393'292.63		377'270.00		350'636.95	
70.279	REVENUS							
70.279.427.00	LOCATION CENTRE FUNERAIRE			10'700.00		11'000.00		9'200.00
70.279.427.01	CONCESSIONS, INHUMATIONS			107'400.00		105'000.00		73'950.00
70.279.434.00	ENTRETIEN DES TOMBES	139		69'562.00		75'000.00		73'537.00
70.279	TOTAL REVENUS			187'662.00		191'000.00		156'687.00
70.2	TOTAL TRAVAUX PUBLICS		9'515'619.61	2'638'107.99	9'479'710.00	2'354'500.00	11'068'645.24	2'562'388.33

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.3	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT						
70.310	EPURATION DES EAUX						
70.310.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE		6'999.95	8'000.00		7'696.20	
70.310.314.01	ENTRETIEN COLLECTEURS	141	100'610.35	85'000.00		65'777.40	
70.310.314.02	CURAGE BOUCHES ET SACS D'EAU	141	55'901.40	65'000.00		59'394.60	
70.310.314.04	PROTECTION DE LA NAPPE		8'339.15	6'000.00		1'232.00	
70.310.318.00	ETUDES ET SONDAGES		33'098.60	35'000.00		25'737.00	
70.310.318.01	FRAIS ADMINISTRATIFS SIERRE-ENERGIE		42'465.00	45'000.00		44'910.00	
70.310.330.00	PERTES SUR TAXES EPURATION		1'415.85	3'000.00		523.50	
70.310.331.00	AMORTISSEMENT COLLECTEURS	141	150'000.00	300'000.00		150'000.00	
70.310.352.01	STEP DE NOES		1'178'487.65	1'250'000.00		992'211.75	
70.310.352.02	STEP DE GRANGES	141	182'685.15	150'000.00		106'959.45	
70.310.380.00	ATTRIBUTION AU FONDS					254'949.95	
70.310.390.01	SALAIRES		260'976.15	267'500.00		249'885.25	
70.310.390.02	INTERETS EPURATION DES EAUX			2'500.00			
70.310.390.04	ENVIRONNEMENT, CONSOMMATION EAU		19'918.65	17'930.00		14'653.50	
70.310.390.05	FRAIS D'ENCAISSEMENT	141	41'326.00	50'000.00		50'093.50	
70.310	TOTAL EPURATION DES EAUX		2'082'223.90	2'284'930.00		2'024'024.10	
70.319	REVENUS						
70.319.434.00	TAXES DE QUANTITE SUR EAUX		1'018'430.05		1'020'000.00		981'643.55
70.319.434.01	TAXES DE BASE ASSAINISSEMENT		861'957.75		880'000.00		861'533.80
70.319.434.02	TAXES DE POMPAGES		14'750.15		17'500.00		14'638.20
70.319.452.00	TAXES COMMUNES VOISINES		23'436.05		22'000.00		21'413.80
70.319.480.00	PRELEVEMENT DEFICIT SUR LE FONDS		8'913.40		185'880.00		
70.319.490.00	IMPUTATIONS INTERNES TAXES D'EPURATION EAUX	141	133'387.50		159'550.00		125'782.75
70.319.490.01	INTERETS EPURATION DES EAUX		21'349.00				19'012.00
70.319	TOTAL REVENUS		2'082'223.90		2'284'930.00		2'024'024.10
70.320	ELIMINATION DES ORDURES						
70.320.310.00	INFORMATION / SURVEILLANCE		33'382.60	35'000.00		25'276.00	
70.320.313.01	CARBURANTS		50'115.55	55'000.00		51'764.70	
70.320.315.00	FRAIS D'ENTRETIEN VEHICULES		24'874.80	35'000.00		89'219.35	
70.320.315.02	ENTRETIEN DEPOTS DECHETS		33'640.90	35'000.00		29'121.90	
70.320.318.00	TRANSPORTS BENNES		4'577.00	5'000.00		7'507.80	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.320.318.03	BACS A VERRE	33'955.00		36'000.00		37'043.00	
70.320.318.04	EXPLOITATION AIRES DE COMPOSTAGE	226'952.45	142	120'000.00		149'106.95	
70.320.318.05	DECHARGE MATERIAUX INERTES	9'472.00		17'000.00		10'465.05	
70.320.318.07	RECUPERATION PAPIER	7'946.85		7'000.00		7'730.25	
70.320.318.08	DECHETTERIES	275'251.75		300'000.00		279'821.45	
70.320.318.09	TAXES VEHICULES	26'256.10		28'000.00		28'356.20	
70.320.318.10	ASSURANCES VEHICULES	3'965.90		8'000.00		8'273.85	
70.320.318.11	DECHETS SPECIAUX ET CARNES	10'764.60		11'000.00		14'838.30	
70.320.330.00	PERTES SUR TAXES ORDURES	27'816.85		30'000.00		101'221.20	
70.320.331.00	AMORTISSEMENT VEHICULES, AIRES COMPOSTAGE, DECHETT.	210'000.00		220'000.00		240'000.00	
70.320.352.00	UTO,UVRIER	1'149'501.40		1'175'000.00		1'193'241.65	
70.320.390.00	SALAIRES	1'032'075.95		1'000'000.00		992'504.65	
70.320.390.01	FRAIS ANNEXES DE VEHICULES	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
70.320.390.02	INTERETS ELIMINATION DES ORDURES	16'173.00		12'000.00		10'952.00	
70.320.390.04	FRAIS D'ENCAISSEMENT	41'326.00	141	50'000.00		50'093.50	
70.320	TOTAL ELIMINATION DES ORDURES	3'227'048.70		3'188'000.00		3'335'537.80	
70.329	REVENUS						
70.329.434.03	COMPOSTAGE, DECHETTERIE PARTICIPATIONS DIVERSES		22'045.76		26'000.00		24'396.08
70.329.434.06	TAXES DE BASE, DECHETS		869'233.05		860'000.00		850'190.50
70.329.434.07	TAXES DE QUANTITE, ORDURES		1'881'927.60		1'865'000.00		1'852'215.10
70.329.452.00	COMPOSTAGES- DECHETTERIES PARTICIPATIONS COMMUNES	142	183'318.75		145'000.00		168'941.40
70.329.480.00	PRELEVEMENT DEFICIT SUR LE FONDS		179'816.64		201'850.00		353'164.37
70.329.490.00	IMPUTATIONS INTERNES, TAXES ORDURES		90'706.90		90'150.00		86'630.35
70.329	TOTAL REVENUS		3'227'048.70		3'188'000.00		3'335'537.80
70.330	COURS D'EAU						
70.330.314.00	TORRENTS, BISSES, CANAUX	60'875.30		58'000.00		36'870.70	
70.330.314.06	RHONE ENTRETIEN BERGES ET LIT MAJEUR	70'239.40		60'000.00		57'260.00	
70.330.314.09	PLANS D'EAUX, ENTRETIEN ET AMENAGEMENT	12'622.80		15'000.00		8'707.15	
70.330.352.00	PARTICIPATION BISSE DU ZITTORET	825.20		1'000.00		824.10	
70.330.352.01	PARTICIPATION BISSE DE PLANIGE	13'893.25		10'000.00			
70.330.361.00	PARTICIPATION RHONE 3	160'000.00	142	100'000.00			
70.330.390.00	SALAIRES	438'275.45		365'000.00		397'171.00	
70.330	TOTAL COURS D'EAU	756'731.40		609'000.00		500'832.95	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.339	REVENUS						
70.339.452.00	PARTICIPATION BISSE DE PLANIGE		2'359.40		1'000.00		3'448.75
70.339.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES	142	291'017.70		256'500.00		249'257.90
70.339	TOTAL REVENUS		293'377.10		257'500.00		252'706.65
70.350	NUISANCES						
70.350.318.01	ANALYSE DES NUISANCES			1'500.00			
70.350	TOTAL NUISANCES			1'500.00			
70.3	TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	6'066'004.00	5'602'649.70	6'083'430.00	5'730'430.00	5'860'394.85	5'612'268.55
70.4	EDILITE ET URBANISME						
70.410	EDILITE						
70.410.314.00	ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX		352'774.35	390'000.00		403'447.05	
70.410.314.01	ENTRETIEN DES BATIMENTS SCOLAIRES		191'449.15	184'000.00		161'984.35	
70.410.314.03	MESURES D'ECONOMIE D'ENERGIE		102'919.90	91'800.00		128'053.05	
70.410.318.00	MAQUETTES MISES A JOUR		5'296.45	5'500.00		5'000.00	
70.410.318.01	EMOLUMENTS CANTONAUX		81'064.80	45'000.00		66'343.00	
70.410.318.02	ETUDES EDILITE		7'102.55	28'000.00			
70.410	TOTAL EDILITE	740'607.20		744'300.00		764'827.45	
70.419	REVENUS						
70.419.431.00	PERMIS DE CONSTRUIRE		203'353.00		150'000.00		136'506.00
70.419.431.01	AUTRES EMOLUMENTS		13'552.60		4'000.00		7'390.00
70.419.436.01	REMBOURSEMENT ASSURANCES DIV.		9'901.90		15'000.00		62'422.00
70.419.437.00	AMENDES POUR INFRACTIONS		6'500.00		3'000.00		
70.419	TOTAL REVENUS		233'307.50		172'000.00		206'318.00

Comptes de fonctionnement		Comptes Charges	2014 Revenus	Budget Charges	2014 Revenus	Comptes Charges	2013 Revenus
70.420	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
70.420.318.00	ETUDES DIVERSES	6'767.10		10'000.00		39'931.95	
70.420	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	6'767.10		10'000.00		39'931.95	
70.430	ESPACES URBAINS						
70.430.314.00	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	10'029.59		10'000.00		6'832.30	
70.430	TOTAL ESPACES URBAINS	10'029.59		10'000.00		6'832.30	
70.4	TOTAL EDILITE ET URBANISME	757'403.89	233'307.50	764'300.00	172'000.00	811'591.70	206'318.00
70	TOTAL TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE	18'241'247.04	9'177'154.39	18'234'240.00	9'046'430.00	19'671'010.31	9'204'387.83



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Finances et impôts

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	FINANCES ET IMPOTS						
90.20	PORTEFEUILLE ET PLACEMENTS DE FONDS						
90.209	REVENUS						
90.209.422.01	INTERETS CREANCIERS ET DIVERS		15'208.14		15'000.00		20'475.47
90.209.422.06	INTERETS PLACEMENTS FINANCIERS				1'000.00		
90.209.426.00	DIVIDENDE FM GOUGRA SA		150'000.00		150'000.00		150'000.00
90.209.426.01	DIVIDENDE FM MATTMARK SA		225'000.00		225'000.00		225'000.00
90.209.426.02	DIVIDENDE FM LIZERNE ET MORGES S.A.		40'000.00		40'000.00		40'000.00
90.209.426.03	DIVIDENDE AKEB,BUGEY		13'950.00		15'000.00		15'112.50
90.209.426.04	DIVIDENDE FM VALAISANNES SA		28'310.00		28'000.00		28'310.00
90.209.426.05	DIVIDENDE SOGAVAL SA		19'200.00		19'000.00		19'200.00
90.209.426.06	DIVIDENDE SIESA	147	726'900.00		860'000.00		490'600.00
90.209	TOTAL REVENUS		1'218'568.14		1'353'000.00		988'697.97
90.20	TOTAL PORTEFEUILLE ET PLACEMENTS DE FONDS		1'218'568.14		1'353'000.00		988'697.97
90.3	IMPOTS						
90.300	CHARGES						
90.300.319.02	RETROCESSIONS D'IMPOTS		9'710.55	6'000.00		2'988.50	
90.300.329.00	INTERETS REMUNERATOIRES		18'861.67	20'000.00		22'156.63	
90.300.330.00	PERTES FISCALES S/ REVENU & FORTUNE PERS PHYSIQUES		717'671.15	700'000.00		1'516'123.25	
90.300.330.01	AUTRES PERTES FISCALES		35'246.30	30'000.00		74'057.05	
90.300.330.02	REMISES D'IMPOTS		43'416.15	60'000.00		33'645.25	
90.300.342.00	IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS (2%O ART.188 LF)		254'906.95	240'000.00		256'052.50	
90.300	TOTAL CHARGES		1'079'812.77	1'056'000.00		1'905'023.18	
90.309	REVENUS IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES						
90.309.400.00	IMPOT SUR LE REVENU	152	29'011'791.95		27'600'000.00		29'467'485.15
90.309.400.01	IMPOT SUR LA FORTUNE	152	4'285'833.05		3'900'000.00		4'058'184.25
90.309.400.03	IMPOT PRELEVE A LA SOURCE	153	1'642'870.93		2'100'000.00		1'712'301.45
90.309.400.04	IMPOT PERSONNEL		217'074.65		210'000.00		256'221.60
90.309.400.05	IMPOT GLOBAL		158'207.05		105'000.00		102'246.30

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90.309.400.06	IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS (2%0 ART.188 LF)		318'755.40		300'000.00		299'987.60
90.309.402.00	IMPOT FONCIER PERSONNES PHYSIQUES (Y.C.FORAINS)		1'276'918.80		1'250'000.00		1'326'334.70
90.309.403.00	IMPOT PREST CAPITAL PROV. DE LA PREVOYANCE PROF	153	831'204.65		550'000.00		869'210.25
90.309.403.01	IMPOT SUR LES BENEFICES DE LIQUIDATION	153	140'373.35		20'000.00		2'584.05
90.309.403.02	IMPOT SUR LES GAINS DE LOTERIE		9'728.25		30'000.00		17'020.35
90.309	TOTAL REVENUS IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES		37'892'758.08		36'065'000.00		38'111'575.70
90.319	REVENUS IMPOTS PERSONNES MORALES						
90.319.401.00	IMPOT SUR LE BENEFICE	153	5'718'056.45		4'050'000.00		6'388'156.90
90.319.401.01	IMPOT SUR LE CAPITAL	153	1'249'555.80		1'050'000.00		1'412'908.00
90.319.401.02	IMPOT MINIMUM	153	337'351.85		200'000.00		304'465.20
90.319.402.00	IMPOT FONCIER PERSONNES MORALES		1'022'673.25		1'050'000.00		1'163'790.20
90.319	TOTAL REVENUS IMPOTS PERSONNES MORALES		8'327'637.35		6'350'000.00		9'269'320.30
90.329	REVENUS AUTRES IMPOTS						
90.329.403.00	IMPOT SUR GAINS IMMOBILIERS	153	698'161.15		400'000.00		409'765.90
90.329.404.00	DROITS DE MUTATIONS COMMUNAUX		735'134.25		700'000.00		
90.329.405.00	IMPOT SUR SUCCESSIONS ET DONATIONS	154	448'375.00		260'000.00		569'806.40
90.329.406.00	IMPOT SUR LES CHIENS		126'995.00		75'000.00		118'250.00
90.329.407.00	AMENDES FISCALES PERS PHYSIQUES		11'772.00		40'000.00		18'708.00
90.329.407.01	AMENDES FISCALES PERS MORALES				10'000.00		
90.329.411.00	REDEVANCES HYDRAULIQUES		10'316.05		10'000.00		10'909.40
90.329.424.00	RACHAT ADB IMPOTS PERS. PHYSIQUES	154	172'792.20		120'000.00		144'175.50
90.329.424.01	RACHATS ADB AUTRES IMPOTS		6'607.35		10'000.00		442.90
90.329.444.00	PEREQUATION FINANCIERE		462'026.00		435'000.00		469'852.25
90.329	TOTAL REVENUS AUTRES IMPOTS		2'672'179.00		2'060'000.00		1'741'910.35
90.3	TOTAL IMPOTS		48'892'574.43	1'056'000.00	44'475'000.00	1'905'023.18	49'122'806.35
90.40	SERVICE DE LA DETTE						
90.400	CHARGES						
90.400.321.00	INTERETS SUR C/C ET DIVERS		6'429.48	10'000.00		6'784.65	
90.400.322.16	EMPRUNT A LONG TERME	147	687'748.25	1'010'000.00		687'658.22	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90.400.330.00	AMORTISSEMENT PATRIMOINE FINANCIER	400'000.00		400'000.00		400'000.00	
90.400.331.00	AMORTISSEMENT PATRIMOINE ADMINISTRATIF	147 10'786'017.94		11'280'000.00		10'215'769.05	
90.400.390.00	INTERETS FONDS POUR ABRIS PC	147 15'127.85					
90.400.390.01	INTERETS EPURATION DES EAUX	21'349.00				19'012.00	
90.400	TOTAL CHARGES	11'916'672.52		12'700'000.00		11'329'223.92	
90.409	REVENUS						
90.409.490.01	INTERETS EPURATION DES EAUX				2'500.00		
90.409.490.03	INTERETS ELIMINATION DES ORDURES		16'173.00		12'000.00		10'952.00
90.409.490.06	INTERETS ET AMORTISSEMENT PISCINE DE GUILLAMO		350'000.00		350'000.00		350'000.00
90.409.490.07	INTERETS ET AMORTISSEMENT BAINS DE GERONDE		300'000.00		300'000.00		
90.409.490.09	INTERETS ET AMORTISSEMENT PATINOIRES		480'000.00		480'000.00		480'000.00
90.409.490.11	INTERETS RESEAU D'EAU		198'200.00		194'500.00		175'300.00
90.409.490.13	INTERETS IMMEUBLE ITAGNE		50'800.00		50'800.00		52'500.00
90.409.490.15	AMORTISSEMENT IMMEUBLE ITAGNE		65'400.00		65'400.00		67'900.00
90.409.490.18	INTERETS ET AMORTISSEMENT BATIMENTS DE LA CULTURE		250'000.00		250'000.00		250'000.00
90.409.490.19	INTERETS ET AMORTISSEMENT ESPACE CULT.DES MARAIS		200'000.00		200'000.00		200'000.00
90.409.490.20	INTERETS ET AMORTISSEMENT DES HALLES		170'000.00		170'000.00		170'000.00
90.409.490.21	INTERETS ET AMORTISSEMENT INFRASTRUCTURES SPORTIVE		200'000.00		200'000.00		200'000.00
90.409	TOTAL REVENUS		2'280'573.00		2'275'200.00		1'956'652.00
90.40	TOTAL SERVICE DE LA DETTE	11'916'672.52	2'280'573.00	12'700'000.00	2'275'200.00	11'329'223.92	1'956'652.00
90	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	12'996'485.29	52'391'715.57	13'756'000.00	48'103'200.00	13'234'247.10	52'068'156.32
	Total compte de fonctionnement	84'271'283.24	83'937'919.48	85'207'590.00	80'201'280.00	86'040'707.81	89'965'770.43
	Excédent de revenus ou de charges		333'363.76		5'006'310.00	3'925'062.62	



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Dépenses et
recettes du
compte
d'investissement

Comptes d'investissement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
10	ADMINISTRATION GENERALE						
10.40	CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES						
10.400	CHARGES						
10.400.500.00	ACHATS DE TERRAINS					2'113'200.00	
10.400.503.00	ACHATS IMMEUBLES	1'726'000.00		1'725'000.00			
10.400	TOTAL CHARGES	1'726'000.00		1'725'000.00		2'113'200.00	
10.409	REVENUS						
10.409.600.10	VENTES DE TERRAINS						30'000.00
10.409.603.00	VENTES D'IMMEUBLES						252'000.00
10.409	TOTAL REVENUS						282'000.00
10.40	TOTAL CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES	1'726'000.00		1'725'000.00		2'113'200.00	282'000.00
10	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	1'726'000.00		1'725'000.00		2'113'200.00	282'000.00

Comptes d'investissement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20	SECURITE PUBLIQUE						
20.20	POLICE MUNICIPALE						
20.202	CHARGES						
20.202.506.00	ACHATS VEHICULES					138'902.05	
20.202.506.02	PARCOMETRES COLLECTIFS	102	52'088.40		120'000.00		
20.202.506.03	RADAR					25'718.30	
20.202.506.05	INSTALLATION CAMERA					99'424.87	
20.202.506.09	EQUIPEMENTS	102	49'136.50		24'700.00	87'513.80	
20.202	TOTAL CHARGES		101'224.90		144'700.00	351'559.02	
20.20	TOTAL POLICE MUNICIPALE		101'224.90		144'700.00	351'559.02	
20.31	INFORMATIQUE						
20.312	CHARGES						
20.312.506.00	EQUIPEMENT ELECTRONIQUE		87'859.85		89'500.00	80'517.00	
20.312	TOTAL CHARGES		87'859.85		89'500.00	80'517.00	
20.31	TOTAL INFORMATIQUE		87'859.85		89'500.00	80'517.00	
20.50	SERVICE DU FEU						
20.502	CHARGES						
20.502.506.01	ACHAT VEHICULE, SERV.FEU	104	236'559.40			36'178.55	
20.502.506.05	INSTALLATION BORNES HYDRANTES		68'272.15		60'000.00	85'080.95	
20.502.561.00	PARTICIPATION ACHAT VEHICULE DU FEU	104			129'000.00		
20.502	TOTAL CHARGES		304'831.55		189'000.00	121'259.50	

Comptes d'investissement				Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20.509	REVENUS								
20.509.661.00	SUBVENTIONS CANTONALES	104			96'280.75				36'781.80
20.509	TOTAL REVENUS				96'280.75				36'781.80
20.50	TOTAL SERVICE DU FEU		304'831.55		96'280.75	189'000.00		121'259.50	36'781.80
20	TOTAL SECURITE PUBLIQUE		493'916.30		96'280.75	423'200.00		553'335.52	36'781.80

Comptes d'investissement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
30	ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
30.20	ECOLES PRIMAIRES						
30.200	CHARGES						
30.200.506.00	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	127'617.20		130'000.00		62'019.35	
30.200	TOTAL CHARGES	127'617.20		130'000.00		62'019.35	
30.209	REVENUS						
30.209.661.00	SUBVENTION EQUIPEMENT INFORMATIQUE		33'667.15		31'800.00		
30.209	TOTAL REVENUS		33'667.15		31'800.00		
30.20	TOTAL ECOLES PRIMAIRES	127'617.20	33'667.15	130'000.00	31'800.00	62'019.35	
30.30	CYCLES D'ORIENTATION						
30.300	CHARGES						
30.300.506.00	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	72'436.25		72'500.00			
30.300	TOTAL CHARGES	72'436.25		72'500.00			
30.309	REVENUS						
30.309.661.00	SUBVENTIONS EQUIPEMENT INFORMATIQUE		9'060.00		21'750.00		
30.309	TOTAL REVENUS		9'060.00		21'750.00		
30.30	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION	72'436.25	9'060.00	72'500.00	21'750.00		
30	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	200'053.45	42'727.15	202'500.00	53'550.00	62'019.35	

110

Comptes d'investissement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40	AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTE						
40.10	AFFAIRES CULTURELLES						
40.100	CHARGES						
40.100.503.06	MAISON DE COURTEN	113 136'454.20		76'300.00		50'000.00	
40.100	TOTAL CHARGES	136'454.20		76'300.00		50'000.00	
40.109	REVENUS						
40.109.661.00	SUBVENTION MAISON DE COURTEN	113	45'000.00				
40.109	TOTAL REVENUS		45'000.00				
40.10	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES	136'454.20	45'000.00	76'300.00		50'000.00	
40.25	THEATRE LES HALLES						
40.250	CHARGES						
40.250.503.00	HALLES					38'085.00	
40.250	TOTAL CHARGES					38'085.00	
40.25	TOTAL THEATRE LES HALLES					38'085.00	
40.30	SPORTS						
40.300	CHARGES						
40.300.501.00	CENTRE SPORTIF ECOSSIA			35'000.00		26'563.45	
40.300.560.00	TENNIS DE GRANGES					50'000.00	

Comptes d'investissement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40.300.565.00	CLUB ALPIN DE SIERRE					165'000.00	
40.300	TOTAL CHARGES	35'843.60		35'000.00		241'563.45	
40.30	TOTAL SPORTS	35'843.60		35'000.00		241'563.45	
40.31	PISCINE DE GUILLAMO						
40.310	CHARGES						
40.310.503.01	GERONDE	117 5'426'437.16		5'000'000.00		3'622'917.95	
40.310	TOTAL CHARGES	5'426'437.16		5'000'000.00		3'622'917.95	
40.31	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO	5'426'437.16		5'000'000.00		3'622'917.95	
40.35	PATINOIRES						
40.350	CHARGES						
40.350.503.00	PATINOIRES	117 19'122.95		28'000.00		91'071.45	
40.350	TOTAL CHARGES	19'122.95		28'000.00		91'071.45	
40.35	TOTAL PATINOIRES	19'122.95		28'000.00		91'071.45	
40	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTE	5'617'857.91	45'000.00	5'139'300.00		4'043'637.85	

Comptes d'investissement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	EAU ET ENERGIE						
60.10	SERVICE DE L'EAU						
60.100	APPROVISIONNEMENT						
60.100.501.00	RESEAU D'EAU	124	671'569.95	696'000.00		941'775.00	
60.100.501.01	POMPAGE D'EAU DE TCHUDANGNA	124		50'000.00		10'675.00	
60.100	TOTAL APPROVISIONNEMENT		671'569.95	746'000.00		952'450.00	
60.109	REVENUS						
60.109.610.00	TAXES RACCORDEMENT EAU	125		99'300.00	50'000.00		71'634.25
60.109	TOTAL REVENUS			99'300.00	50'000.00		71'634.25
60.10	TOTAL SERVICE DE L'EAU		671'569.95	746'000.00	50'000.00	952'450.00	71'634.25
60	TOTAL EAU ET ENERGIE		671'569.95	746'000.00	50'000.00	952'450.00	71'634.25

Comptes d'investissement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE						
70.2	TRAVAUX PUBLICS						
70.210	ROUTES ET PARKINGS						
70.210.501.00	DIVERS AMENAGEMENTS DE ROUTES	137	1'042'610.00	1'850'000.00		444'757.45	
70.210.501.09	AVENUE DU ROTHORN	137	30'725.00	600'000.00		1'875.95	
70.210.501.22	GLAREY, SECTEUR TRANCHEE CFF	137	242'797.45	300'000.00		2'285'319.95	
70.210.501.76	ZONE INDUSTRIELLE DAVAL	137	1'565'768.50	2'000'000.00		572'614.35	
70.210.501.84	CENTRE-VILLE, SECTEUR RUE CENTRALE	137	75'257.50	100'000.00			
70.210.501.85	PASSAGE INFERIEUR DE LA SCIE	137	1'917'720.00	1'800'000.00		336'195.70	
70.210.501.88	AMENAGEMENTS MOBILITE DOUCE	137	28'502.95	40'000.00		17'843.70	
70.210.503.02	COMPLEXE GARE (PARKING + GARE ROUTIERE)	137	359'960.85	1'000'000.00		594'451.00	
70.210	TOTAL ROUTES ET PARKINGS		5'263'342.25	7'690'000.00		4'253'058.10	
70.219	REVENUS						
70.219.610.07	PLUS-VALUES DIVERS AMENAGEMENTS DE ROUTES	138		111'051.20		50'000.00	
70.219	TOTAL REVENUS			111'051.20		50'000.00	
70.230	VEHICULES						
70.230.506.06	UTILITAIRES VOIRIE, ACHATS		146'815.20	165'000.00		294'942.60	
70.230.506.12	ACHATS MACHINES, VOIRIE		29'370.60	35'000.00			
70.230	TOTAL VEHICULES		176'185.80	200'000.00		294'942.60	
70.260	PARCS ET JARDINS						
70.260.503.02	CONSTRUCTIONS PLACES DE JEUX		12'960.00	25'000.00		24'988.75	
70.260.506.03	MACHINES PARCS ET JARDINS ACHATS		41'712.70	40'000.00		44'091.50	
70.260	TOTAL PARCS ET JARDINS		54'672.70	65'000.00		69'080.25	

Comptes d'investissement		Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70.270	CIMETIERES						
70.270.501.00	CIMETIERES, REFECTIONS DIVERSES	33'620.35		30'000.00		73'120.45	
70.270	TOTAL CIMETIERES	33'620.35		30'000.00		73'120.45	
70.2	TOTAL TRAVAUX PUBLICS	5'527'821.10	111'051.20	7'985'000.00	50'000.00	4'690'201.40	
70.3	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT						
70.310	EPURATION DES EAUX						
70.310.501.00	EVACUATION GENERALE DES EAUX	141 1'011'748.90		1'170'000.00		612'167.95	
70.310	TOTAL EPURATION DES EAUX	1'011'748.90		1'170'000.00		612'167.95	
70.319	REVENUS						
70.319.610.00	TAXES DE RACCORDEMENT	142	700'243.05		450'000.00		361'363.85
70.319.661.00	SUBVENTIONS EVACUATION GENERALE DES EAUX						25'000.00
70.319	TOTAL REVENUS		700'243.05		450'000.00		386'363.85
70.320	ELIMINATION DES ORDURES						
70.320.503.00	DECHETTERIE	16'315.20		30'000.00		27'746.30	
70.320.503.03	RAMASSAGE CENTRALISE	49'392.65		60'000.00		7'155.40	
70.320	TOTAL ELIMINATION DES ORDURES	65'707.85		90'000.00		34'901.70	
70.330	COURS D'EAU						
70.330.501.24	CARTE DE DANGERS EAUX	27'122.00		30'000.00		46'853.90	
70.330.501.25	AMENAGEMENTS BONNE-EAU	142 32'386.85		100'000.00		73'621.15	
70.330.501.26	REHABILITATION DES LACS	142 134'055.15		430'000.00		38'093.55	
70.330.501.28	AMENAGEMENTS LOQUETTE	142		250'000.00			
70.330.562.00	RESEAUX D'IRRIGATION	142 12'499.00				11'700.00	
70.330	TOTAL COURS D'EAU	206'063.00		810'000.00		170'268.60	

Comptes d'investissement				Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70.339	REVENUS								
70.339.661.00	SUBVENTIONS COURS D'EAU	142					430'000.00		
70.339.661.01	SUBVENTIONS SECURISATION COURS D'EAU	143			20'985.20				
70.339	TOTAL REVENUS				20'985.20		430'000.00		
70.350	NUISANCES								
70.350.501.00	ASSAINISSEMENT ET OUVRAGE DE PROTECTION	143		53'420.75		400'000.00		54'358.90	
70.359.661.00	SUBVENTIONS CANTONALES	143					360'000.00		7'449.15
70.350	TOTAL NUISANCES			53'420.75		400'000.00	360'000.00	54'358.90	7'449.15
70.3	TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT			1'336'940.50	721'228.25	2'470'000.00	1'240'000.00	871'697.15	393'813.00
70.4	EDILITE ET URBANISME								
70.410	EDILITE								
70.410.503.00	REFECTION DES BATIMENTS COMMUNAUX	145		1'110'414.80		1'321'500.00		378'079.95	
70.410.503.01	REFECTION DES BATIMENTS SCOLAIRES	145		224'219.65		184'500.00		175'911.65	
70.410.503.09	EXTENSION CO GOUBING	145		1'677'420.30		2'000'000.00		5'101'683.70	
70.410.503.12	ECOLE DE GRANGES, AGRANDISSEMENT	145		288'276.45		300'000.00		124'953.85	
70.410.503.22	CAMPING ROBINSON ASSAINISSEMENT			112'526.70		125'000.00		77'750.60	
70.410.503.23	CENTRE SCOLAIRE DE BORZUAT							2'392'684.60	
70.410	TOTAL EDILITE			3'412'857.90		3'931'000.00		8'251'064.35	
70.419	REVENUS								
70.419.631.00	ROBINSON PARTICIPATION TIERS				53'739.35		65'000.00		33'305.55
70.419.661.00	SUBVENTIONS BATIMENTS SCOLAIRES	146			743'398.00		110'000.00		1'599'649.00
70.419.661.01	SUBVENTIONS BATIMENTS COMMUNAUX	146			49'000.00				
70.419	TOTAL REVENUS				846'137.35		175'000.00		1'632'954.55

Comptes d'investissement				Comptes	2014	Budget	2014	Comptes	2013
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70.420	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE								
70.420.501.00	ETUDES PLAN AMEN.LOCAL ET PLANS DE QUARTIERS	146	181'453.35		450'000.00			308'616.95	
70.420	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		181'453.35		450'000.00			308'616.95	
70.430	ESPACES URBAINS								
70.430.501.00	AMENAGEMENTS DE QUARTIERS	146	56'124.65		120'000.00			47'851.95	
70.430	TOTAL ESPACES URBAINS		56'124.65		120'000.00			47'851.95	
70.4	TOTAL EDILITE ET URBANISME		3'650'435.90	846'137.35	4'501'000.00	175'000.00		8'607'533.25	1'632'954.55
70	TOTAL TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE		10'515'197.50	1'678'416.80	14'956'000.00	1'465'000.00		14'169'431.80	2'026'767.55
	Total compte d'investissement		19'224'595.11	1'961'724.70	23'192'000.00	1'568'550.00		21'894'074.52	2'417'183.60
	Investissements nets			17'262'870.41		21'623'450.00			19'476'890.92



Comptes 2014
de la ville de Sierre

Message du Conseil municipal

Note sur la lecture des comptes

Les numéros qui figurent en tête des rubriques correspondent à ceux qui se trouvent dans le fascicule comptable. Voici quelques indications pour faciliter leur lecture.

Prenons, à titre d'exemple, le numéro 30.400.301.02

30 indique le département dont il s'agit
400 désigne la section
301 renseigne sur la nature du compte
02 constitue la sous-rubrique

Le troisième groupe de chiffres est particulièrement important pour la bonne compréhension des informations. Quatre centaines sont utilisées. Elles révèlent la nature du compte. Soit

300 charges de fonctionnement	400 recettes de fonctionnement
500 charges d'investissement	600 recettes d'investissement

Ainsi, dans le numéro que nous donnons en exemple plus haut, on a affaire à une charge de fonctionnement.

Le fascicule comptable fournit le détail des comptes. On y a introduit un système d'index qui permet de savoir:

- 1) si une rubrique fait l'objet d'un commentaire
- 2) dans quelle partie du message se trouve le commentaire.

Sommaire

page

Message du Conseil municipal – Comptes 2014	72
Administration générale	95
Service du cadastre et de la gérance immobilière	97
Economie et tourisme	100
Service de la sécurité publique	101
Tribunal, APEA, curatelle officielle	105
Service de l'enseignement et de la formation	107
Culture, jeunesse et intégration	112
Sports	115
Service du culte	118
Actions sociales et médico-sociales	119
Service de l'eau et de l'énergie	121
Services techniques	131
Service financier	147
Service des contributions	148
Répartition des tâches au sein de l'Autorité politique	155

Comptes 2014

Message du Conseil municipal au Conseil général

1. Introduction

Un monde à la recherche d'un nouvel équilibre

Les bouleversements sociaux ne surviennent de manière brusque et inattendue qu'aux yeux de ceux qui, pour une raison ou une autre, ne perçoivent pas les mouvements profonds à l'œuvre dans leur environnement. Il s'agit parfois d'une insuffisance de sagacité, plus souvent d'un refus a priori du changement.

Le réchauffement climatique en fournit un bon exemple. Peu de gens songent encore à contester sa réalité ou à récuser l'influence des activités humaines sur cette évolution patente. Il reste à prendre conscience des changements que cela induira au niveau local comme à l'échelle de la planète. Pour ne considérer que le Valais, on prévoit bien évidemment les incidences que cela peut avoir sur l'agriculture et sur le tourisme; mais il ne s'agit là que des conséquences les plus évidentes, et certainement pas les plus difficiles à affronter.

Le souci de l'environnement finit par s'imposer à toutes les sociétés, sinon à tous les individus. L'empoisonnement des sols et de l'air, l'appauvrissement des ressources naturelles ont conduit à ce paradoxe que c'est à une planète anémiée que l'on demandera d'assurer l'existence d'une population en expansion. Les nouvelles générations devront inventer un nouveau système de vie, sinon de survie.

La richesse mondiale est considérable. Mais son mode de production fait que les riches le deviennent toujours davantage, tandis qu'une partie croissante de la population sombre dans la précarité. Loin d'atténuer ce mouvement divergent, les crises l'accentuent. C'est ainsi que les revenus des privilégiés n'ont cessé de progresser depuis 2008, alors qu'à l'autre bout de l'échelle sociale les conditions de vie deviennent de plus en plus dures, voire insupportables dans de nombreux pays. Il paraît évident que la capacité de résistance pacifique à une telle tension sociale n'est pas illimitée.

La question des dettes contient son lot d'incongruités. Selon la doctrine officielle, les pays doivent parvenir à les effacer au moyen de deux mécanismes: la rigueur et la croissance. Or, les deux objectifs sont incompatibles. Plus il y a de rigueur, plus les finances publiques s'essouffent et les pays plongent dans l'endettement. D'autre part, s'est-on jamais demandé s'il est vraisemblable que les grands pays européens, Allemagne comprise, parviennent un jour à payer leurs dettes? Il y faudrait une croissance à la chinoise pendant de nombreuses décennies pour que cela soit envisageable. Dès lors que cela est impossible, il faudra bien s'orienter vers des solutions qu'on s'est refusé à évoquer jusqu'ici, tout au moins publiquement.

Dieu n'est pas mort, contrairement à ce qu'annonçait Nietzsche, entre autres. Le relativisme des sociétés européennes avait conduit à considérer les religions comme un fait social traditionnel; chacun y puisait les croyances et pratiques qu'il jugeait utiles à sa vie quotidienne, voire à ses espérances. Les mouvements charismatiques américains, tout comme le radicalisme islamique ou l'intégrisme catholique, paraissaient des survivances archaïques vouées à une progressive disparition, il y a peu de temps encore.

Or, il semble désormais que, non seulement ces mouvements retrouvent de l'énergie, mais qu'ils poursuivent tous des buts hégémoniques. La situation est encore complexifiée par la présence dans toutes les sociétés d'une minorité agnostique ou athée.

La majorité des gens qui vivent sur cette planète souffrent de la guerre, des persécutions, de la pauvreté. Il est dès lors naturel que ceux qui en ont la possibilité cherchent à fuir ces maux et à rejoindre ce qui leur paraît être un eldorado, l'Europe. Et il est tout aussi normal que nous manifestations notre solidarité envers ces malheureux. Mais voilà que ces immigrés, en raison de leur nombre, suscitent des réactions toujours plus vives de rejet et posent des problèmes pratiques aux collectivités concernées. Nous approchons manifestement d'un clash entre ces préoccupations antagonistes, solidarité et repli identitaire.

Les quelques évolutions mentionnées ci-dessus ont atteint ce qu'on pourrait appeler leur point d'explosion. A quoi ressembleront les bouleversements à venir? On ne le sait évidemment pas. En revanche, il est certain qu'ils toucheront la Suisse et que les problèmes évoqués doivent être intégrés à toute réflexion politique. Certaines situations relèvent encore, en partie au moins, de compétences politiques à tous les échelons, du local au national, à l'international. Il serait malvenu d'écarter les problèmes de nos préoccupations au profit d'un confort immédiat.

Deux petits séismes sur l'économie suisse

Notre pays a connu une année économique que l'on peut considérer comme faste dans l'environnement européen. Ses exportations ont progressé pour la cinquième année consécutive, et de manière significative (+3,5 %). Les secteurs les plus dynamiques ont été, sans surprise, la pharmachimie, la joaillerie et l'horlogerie, les machines-outils et l'électronique, sans oublier les technologies médicales.

La part de l'industrie dans le PIB du pays s'élève assez régulièrement alentour de 25%, ce qui est tout à fait considérable. D'autant que la plupart des secteurs se plaignent d'un frein à la croissance résultant d'un déficit en personnel.

Or, voilà que le 9 février 2014, le peuple a accepté, à la surprise générale, une initiative visant à limiter l'immigration de masse. Dès que la loi d'application entrera en vigueur, nos entreprises se heurteront à de graves problèmes de recrutement à l'étranger et donc se verront contraintes à limiter leurs activités de production, même en cas de forte demande du marché. L'acceptation de l'initiative aura d'autres effets qui rendront probablement difficile le maintien des relations bilatérales avec l'Union européenne.

Alors que les autorités politiques, les milieux économiques et scientifiques s'employaient à atténuer les conséquences de cette décision inattendue, un autre événement allait saturer de nuages un ciel déjà bien gris: la fin de l'intervention de la Banque nationale pour maintenir le franc à un taux plancher.

La perplexité est désormais grande dans l'ensemble du pays.

Un environnement dégradé

Le décollage de l'économie dans les pays européens n'est toujours pas au rendez-vous. Certes, la baisse de l'euro et le recul du prix du pétrole ont apporté un peu d'air dans une conjoncture étouffante. La plupart de nos partenaires ne parviennent toujours pas à équilibrer leurs comptes, de sorte que leurs dettes publiques poursuivent leur ascension vertigineuse.

La décision de la Banque européenne d'injecter plus de mille milliards dans l'économie en actionnant la planche à billets peut permettre une amélioration de la conjoncture dans un délai de dix à douze mois, à condition toutefois que les banques privées jouent à leur tour le jeu de la croissance.

La Chine a choisi de porter une plus grande attention à son économie intérieure, au détriment de ses exportations. Elle prévoit un recul de deux ou trois points dans cette activité. La Russie quant à elle est mise en difficulté par l'effondrement des cours du pétrole, par les sanctions imposées par les pays occidentaux ensuite de ses démarches expansionnistes, et encore par une fuite des capitaux (151 milliards de dollars en 2014, et probablement plus en 2015). Les autres géants, comme le Brésil et l'Inde, sont minés par une corruption endémique, une gouvernance chaotique et la méfiance des investisseurs potentiels.

Il faut relever cependant, pour s'en réjouir, la reprise de la croissance et de l'emploi aux Etats-Unis.

Le Fonds monétaire international table sur une croissance globale de 3,5%, une progression largement insuffisante pour relancer la machine économique. Le billet vert réfléchit cette embellie. Au cours des deux derniers mois, il s'est apprécié de 17% par rapport au franc suisse. Bonne nouvelle pour notre pays qui facture en dollars un quart environ de ses exportations; c'est une fenêtre de ciel bleu dans la grisaille ambiante.

Réflexion sur deux secteurs sensibles

Le tourisme a souffert en 2014 des conditions météorologiques particulièrement défavorables de l'été, après un hiver en demi-teinte. En juillet, le meilleur mois de la saison, la Suisse a enregistré un recul de 2,7% sur un an; en Valais, la baisse a été de 5,1%. On dira que ce revers est essentiellement conjoncturel. Mais il touche une activité en difficulté depuis déjà pas mal d'années, principalement dans les régions alpines. Une activité qui devra affronter un nouveau handicap désormais: celui d'un franc plus lourd de 20%.

La situation du tourisme suscite des réflexions et des débats si nombreux qu'on ne saurait en rajouter ici, sinon pour relever deux faits intéressants. Une étude internationale portant sur la notoriété des stations alpines fait apparaître que les quatorze premières places reviennent à des destinations autrichiennes; Val Gardena, en Italie, se hisse sur la dernière marche de ce top 15.

Une même étude, portant sur les destinations urbaines, place la Suisse dans une situation nettement plus avantageuse: les cinq principales villes du pays figurent dans le top 15 européen. Un résultat remarquable si l'on considère la richesse du patrimoine urbain de l'Europe. Il vaut la peine de s'interroger sur ce succès, dans la mesure où nos villes n'ont guère d'architectures ou de monuments grandioses à exhiber.

La concentration des instances internationales et des pôles économiques joue un rôle évident. Mais au-delà? Deux autres facteurs rendent compte de l'intérêt des touristes pour nos principales villes: l'excellence des centres de formation et de recherche, la grande richesse de l'offre culturelle dans un petit périmètre.

A noter toutefois qu'un sondage réalisé auprès de la clientèle asiatique a montré que celle-ci était surtout attirée chez nous par la renommée du paysage alpin. Malheureusement pour nos stations, ces hôtes choisissent d'admirer les Alpes... depuis la plaine.

Un autre secteur appelle une réflexion: celui de la construction. Cette branche, si l'on en croit son association faîtière ainsi que les économistes, aurait atteint son zénith en 2014, réalisant un chiffre d'affaires de 20 milliards. Cependant, les commandes se sont effondrées en fin d'année, ce qui laisse présager un ralentissement sensible de l'activité.

Ce coup de frein intervient après une période d'expansion d'une durée exceptionnelle (quinze ans). Cette fuite en avant inquiétait à la fois le gouvernement, les banques et une partie de la population. Le rythme accéléré des constructions a probablement joué un rôle dans l'acceptation de l'initiative relative à l'immigration. Le projet de la Fondation Weber, quant à lui, attaquait le problème de front.

Le fait que la Confédération ait choisi dans le même temps de mettre à jour la loi sur l'aménagement du territoire montre bien la réalité d'une préoccupation grandissante quant à l'exploitation du sol. Cela étant, il faut espérer que le secteur de la construction ne se retrouve pas dans la situation des années 1990, plongé dans une récession profonde. Il serait souhaitable pour cela que les pouvoirs publics encouragent de manière sensible les travaux d'entretien et les aménagements destinés à réduire la consommation énergétique.

Conclusion

La Suisse a connu une année 2014 qu'on peut qualifier de faste en considérant le contexte international. Elle devra surmonter quelques handicaps importants en 2015, notamment celui relatif aux restrictions de l'immigration.

Depuis la fin du baby-boom, la population suisse ne se renouvelle pas du fait d'un taux de fécondité de 1,5 enfant par femme. L'immigration sert, entre autres choses, à combler ce déficit. Elle permettrait en l'occurrence de réunir des compétences que nous ne trouvons pas dans un petit pays comme le nôtre pour atteindre l'excellence dans de nombreux domaines.

L'autre danger lié à l'introduction de quotas d'immigration tient à nos relations avec l'Europe. Si celles-ci venaient à se détériorer, la Suisse se heurterait à des difficultés majeures, économiques et politiques. Comme personne ne souhaite voir se réaliser une telle éventualité, gageons qu'une solution sera trouvée pour préserver l'essentiel des acquis politiques, économiques et sociaux.

2. Les comptes 2014 de la Ville de Sierre

Les comptes 2014 de la Ville bouclent sur un résultat négatif de quelque 333'000 francs, alors qu'on attendait une perte de 5 millions. Il s'agit d'un écart considérable de 4,7 millions, résultant pour l'essentiel de recettes supérieures aux prévisions.

Les recettes fiscales dépassent de 4,4 millions les prévisions. En fait, elles s'inscrivent dans la même ligne réjouissante que celle observée dans les comptes 2013. L'écart par rapport au budget résulte uniquement d'une estimation trop modeste de ces recettes lors de l'établissement du budget, faute d'éléments permettant de prévoir cette embellie.

En revanche, les recettes liées aux aménagements de production marquent une nouvelle baisse; elles se situent même en-dessous des prévisions budgétaires pour près de 900'000 francs. Les recettes nettes liées à l'électricité ne contribuent plus que pour 2,85 millions aux résultats de la Ville, alors qu'elles se situaient à plus de 9 millions en 2012. Le marché international de l'électricité explique cette évolution.

Quant aux charges, elles régressent heureusement d'un peu plus de 900'000 francs, essentiellement dans les postes «Amortissement» et «Intérêts débiteurs». A relever toutefois une diminution de 230'000 francs de la participation de la Ville à la crèche et au CMS. Malheureusement, au niveau de la comptabilité générale, cette baisse est largement compensée par une facture de l'Etat du Valais, plus élevée que prévu, pour la participation au traitement du personnel enseignant (+275'000 francs).

La marge d'autofinancement est de 11,4 millions de francs.

Quant aux investissements, leur taux de réalisation par rapport au budget se situe à 83 %, légèrement en retrait par rapport à l'exercice 2013 (90 %).

2.1. Variations majeures

Les variations majeures de l'exercice 2014 concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables):

10.109.436.06	Remboursement et récupération des salaires		83'526
20.302.351.00	Taxes cantonales	-38'651	
20.309.431.01	Permis de séjours	73'794	35'143
20.404.332.00	Amortissement complémentaire abris publics	-203'508	
20.409.480.00	Prélèvement fonds pour abris publics	203'508	0
30.100.351.02	HES-SO Valais		-88'014
30.200.361.01	Contrib. communale au personnel enseign. primaire		-166'680
30.300.361.00	Contrib. communale au personnel enseign. secondaire		-107'945
30.309.439.00	Autres recettes (cycles d'orientation)		103'081
40.100.301.00	Traitements (y c. délégués jeunesse et intégration)	-57'864	
40.100.303.00	Charges sociales	-16'385	
40.109.461.01	Subvention cantonale jeunesse et intégration	96'215	21'966
40.329.434.00	Entrées Bains de Géronde		-128'092
50.100.318.01	Accueil petite enfance (crèche-UAPE)		165'165
50.100.364.00	Frais d'itinéraires (apprentis et étudiants)	224'716	
50.109.461.01	Subv. frais d'itinéraires (apprentis et étudiants)	-110'354	114'362
50.300.361.01	Contrib. institutions pour handicapés	106'852	
50.300.361.02	Financement prestation compl. (part. communale)	98'992	
50.300.366.03	Aides sociales, participations diverses (LIAS)	-192'265	13'579
60.200.312.00	Frais d'exploitation des aménagements de production	202'264	
60.209.435.00	Recettes d'aménagement de production	-952'223	-749'959
60.209.426.05	Energie de restitution FM Gouggra SA		-71'963
70.210.314.02	Entretien des routes urbaines		122'192
70.310.331.00	Amortissement collecteurs		150'000
70.320.318.04	Exploitation aires de compostage		-106'952
90.209.426.06	Dividende SIESA		-133'100
90.309.400.00	Impôt sur le revenu	1'411'792	
90.309.400.01	Impôt sur la fortune	385'833	
90.309.400.03	Impôt prélevé à la source	-457'129	
90.309.403.00	Impôt prestations en capital prévoyance professionnelle	281'205	
90.309.403.01	Impôt sur les bénéfices de liquidation	120'373	1'742'074
90.319.401.00	Impôt sur le bénéfice	1'668'056	
90.319.401.01	Impôt sur le capital	199'556	
90.319.401.02	Impôt minimum	137'352	2'004'964

90.329.403.00	Impôt sur gains immobiliers	298'161	
90.329.405.00	Impôt sur successions et donations	188'375	486'536
90.400.322.16	Emprunt à long terme		322'252
90.400.331.00	Amortissement patrimoine administratif		493'982
	Total		4'306'117

3. Compte de fonctionnement

3.1. Comparaison compte - budget

	Budget	Comptes	Variations	
Revenus de fonctionnement	80'201'280	83'937'919	3'736'639	4,66%
Charges de fonctionnement	85'207'590	84'271'283	(936'307)	-1,1%
Excédent de revenus (charges)	(5'006'310)	(333'364)	4'672'946	

3.2. Ecarts constatés dans les différents services

Administration générale	338'965
Sécurité publique	240'407
Enseignement et formation	-388'347
Culture, sports et culte	-213'227
Santé publique et affaires sociales	338'764
Eau et énergie	-815'363
Services techniques	123'717
Finances et impôts	5'048'030
Amélioration du résultat	4'672'946

3.3. Charges de fonctionnement

Budget des charges

Considérées par nature, les charges ont évolué comme suit entre le budget et les comptes 2014:

Charges par nature	Budget 2014	Comptes 2014	Variations	
	en 1000 fr	en 1000 fr	en 1000 fr.	en %
Charges du personnel	19'701	19'939	238	1,21
Biens, services, marchandises	20'248	19'580	-668	-3,3
Intérêts passifs	1'040	713	-327	-31,44
Amortissements	13'441	13'004	-437	-3,25
Parts à contributions sans affectation	240	255	15	6,25
Dédommagements collectivités	7'420	7'492	72	0,97
Subventions	17'946	18'052	106	0,59
Attribution aux financements spéciaux	235	211	-24	-10,21
Imputations internes	4'937	5'025	89	1,78
Total	85'208	84'271	-937	-1,1

Charges par nature

Nous présentons ci-après les dépenses les plus significatives en fonction de leur nature.

3.3.1. Charges du personnel (Rubrique 30)

	Budget	Comptes
En francs	19'701'350	19'939'442
Ecart en francs		238'092
Ecart en %		1,21

La ventilation des charges du personnel, y compris les charges sociales, se présente comme suit:

	Autorité et commissions		Collaborateurs communaux		Autres charges du personnel		Personnel enseignant non financé par l'Etat		Total	
	en francs	var. %	en francs	var. %	en francs	var. %	en francs	var. %	en francs	var. %
Comptes 2012	603'815		16'873'252		1'022'701		1'249'602		19'749'370	
Comptes 2013	595'568	-1.37	17'106'163	1.38	774'203	-24.30	1'079'473	-13.61	19'555'406	-0.98
Comptes 2014	594'189	-0.23	17'722'731	3.60	527'285	-31.89	1'095'236	1.46	19'939'442	1.96
Budget 2014	626'500		17'373'984		553'700		1'147'166		19'701'350	

3.3.1.1. Collaborateurs communaux

Le budget 2014 prévoyait une augmentation de la masse salariale de 1,8 % pour les ajustements liés au mérite. A fin octobre, l'indice du coût de la vie était négatif et le Conseil municipal a décidé de maintenir l'échelle de salaires existante.

3.3.1.2. Départs, engagements de personnel

Ont pris leur retraite:

Alphonse Ballestraz, chauffeur
Yvonne Berclaz, cheffe de bureau
Mary Clotilde Berthousoz, responsable de la bibliothèque
Martine Epiney, cheffe de bureau
Dominique Papilloud, chef de service
Jacques Zufferey, sergent de police

Ont quitté le service communal:

Simon Eggs, curateur
Maxime Fournier, curateur

Les collaborateurs suivants ont été engagés:

Paul-André Antille, responsable de l'atelier mécanique
Valérie Beuchat, collaboratrice au contrôle de l'habitant
Raphaël Carron, curateur
Claude Genoud, collaborateur à la voirie
Sandra Levai, responsable de la bibliothèque
Suzanne Masserey, adjointe à la direction des écoles
Katarina Palac, agente de police
Muriel Perruchoud, déléguée régionale à l'intégration
Alessandro Pinelli, agent de police

Benoît Röthlisberger, chauffeur à la voirie
 Nathalie Sauteur, responsable du secrétariat des services techniques
 Jean-Charles Vuistiner, responsable logistique à la protection civile
 Didier Vultagio, chef du service des contributions
 Jacqueline Wyder-Besson, curatrice

3.3.1.3. Répartition des effectifs dans les services

Pour la clarté de l'exposé, nous indiquons dans le tableau qui suit, non pas le nombre de personnes employées, mais le nombre de postes équivalant à un emploi à plein temps (PEPT).

Service	PEPT effectif 2014	PEPT effectif 2013	PEPT effectif 2012
Chancellerie - Réception	6,1	6,1	6,1
Promotion économique	1,2	1,2	1,2
Concierges	6	6	6
Police municipale	29,7	29,7	27,5
Informatique	2,4	2,5	2,5
Contrôle de l'habitant	2,7	2,7	2,7
PCi, feu	5,5	5,5	5,5
Autorité de protection et curatelle	6,2	5,7	5,4
Direction des écoles	6,5	6,7	4
Affaires culturelles et sportives	5,2	4,6	4,6
Bibliothèque	4,8	4,9	4,9
Théâtre Les Halles	4,4	4,4	4
Piscines municipales	4,2	4,8	4,8
Patinoires	2	2	2
Finances	3,7	3,7	3,7
Contributions et cadastre	7,3	7,3	7,3
Total administration	97,9	97,8	92,2
Administration services techniques	14	13,8	14,9
Parcs & jardins	12	12	12
Voirie	32	32	31
Total services techniques	58	57,8	57,9
Total général	155,9	155,6	150,1

On constate que la Ville de Sierre compte 155,9 PEPT.

La différence entre l'effectif 2013 et l'effectif 2014 s'explique comme suit:

- création d'un nouveau poste aux affaires culturelles (0,6 EPT), à l'APEA (0,5 EPT) et à l'administration des services techniques (0,2 EPT)
- diminution d'un poste à la piscine (0,6 EPT)
- réduction du taux d'activité à la direction des écoles (0,2 EPT), à la bibliothèque (0,1 EPT) et à l'informatique (0,1 EPT).

Ne sont pas compris dans ces effectifs le personnel de nettoyage, les auxiliaires rattachés aux différents services, les apprentis et stagiaires ainsi que le personnel temporaire.

3.3.2. Biens, services, marchandises (rubrique 31)

	Budget	Comptes
En francs	20'248'140	19'579'414
Ecart en francs		-668'726
Ecart en %		-3,3

Le tableau suivant permet d'apprécier les écarts par rubriques entre les comptes et le budget.

Rubriques		En milliers de francs		
		effectif	budget	différence
310	Matériel, imprimés	717	743	-26
311	Mobilier, véhicules, machines	358	254	104
312	Eau, énergie, combustibles	7'845	8'250	-405
313	Autres marchandises	970	963	7
314	Entretien des immeubles	1'814	1'967	-153
315	Entretien d'objets mobiliers	2'003	1'990	13
316	Loyers	317	322	-5
317	Dédommagements	249	260	-11
318	Honoraires, prestations de service	5'216	5'379	-163
319	Frais divers	90	120	-30
	Total	19'579	20'248	-669

Cette diminution de charges provient de plusieurs variations budgétaires, dont les plus significatives sont reprises ci-après (montants arrondis et exprimés en milliers de francs).

311 - Mobilier, véhicules, machines

20.402.311.00	Mobilier, machines et matériel PC	60	60
---------------	-----------------------------------	----	----

312 - Eau, énergie, combustibles

30.400.312.02	Chauffage cycles d'orientation	-33	
60.200.312.00	Frais d'exploitation des aménagements de production	-202	
60.400.312.00	Energie éclairage public	-35	-270

314 - Entretien des immeubles

70.210.314.02	Entretien des routes urbaines	-122	
70.410.314.00	Entretien des bâtiments municipaux	-37	-159

318 - Honoraires, prestations de service

10.102.318.06	Frais de poursuites	-44	
20.312.318.09	Licences, logiciels et programmation	-37	
30.300.318.02	Soins dentaires scolaires	49	
50.100.318.01	Accueil petite enfance (crèche-UAPE)	-165	
70.320.318.04	Exploitation aires de compostage	107	
70.410.318.01	Emoluments cantonaux	36	-54
	Total		-423

3.3.3. Intérêts passifs (rubrique 32)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	1'040'000	713'039
Ecart en francs		-326'961
Ecart en %		-31,44

Les recettes fiscales 2013 et 2014, non connues à l'heure de l'établissement du budget 2014 et qui se sont révélées être respectivement de 5 et 4 millions supérieures aux prévisions, ont permis de dégager une importante trésorerie, et ainsi de réduire le recours à l'emprunt. L'endettement bancaire a augmenté de 7,5 millions par rapport au bouclage 2013.

La différence enregistrée s'explique également par le niveau toujours très bas des taux du marché, plus favorable qu'escompté lors de l'établissement du budget.

La Ville a conclu deux crédits cadres avec des consortiums bancaires, ce qui lui permet d'emprunter jusqu'à un plafond total de 60 millions de francs, au taux Libor ou SWAP, plus la marge. Ces consortiums bancaires sont composés de la manière suivante:

- pour le premier: Banque cantonale du Valais, Crédit Suisse, Banque Raiffeisen, UBS
- pour le second: Banque cantonale du Valais, UBS.

La Ville dispose d'autre part d'un crédit de 4 millions auprès de la SUVA, crédit ouvert dans le courant du dernier trimestre 2014 et bénéficiant d'un taux très favorable.

Emprunts à moyens et longs termes existants au 31 décembre 2014

<i>Bailleurs de fonds</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Taux</i>	<i>Montant</i>	<i>Intérêts</i>
Consortium bancaire	09.01.2009	30.01.2015	2,57	3'000'000	77'100
Consortium bancaire	25.03.2009	29.03.2016	2,4	5'000'000	120'000
Consortium bancaire	27.05.2009	29.05.2015	2,4	2'500'000	60'000
Consortium bancaire	30.06.2009	30.06.2016	2,67	3'000'000	80'100
Consortium bancaire	25.08.2009	31.08.2017	2,5	3'000'000	75'000
Consortium bancaire	10.08.2010	30.08.2019	2,15	3'000'000	64'500
Consortium bancaire	26.01.2012	26.01.2022	1,525	2'000'000	30'500
Consortium bancaire	24.02.2012	24.02.2022	1,525	3'000'000	45'750
Consortium bancaire	27.08.2012	29.08.2022	1,5	4'000'000	60'000
Consortium bancaire	30.06.2014	30.06.2023	1,5	3'500'000	26'250
Consortium bancaire	30.06.2014	28.06.2024	1,63	3'500'000	28'525
SUVA	27.10.2014	28.10.2024	1,1	4'000'000	7'700
Crédits LIM				1'312'000	
Total				40'812'000	675'425

Précisons encore que la Commune s'est portée caution de nombreux prêts. Le détail de ces engagements figure en annexe aux comptes.

3.3.4. Amortissements (rubrique 33)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	13'441'000	13'004'289
Ecart en francs		-436'711
Ecart en %		-3,25

Les amortissements du patrimoine administratif, y compris les services autofinancés tels que les services de l'eau, de l'épuration des eaux et de l'élimination des ordures, varient principalement en fonction du volume des investissements réalisés. Ces derniers se sont révélés être légèrement en deçà des prévisions budgétaires.

Ces amortissements ont été calculés de manière à satisfaire au taux prescrit par les articles 51 et suivants de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2014.

Notons qu'un amortissement complémentaire de quelque 204'000 francs a été effectué, selon les directives comptables du Canton, suite au prélèvement sur le fonds concernant les abris PC; il s'agit des travaux engagés en 2014 pour la modernisation de l'abri de Goubing.

Quant aux pertes sur débiteurs, comptes dans lesquels sont enregistrés les ADB reçus durant l'année ainsi que les provisions constituées pour se prémunir contre les risques d'insolvabilité encourus, elles se situent dans la lignée des prévisions budgétaires. Les montants provisionnés découlent de l'analyse périodique de l'état des débiteurs, basée sur des critères d'appréciation constants tels que leur niveau de solvabilité et les perspectives d'encaissement résultant des recours engagés.

Amortissements ordinaires		-644
70.310.331.00 Amortissement collecteurs		-150
90.400.331.00 Amortissement du patrimoine administratif		-494
Amortissements complémentaires		204
20.404.332.00 Amortissement complémentaire abris PC		204
Total		-440

3.3.5. Parts à des contributions sans affectation (rubrique 34)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	240'000	254'907
Ecart en francs		14'907
Ecart en %		6,21

On ne relève pas de variation significative dans cette rubrique.

3.3.6. Dédommagements à des collectivités publiques (rubrique 35)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	7'420'400	7'492'083
Ecart en francs		71'683
Ecart en %		0,97

Les principales variations par rapport au budget, exprimées en milliers de francs, sont reprises dans le tableau ci-après:

20.302.351.00	Taxes cantonales (permis de séjour)	39
30.100.351.02	HES-SO Valais	88
50.100.352.00	Participation au centre médico-social régional	-55
60.200.352.04	Frais énergie de restitution FM Gouggra SA	49
70.310.352.01	STEP de Noës	-72
	Total	49

3.3.7. Subventions accordées et redistribuées (rubriques 36 + 37)

	Budget	Comptes
En francs	17'945'800	18'051'753
Ecart en francs		105'953
Ecart en %		0,59

Les principaux écarts constatés au chapitre des subventions accordées concernent des contributions obligatoires dues au Canton sur lesquelles la Commune n'a aucune prise. Ces variations sont énumérées dans le tableau ci-après (en milliers de francs).

Le solde de l'écart provient de variations de moindre importance sur un nombre significatif de comptes.

Contributions obligatoires liées à l'action sociale cantonale

50.300.361.00	Aides aux chômeurs - Fonds cant. pour l'emploi	59	
50.300.361.01	Contrib. institutions pour handicapés	-107	
50.300.361.02	Financement prestation compl. (part. communale)	-99	
50.300.366.03	Aides sociales, participations diverses (LIAS)	192	45

Autres contributions obligatoires

30.200.361.01	Contrib. comm. au personnel enseign. primaire	167	
30.300.361.00	Contrib. comm. au personnel enseign. secondaire	108	
50.100.364.00	Frais d'itinéraires (apprentis et étudiants)	-225	
70.210.361.00	Routes cantonales, entretien	61	
70.210.361.02	Routes cantonales région Sierre, div. participations	-74	
70.250.365.00	Participation transports publics régionaux	54	
70.330.361.00	Participation Rhône 3	60	151
	Total		196

3.3.8. Attributions aux financements spéciaux (rubrique 38)

	Budget	Comptes
En francs	234'500	211'012
Ecart en francs		-23'488
Ecart en %		-10,02

Cette rubrique concerne les attributions aux fonds constitués en faveur des services autofinancés (service de l'eau, épuration des eaux et élimination des ordures), lorsque ceux-ci présentent un excédent de revenus. Elle enregistre par ailleurs les dotations aux fonds pour financements spéciaux, notamment les taxes compensatoires pour places de parc et les intérêts rémunérateurs du fonds pour abris PC. Les écarts suivants ont été enregistrés sur ces comptes par rapport aux prévisions:

20.404.380.00	Attribution au fonds, abris PC	+15'128
60.102.380.00	Attribution au fonds, épuration des eaux	-71'116
70.210.380.00	Attribution au fonds, places de parc	+32'500
	Total	-23'488

Un intérêt rémunérateur est désormais calculé sur le montant du fonds abris PC figurant au bilan communal. En 2014, des intérêts de l'ordre de 15'000 francs, non prévus au budget et concernant les années 2012 à 2014, ont été comptabilisés conformément aux instructions de l'Etat notifiées bien après l'établissement du budget 2014. Ce montant est porté en augmentation du fonds pour abris publics figurant au bilan communal.

Le budget 2014 prévoyait un bénéfice de l'ordre de 229'500 francs concernant l'épuration des eaux, suite à l'introduction des nouveaux tarifs de l'eau. Ces prévisions se sont révélées supérieures à la réalité, puisque l'exercice boucle avec une attribution au fonds de quelque 158'000 francs.

Le solde de l'écart par rapport au budget, soit 32'500 francs, alimente le fonds en faveur des places de parc. La Commune facture une taxe compensatoire aux propriétaires qui ne respectent pas les prescriptions minimales du règlement des constructions en matière de places de stationnement; cette recette peut difficilement être évaluée avec précision. En fin d'exercice, le compte de charges est destiné à balancer le compte des recettes «Taxes compensatoires places de parc» enregistrées durant l'année.

3.4. Revenus de fonctionnement

Budget des revenus

Par rapport au budget, les revenus de fonctionnement ont évolué comme suit:

<i>Revenus par nature</i>	<i>Budget 2014 en 1000 fr.</i>	<i>Comptes 2014 en 1000 fr.</i>	<i>Variations</i>	
			<i>en 1000 fr.</i>	<i>en %</i>
Impôts + patentes	43'910	48'251	4'341	9,89
Revenus des biens	6'610	6'483	-127	-1,92
Contributions	19'621	19'095	-526	-2,68
Parts à des recettes sans affectation	459	486	27	5,88
Restitutions de collectivités publiques	1'999	2'021	22	1,1
Subventions	2'278	2'185	-93	-4,08
Prélèvement financements spéciaux	388	392	4	1,03
Imputations internes	4'936	5'025	89	1,8
Total	80'201	83'938	3'737	4,66

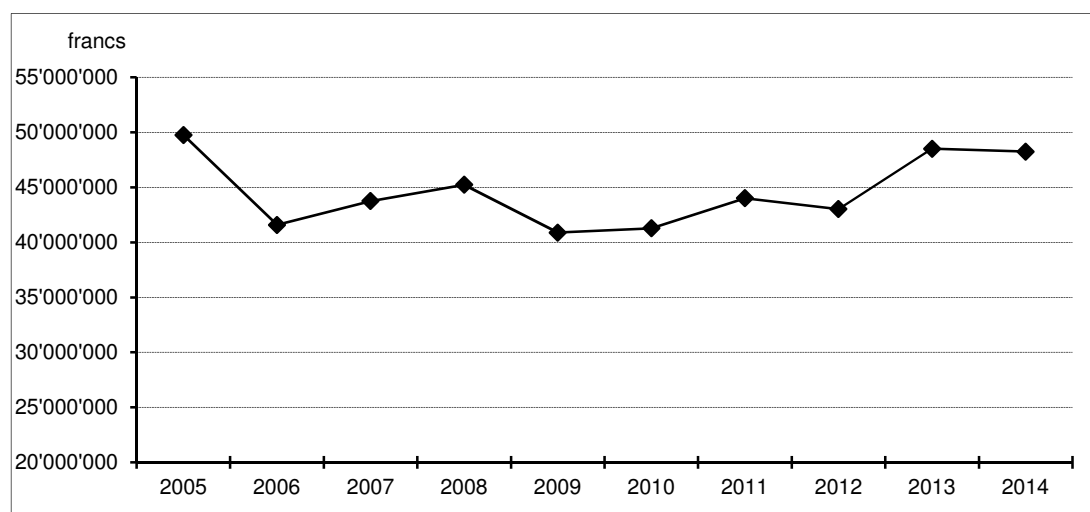
Revenus par nature

Nous présentons ci-après les revenus les plus significatifs en fonction de leur nature.

3.4.1. Impôts (rubriques 40 + 41)

	Budget	Comptes
En francs	43'910'000	48'251'149
Ecart en francs		4'341'149
Ecart en %		9,89

Evolution des recettes fiscales



En 2014, l'augmentation des recettes fiscales est principalement due aux postes suivants:

Impôts des personnes physiques

90.309.400.00	Impôt sur le revenu	1'412	
90.309.400.01	Impôt sur la fortune	386	
90.309.400.03	Impôt prélevé à la source	-457	
90.309.403.00	Impôt prestations en capital de la prévoyance prof.	281	
90.309.403.01	Impôt sur les bénéficiaires de liquidation	120	1'742

Impôts des personnes morales

90.319.401.00	Impôt sur le bénéfice	1'668	
90.319.401.01	Impôt sur le capital	200	
90.319.401.02	Impôt minimum	137	2'005

Autres impôts

90.329.403.00	Impôt sur gains immobiliers	298	
90.329.405.00	Impôt sur successions et donations	188	486
Total			4'233

Comme constaté lors du bouclage 2013 déjà, les recettes fiscales sont largement supérieures au budget. Elles se situent par ailleurs à un niveau comparable aux recettes 2013.

La plus grande progression est enregistrée dans le cadre des impôts perçus sur les personnes morales, principalement en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice. Cette catégorie de contribuables, volatile et fluctuante, est la plus difficile à évaluer avec précision.

Les variations relatives aux impôts des personnes physiques concernent principalement l'impôt sur le revenu, dont le montant est influencé par les estimations issues des dernières taxations disponibles (2012 et 2013) ou d'autres facteurs tels que le nombre d'habitants, ou encore les rattrapages effectués sur les années antérieures.

D'autres recettes d'impôts, principalement les impôts sur les successions et donations, sur les gains immobiliers, sur les bénéfices de liquidation ou sur les prestations en capital de la prévoyance professionnelle, sont par nature peu prévisibles.

3.4.2. Revenus des biens (rubrique 42)

	Budget	Comptes
En francs	6'609'650	6'483'175
Ecart en francs		-126'475
Ecart en %		-1,91

Les variations les plus significatives sont les suivantes (en milliers de francs):

10.409.423.00	Locations	64
10.409.423.01	Redevances publicitaires	-60
20.209.427.01	Recettes parkings (TVA)	54
60.209.426.05	Energie de restitution FM Gougra SA	-72
90.209.426.06	Dividende SIESA	-133
90.329.424.00	Rachat ADB impôts pers. physiques	53
	Total	-94

La variation la plus importante concerne les dividendes escomptés de Sierre-Energie SA en diminution de près de 130'000 francs par rapport aux prévisions 2014. Ces dernières anticipaient en effet une modification du mode de répartition du dividende entre les actionnaires, modification qui n'a pas été approuvée.

3.4.3. Contributions (rubrique 43)

	Budget	Comptes
En francs	19'621'100	19'094'351
Ecart en francs		-526'749
Ecart en %		-2,68

La plus grande variation provient des recettes d'aménagements de production qui sont en diminution par rapport au budget 2014. Le prix moyen par kWh ainsi que la production, qui dépend de facteurs tels que les plans de révision des aménagements, leur disponibilité ou les conditions hydrologiques, ont été inférieurs à ce qui était escompté.

Les variations majeures qui influencent cette rubrique sont (en milliers de francs):

10.109.436.06	Remboursement et récupération des salaires	84
20.309.431.01	Permis de séjour	74
20.709.431.00	Participations des administrés (APEA)	41
30.309.439.00	Autres recettes (cycles d'orientation)	103
40.329.434.00	Entrées Bains de Gironde	-128
60.209.435.00	Recettes d'aménagements de production	-952
70.119.436.01	Remboursement et récupération des salaires (services techniques)	-50
70.419.431.00	Permis de construire	53
	Total	-775

3.4.4. Part à des recettes sans affectation, restitutions, subventions (rubriques 44-47)

	Budget	Comptes
En francs	4'736'400	4'691'663
Ecart en francs		-44'737
Ecart en %		-0,94

Le tableau qui suit permet d'apprécier les principales variations des subventions et participations encaissées (en milliers de francs):

30.309.452.00	Frais d'écolage (cycles d'orientation)	-77
40.259.461.00	Subventions et dons (théâtre Les Halles)	-79
40.109.461.01	Subventions cantonales jeunesse et intégration	96
40.109.462.00	Subventions frais d'itinéraires (apprentis, étudiants)	-110
	Total	-170

3.4.5. Prélèvements financements spéciaux (rubrique 48)

	Budget	Comptes
En francs	387'730	392'238
Ecart en francs		4'508
Ecart en %		1,16

Cette rubrique enregistre notamment les montants des comptes intitulés «Prélèvement du déficit sur fonds», montants propres à chaque compte autofinancé (service de l'eau, épuration des eaux et élimination des ordures). Ces comptes sont sollicités en fonction des besoins avérés pour parvenir à l'autofinancement. Pour les services de l'épuration des eaux et de l'élimination des ordures, le déficit s'est révélé moins important que budgétisé. Les écarts suivants ont été enregistrés sur ces comptes par rapport aux prévisions:

70.319.480.00	Prélèvement déficit sur le fonds, épuration des eaux	-176'967
70.329.480.00	Prélèvement déficit sur le fonds, élimination des ordures	-22'033
	Total	-199'000

La rubrique comporte également un montant de quelque 204'000 francs qui n'avait pas été porté au budget. Ce montant correspond aux coûts des travaux relatifs à la

modernisation de l'abri public de Goubing entrepris en 2014; il a pu être prélevé sur le fonds des contributions de remplacement de la protection civile, fonds constitué dans le bilan communal.

3.5. Compte d'investissement

Le compte d'investissement se présente comme suit:

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
Total des dépenses	23'192'000	19'224'595
Total des recettes	1'568'550	1'961'725
Investissements nets	21'623'450	17'262'870
Ecart investissements nets		-4'360'580

Le taux de réalisation des investissements budgétisés s'élève à près de 83 % pour l'exercice 2014. Il était de quelque 90 % pour l'exercice 2013.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2014 se rapportent aux objets suivants:

Bains de Gèronde	5'426'437
Passage inférieur de la Scie	1'917'720
Achats immeubles	1'726'000
Extension CO Goubing	1'677'420
Zone industrielle Daval	1'565'769
Réfection des bâtiments communaux (dont le rez de l'Hôtel de Ville)	1'110'415
Divers aménagements de routes	1'042'610
Evacuation générale des eaux	1'011'749
Réseau d'eau	671'570
Total	16'149'690

Parmi les écarts les plus significatifs, nous relèverons les éléments ci-après:

- Les travaux liés aux Bains de Gèronde ont été supérieurs au budget de quelque 430'000 francs; ils s'inscrivent toutefois dans la limite du crédit d'engagement accordé pour cet objet. Des travaux de finitions seront réalisés en 2015 avant l'ouverture de la deuxième saison d'exploitation.
- En 2014, les investissements liés aux aménagements routiers de la zone industrielle de Daval ont été inférieurs à la prévision, les efforts s'étant concentrés sur les travaux d'infrastructure et de canalisation, dont les montants ont été répartis directement dans les services concernés.
- Les travaux de l'avenue du Rothorn ont été repoussés, l'homologation du projet par le Conseil d'Etat n'étant pas encore acquise.
- Les phases de démolition et de terrassement liées au Complexe Sud ont souffert d'une réception tardive des autorisations utiles, sans toutefois occasionner pour l'heure de retards dans la réalisation finale de cet objet.
- Les aménagements routiers ont été moins important que prévu, les projets du giratoire des Platanes et du second accès à Locherbach Nord n'ayant pas reçu les autorisations cantonales permettant le début des travaux.

3.6. Financement des investissements

Investissements nets	17'262'870	100%
Marge d'autofinancement	11'438'733	66,3%
Insuffisance de financement	5'824'137	33,7%

En ce qui concerne la couverture des investissements par la marge d'autofinancement, la situation est la suivante depuis 2005:

<i>année</i>	<i>marge d'autofinancement</i>	<i>investissements nets</i>	<i>taux de couverture</i>
2005	22'184'559	10'472'255	211,84%
2006	11'841'065	14'459'529	81,89%
2007	16'659'842	17'863'743	93,26%
2008	14'065'256	24'643'899	57,07%
2009	6'840'361	13'502'676	50,66%
2010	8'620'728	14'365'219	60,01%
2011	12'708'587	14'086'464	90,22%
2012	10'596'728	16'980'454	62,41%
2013	14'920'947	19'476'891	76,6%
2014	11'438'733	17'262'870	66,3%

En dix ans, la Municipalité de Sierre a investi un montant net de 163'114'000 francs. Ces investissements ont été payés majoritairement par les marges d'autofinancement successives, qui s'élèvent au total à 129'876'806 francs.

Les investissements ont ainsi été autofinancés à hauteur de 79,6 %.

4. Bilan

4.1. Administration communale - bilan groupé au 31 décembre

Schématiquement, le bilan de la Commune se présente comme suit:

<i>Actifs</i>	<i>2013 en francs</i>	<i>2014 en francs</i>	<i>2014 en %</i>
Capitaux circulants (disponible + avoir)	29'912'843	30'374'804	15
Patrimoine financier	40'903'451	38'727'884	19
Patrimoine administratif	127'653'026	133'143'800	66
Total	198'469'320	202'246'487	100
<i>Passifs</i>	<i>2013 en francs</i>	<i>2014 en francs</i>	<i>2014 en %</i>
Engagements courants	7'141'941	6'120'423	3
Dettes à court terme	6'620'451	5'459'873	3
Dettes à moyen et long terme	33'397'000	40'812'000	20
Engagements divers	4'885'183	4'672'172	2
Fortune nette et provision	146'424'745	145'182'019	72
Total	198'469'320	202'246'487	100

4.2. Endettement

L'endettement net par habitant se détermine comme suit (16'706 habitants, population au 31.12.2014):

	2013 en francs	2014 en francs	2014 par habitant
Engagements courants	7'141'941	6'120'423	
Dettes à court terme	1	1	
Dettes à moyen et long termes	33'397'000	40'812'000	
Provisions	14'107'705	13'198'342	
Passifs transitoires	6'620'450	5'459'872	
Dette brute	61'267'096	65'590'638	3'926
Disponibilités	4'717'431	2'991'939	
Avoir	20'933'830	22'094'292	
Placements	40'903'451	38'727'884	
Actifs transitoires	4'261'581	5'288'572	
Patrimoine financier réalisable	70'816'293	69'102'688	4'136
Endettement net	-9'549'198	-3'512'050	-210

4.3. Patrimoine financier

Le poste «Terrains non affectés» a vu sa valeur comptable baisser de 379'560 francs, en cours d'exercice. Elle se situe désormais à Fr. 25'466'276.10. Cette évolution est le résultat de la vente de deux parcelles situées en zone industrielle.

Le poste «Immeubles bâtis» a évolué, durant l'exercice 2014, d'un montant de 13'992'100 francs à 12'256'100 francs, soit une diminution nette de 1'736'000 francs. Ce montant concerne essentiellement divers transferts de valeurs du patrimoine financier au patrimoine administratif, notamment les anciens locaux Movimax.

4.4. Amortissements comptables

Les amortissements comptables, y compris les amortissements complémentaires du patrimoine administratif, s'élèvent à 11'772'097 francs. Le détail se présente comme suit:

N° de compte	Libellé	Montant (Fr.)
20.404.332.00	Amortissement du patrimoine administratif complémentaire, investissements non autofinancés Abris PC	203'508
60.102.331.00	Amortissement du patrimoine administratif ordinaire, investissements autofinancés Service de l'eau	422'571
70.310.331.00	Amortissement du patrimoine administratif ordinaire, investissements autofinancés Epurateur des eaux	150'000
70.320.331.00	Amortissement du patrimoine administratif ordinaire, investissements autofinancés Elimination des ordures	210'000

90.400.331.00	Amortissement du patrimoine administratif ordinaire, investissements non autofinancés	10'786'018
	Total	11'772'097

Il convient d'y ajouter un montant de 400'000 francs, affecté à l'amortissement du patrimoine financier et enregistré dans le compte 90.400.330.00.

Les articles 51 et suivants de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 précisent les principes applicables en matière d'amortissement.

Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de dix pour cent de sa valeur résiduelle. Cet amortissement est comptabilisé comme charge, au titre d'amortissement ordinaire (comptes par nature 331). Des taux d'amortissement différenciés selon le type d'actifs et la durée d'utilisation des installations sont autorisés, sous réserve que le total des amortissements représente au minimum dix pour cent du patrimoine administratif déterminant.

Le taux d'amortissement découlant des comptes communaux 2014 s'établit à 10,01 %.

4.5. Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels sont publiés dans le présent fascicule, en annexe au bilan de la Commune.

Pour le surplus, il y a lieu de mentionner l'engagement pris par la Ville à l'égard des collaborateurs qui étaient en fonction à la date du changement de caisse de pension (passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations au 1^{er} avril 2012). Ce changement de primauté va entraîner pour ces personnes une diminution des avoirs de libre passage, que le Conseil municipal a décidé de compenser. Cette mesure ne sera toutefois exigible qu'à la date de départ à la retraite, et ceci pour autant que le collaborateur soit encore au service de la Ville à cette échéance.

Les charges financières induites seront lissées sur les années durant lesquelles les départs à la retraite sont attendus. Selon les estimations actuelles, elles s'élèveront à environ 3,45 millions de francs et s'étendront encore sur une période de 23 ans (200'000 francs de 2013 à 2023 et 100'000 francs de 2024 à 2036). Si la prévision se révèle excessive, c'est-à-dire si les départs avant l'âge officiel de la retraite sont plus nombreux que prévu, les dernières dotations seront réduites, voire supprimées.

5. Fortune nette

La fortune nette de la Commune a évolué comme suit:

Situation de la fortune au 1 ^{er} janvier 2014	132'317'041
Augmentation de fortune résultant des comptes 2014	-333'364
Situation de la fortune au 31 décembre 2014	131'983'677

6. Conclusions

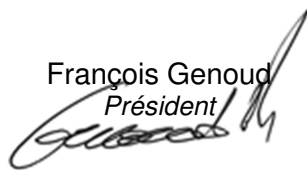
Le budget prévoyait un déficit relativement important. Or, celui-ci est mesuré grâce à des rentrées fiscales très supérieures à la prévision. Ainsi, malgré l'importance des travaux engagés pour les infrastructures, le recours à l'emprunt demeure modéré et ne donne lieu à aucune inquiétude.

La non-réalisation de certains objets mis au budget ne doit pas être considérée comme un «accident» permettant de présenter des comptes plus favorables que prévu. L'Exécutif sait d'expérience, quand il élabore le budget, que certains chantiers annoncés seront retardés pour diverses raisons, généralement de procédure. Ces incidents sont intégrés à la gestion courante et ne constituent pas des surprises, tant qu'ils demeurent dans des ordres de grandeur acceptables.

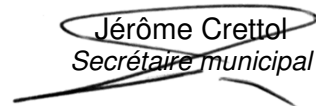
Il convient de relever que l'adéquation entre budget et comptes des prochaines années pourrait s'avérer plus problématique, compte tenu d'un changement de paradigme politique dans des domaines aussi importants que l'évolution des relations bilatérales, la disponibilité de main d'œuvre, les limitations à la construction, etc. Le Conseil municipal se montrera attentif aux évolutions, vigilant, rigoureux dans la gestion des ressources.

Notre pays a toujours su, jusqu'ici, s'adapter de manière assez rapide à des conditions-cadres mobiles. Prenons le pari qu'il en sera de même dans les prochaines années.

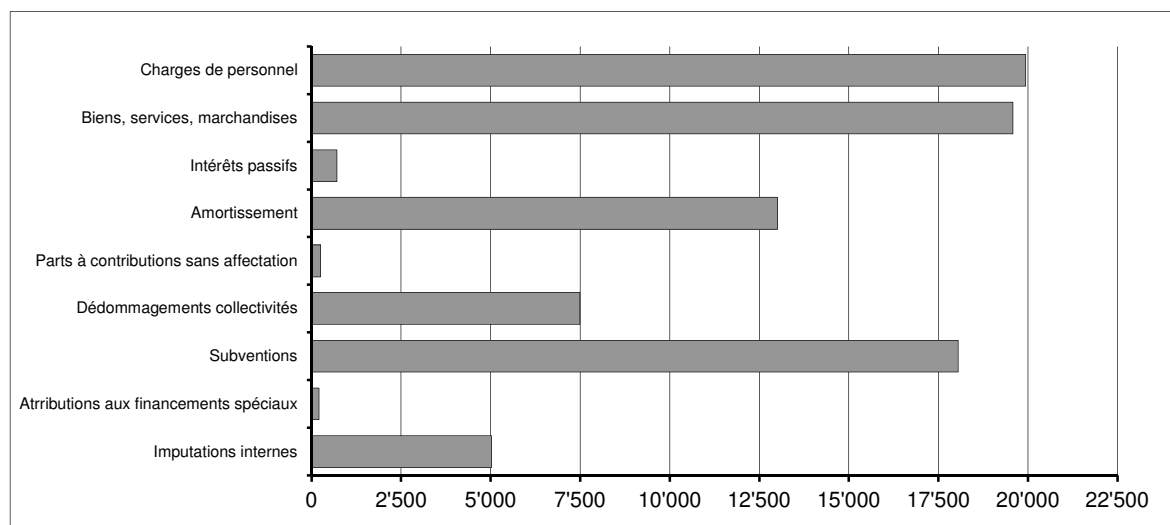
François Genoud
Président



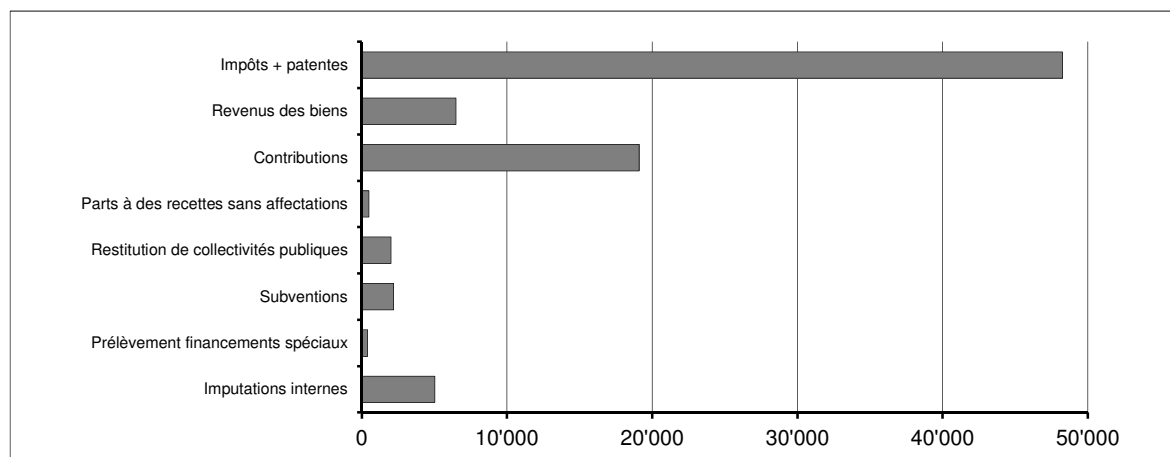
Jérôme Crettol
Secrétaire municipal



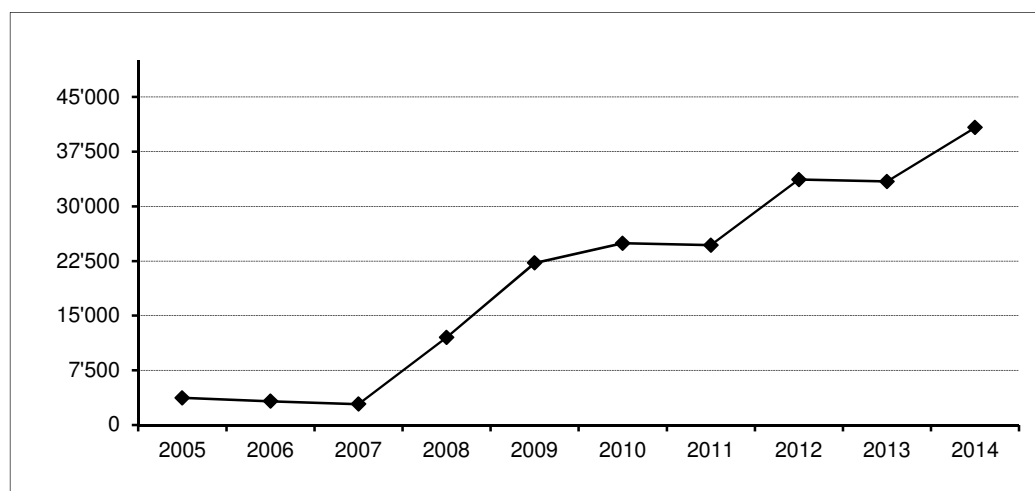
Répartition des charges de fonctionnement (en milliers de francs)



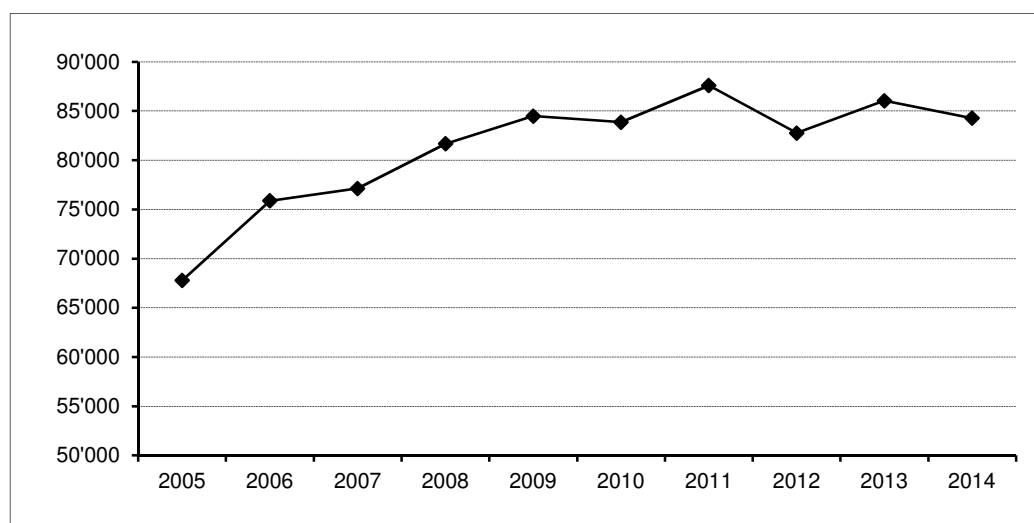
Répartition des revenus de fonctionnement (en milliers de francs)



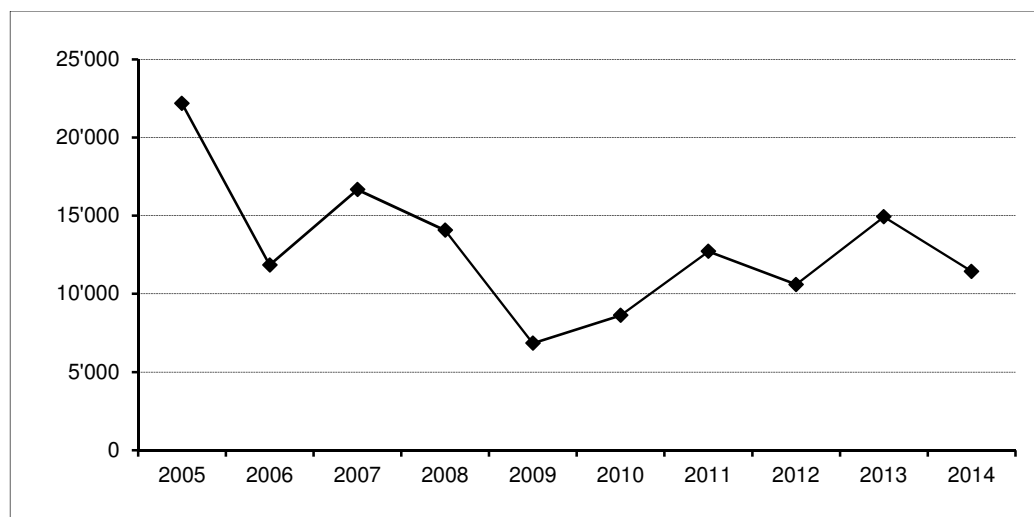
Evolution de la dette consolidée (en milliers de francs)



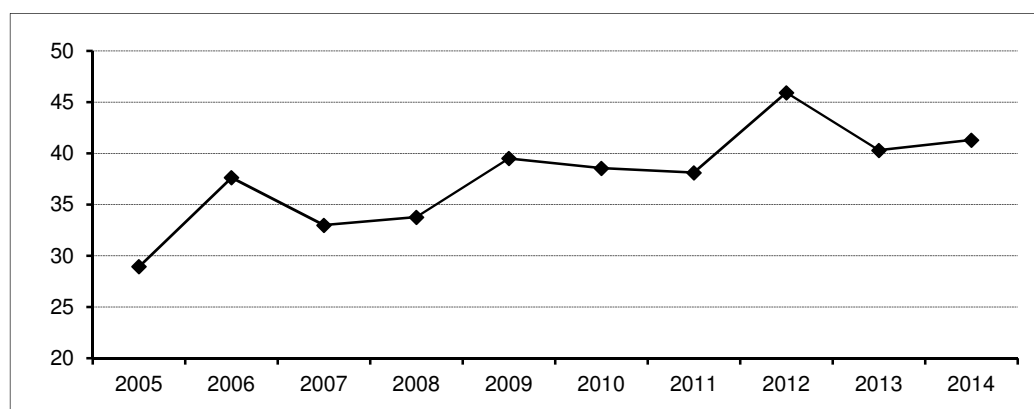
Charges de fonctionnement totales (en milliers de francs)



Marge d'autofinancement (en milliers de francs)



Charges du personnel divisées par les recettes fiscales (en %)



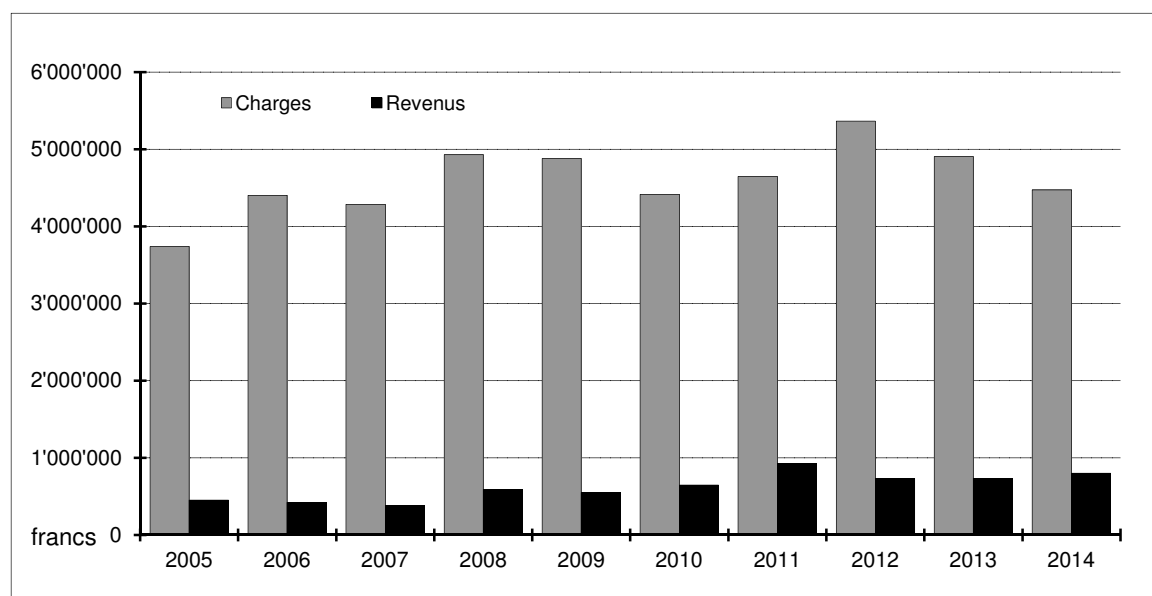
A partir de l'année 2006, les charges relatives aux traitements du personnel enseignant n'ont pas été prises en considération dans ce graphique.

Administration générale

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	4'607'000	729'000
Comptes	4'473'370	800'784
Ecart en francs	-133'630	71'784
Ecart en %	-2,9	9,85

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

- 10.102.309.00 **Autres charges du personnel** **+ 8'545.95**
L'année 2014 a été marquée par un nombre inhabituellement élevé de mariages et naissances parmi les collaborateurs communaux. Le montant des primes uniques payées en la circonstance explique le dépassement constaté.
- 10.102.310.01 **Imprimés, publications** **- 25'518.55**
Au strict contrôle des dépenses viennent s'ajouter divers éléments de nature à expliquer la baisse constatée dans ce compte.
Un changement de politique en matière d'annonces en cas de décès de proches pour lesquelles le cercle des personnes concernées a été restreint et le turnover moins important en 2014 ont permis de réduire les charges de publication. A noter encore que nous avons acquis un photocopieur plus basique et moins onéreux que le modèle initialement retenu.
- 10.102.318.00 **Frais de réception et divers** **- 11'601.50**
Cette réduction provient d'une maîtrise rigoureuse des dépenses, mais aussi de sollicitations moins importantes de la part des sociétés locales lors d'organisation d'apéritifs.

10.102.318.04	Téléphones et ports Les frais d'affranchissement et, dans une moindre mesure, les charges de communication ont été supérieurs aux prévisions. Ces charges sont par essence difficiles à estimer puisque variant d'une année à l'autre en fonction de l'activité.	+ 9'101.10
10.102.318.06	Frais de poursuites Cette rubrique dépend directement du nombre et du montant des poursuites que la Municipalité introduit et pour lesquelles elle avance les émoluments et frais de réquisitions. Ces frais s'ajoutent à la créance et sont récupérés en cas de paiement par le débiteur.	- 43'904.40
10.109.421.01	Frais de rappels et sommations Les frais de sommation liés aux créances fiscales n'étant pas soumis à la TVA, ils ont été transférés dans le compte 10.109.421.00 «Intérêts de retard et frais récupérés» pour lequel aucune TVA n'est calculée.	- 10'677.00
10.109.436.06	Remboursement et récupération des salaires Cette rubrique enregistre les remboursements de salaires découlant d'absences de longue durée (maladie, congé maternité, etc.). Pour l'exercice 2014, quatre congés maternité et plusieurs absences pour maladie de longue durée expliquent la hausse constatée. Ces absences sont difficilement planifiables lors de l'établissement du budget.	+ 83'526.10
10.109.439.00	Autres recettes Les recettes de cette rubrique ont été plus élevées qu'escompté, notamment en raison du versement d'un montant de l'ordre de 15'000 francs, reçu à titre de participation aux excédents d'une police d'assurance.	+ 25'481.10
10.200.312.00	Chauffage (Hôtel de Ville) La différence est due principalement aux conditions météorologiques et à un hiver plus clément.	- 4'141.20
10.200.312.01	Energie électrique (Hôtel de Ville) L'incitation à une utilisation rationnelle de l'énergie et la baisse du coût de l'électricité ont permis de réduire les charges d'énergie.	- 12'244.35

Service du cadastre et de la gérance immobilière

Cadastre, agriculture, viticulture, forêts, gérance immobilière, taxations

Cadastre et taxations

Le service du cadastre et de la gérance immobilière est rattaché hiérarchiquement au service des contributions.

Le cadastre communal enregistre les mutations des transactions immobilières sur la base des actes déposés par les notaires.

Pour l'année 2014, ce sont 442 actes représentant une valeur globale de 128 millions de francs qui ont été présentés pour l'enregistrement des mutations. Le tableau en page suivante montre l'évolution des transactions au cours des dix dernières années.

La mise à jour des transactions permet la communication correcte des valeurs fiscales. Elle sert également pour le prélèvement des taxes de base liées à la parafiscalité (eaux usées, enlèvement des ordures) et des taxes uniques de raccordement.

Ces valeurs fiscales sont reportées sur les déclarations individuelles pour servir de base au calcul de l'impôt sur la fortune et pour le prélèvement de l'impôt foncier communal. Relevons que pour les personnes physiques, cet impôt n'est pas prélevé par le Canton. Le taux d'imposition est de 1 ‰ de la valeur fiscale des bâtiments et des terrains (biens-fonds) sis sur le territoire communal.

Pour les personnes morales, l'impôt foncier est également prélevé par le Canton. Le taux cantonal est de 0,8 ‰ et le taux communal de 1,25 ‰. Il est calculé sur les taxes fiscales et industrielles (machines et installations fixes de production).

Le cadastre s'occupe également de toutes les questions liées à l'agriculture et à la viticulture (contrôle pour les paiements directs, contrôle des acquits de vendange, registre des vignes, contributions diverses liées à l'exploitation des sols), ainsi qu'au cadastre forestier.

La commission communale de taxation procède chaque année à l'estimation des nouvelles constructions et des transformations de biens immobiliers sis sur le territoire de la commune. Elle communique ensuite les estimations, pour validation, à la commission cantonale des taxes cadastrales. Elle procède également aux estimations demandées par diverses autorités cantonales (caisse de compensation, autorités fiscales).

Pour le SIT (système d'information du territoire), la mise à jour est mensuelle en ce qui concerne les propriétaires. Elle est annuelle pour les nouvelles constructions. La consultation est possible sur le site Internet de la commune.

Gérance immobilière

La gérance immobilière a la responsabilité de veiller à l'administration et à la location des biens communaux. 490 dossiers sont concernés; il s'agit essentiellement de biens non bâtis (terrains).

L'établissement des contrats de location, la facturation, le suivi de l'encaissement des loyers et toute l'activité liée à la gestion immobilière sont assurés par le bureau de la gérance immobilière.

Cadastre et gérance immobilière

Compte de fonctionnement

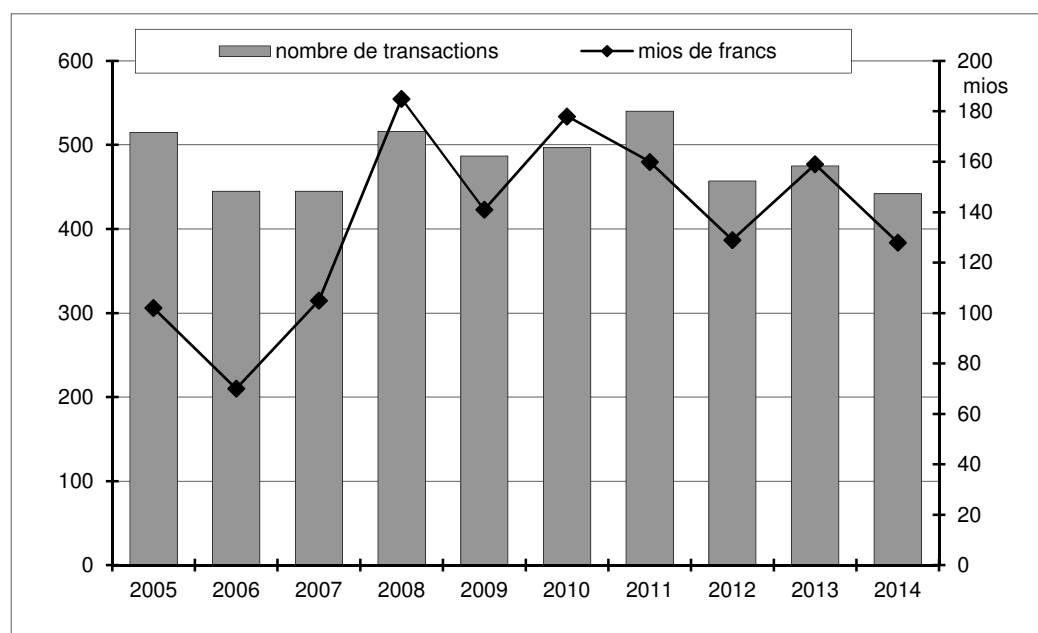
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	502'280	1'256'500
Comptes	394'545	1'259'043
Ecart en francs	-107'735	2'543
Ecart en %	-21,45	0,2

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	1'725'000	—
Comptes	1'726'000	—
Ecart en francs	1'000	—
Ecart en %	0,06	—

Mouvements cadastraux

Evolution du nombre des transactions immobilières et du volume de transactions en francs courants



Variations notables et commentaires

10.400.312.00	Chauffage bâtiments municipaux La différence est due principalement aux conditions météorologiques et à un hiver plus clément.	- 7'267.55
10.400.312.02	Energie électrique bâtiments loués A la baisse du coût de l'électricité s'ajoute la diminution du nombre de bâtiments loués, certains étant voués à une démolition prochaine, d'autres en cours de rénovation (ainsi des locaux du futur restaurant de l'Hôtel de Ville, par exemple).	- 12'675.20
10.400.319.00	Impôts, taxes et charges de copropriétés La gestion de certains objets immobiliers, propriétés de la Ville de Sierre, a été confiée à une agence immobilière de la place. Cette dernière déduit les charges locatives directement des loyers encaissés. Cette diminution se répercute ainsi également sur les recettes du compte 10.409.423.00 «Locations».	- 17'265.60
10.400.365.00	Consortages et améliorations foncières Depuis l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur la mensuration officielle et l'information géographique, le Canton avance les frais et demande ensuite une participation aux communes. La facture reçue s'est avérée inférieure aux prévisions budgétaires et a pu être intégralement déduite d'un transitoire précédemment constitué à cette fin.	- 42'000.00
10.400.365.03	Lutte contre les parasites Ce compte enregistre la participation communale aux mesures d'assainissement concernant la lutte contre le feu bactérien. Ces dépenses n'étant pas engagées chaque année, elles n'ont par conséquent pas été portées au budget. La participation communale, identique à celle du Canton, représente 12,5 % de la dépense totale. Le solde, soit 75 %, est pris en charge par la Confédération.	+ 2'330.75
10.409.423.00	Locations Lors de l'élaboration du budget 2014, en juin 2013, nous n'avons pu prendre en considération que les recettes des objets dont la Commune était propriétaire. Les compléments s'expliquent par de nouvelles acquisitions, de nouveaux contrats ainsi que des différences dans certaines locations intervenues ultérieurement.	+ 63'605.00

Economie et tourisme

Le service assume la responsabilité de la promotion économique, du guichet unique entre acteurs de l'économie sierroise et services communaux et cantonaux, de l'interface avec l'office du tourisme, ainsi que de la coordination des affaires immobilières de la Ville.

La majorité des comptes reste stable: les montants engagés avec les partenaires concernés, tels l'office du tourisme, le Fonds régional, Finges, Vinea et Techno-Pôle/Techno-Ark, résultent de conventions ou de décisions portant sur le moyen terme.

Seul poste à subir des variations liées à des projets ou actions ponctuelles, le compte « Promotion économique » affiche une différence de quelque 22'000 francs par rapport au budget. Cela s'explique par le fait que tous les fonds prévus n'ont pas été nécessaires ou n'ont pas pu être engagés en 2014, quand bien même des avancées significatives ont été enregistrées dans un certain nombre de dossiers.

En 2014, les actions de la promotion économique ont notamment porté sur les dossiers suivants:

- Promotion du parc industriel de Daval
- Finalisation de l'étude de mobilité pilote autour du Techno-Pôle
- Diverses actions de city management
- Mise œuvre du projet « Grand Cru Ville de Sierre »

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	980'000	–
Comptes	956'727	–
Ecart en francs	-23'273	–
Ecart en %	-2,37	–

Variations notables et commentaires

10.500.318.00	Promotion économique	- 22'767.65
	Cet écart résulte d'une utilisation partielle des montants prévus pour le sponsoring d'événements et les outils de promotion pour la zone industrielle de Daval.	

Service de la sécurité publique

Police municipale, contrôle de l'habitant, informatique, protection civile, feu

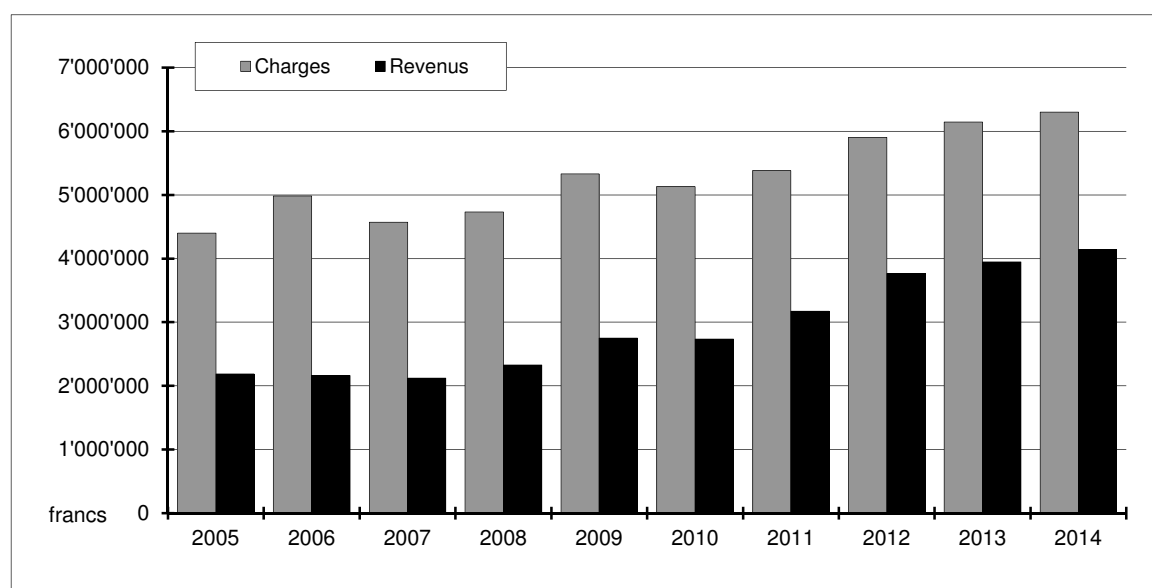
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	6'009'150	3'615'500
Comptes	6'300'407	4'137'665
Ecart en francs	291'257	522'165
Ecart en %	4,85	14,44

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	423'200	–
Comptes	493'916	96'281
Ecart en francs	70'716	96'281
Ecart en %	16,71	

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

- 20.202.315.00 **Entretien véhicules** **+ 12'450.70**
La rupture d'une bielle dans le moteur d'un véhicule de la police municipale a nécessité des réparations urgentes non planifiées. Cette dépense a fait l'objet d'un crédit supplémentaire.
- 20.202.315.02 **Entretien parcomètres** **+ 18'186.10**
De nombreuses interventions sur les parkings à barrières ont dû être effectuées, compte tenu de la vétusté du matériel. Ce problème devrait cependant être atténué dès 2015, suite au changement des barrières du parking de la plaine Bellevue.

20.202.318.07	<p>Transport de fonds + 12'890.10</p> <p>Cette rubrique avait été supprimée du budget 2014 dans la perspective du traitement de la monnaie par les services communaux, dont les modalités étaient en cours d'examen. A la suite d'une analyse des risques, il s'est avéré nécessaire de continuer à confier cette tâche délicate à une société spécialisée. Un crédit supplémentaire a donc été décidé par le Conseil municipal.</p>
20.202.318.08	<p>Frais de poursuites + 31'179.40</p> <p>La Municipalité avance les émoluments et frais des réquisitions de poursuites qu'elle introduit. Ces frais s'ajoutent ensuite à la créance et sont récupérés en cas de paiement par le débiteur.</p> <p>Le nombre et le montant des poursuites introduites peuvent fortement varier d'une année à l'autre, rendant cette rubrique difficile à estimer avec précision. Le niveau particulièrement élevé constaté en 2014 trouve une partie de son explication dans le fait qu'un certain retard en matière d'encaissement avait été pris et qu'il a été entièrement rattrapé en 2014, dès lors que les effectifs de police étaient à nouveau complets.</p>
20.202.506.02	<p>Parcomètres collectifs - 67'911.60</p> <p>Le montant de 120'000 francs prévu dans le cadre du changement des barrières du parking de la plaine Bellevue n'a pu être engagé que pour près de la moitié en 2014. En effet, les travaux, entrepris à la fin de l'année, n'ont pu être achevés en raison des conditions météorologiques. Le solde des investissements est reporté sur l'exercice 2015.</p>
20.202.506.09	<p>Equipements + 24'436.50</p> <p>Le Conseil municipal a accordé le report de l'investissement lié à la finalisation de l'installation du réseau Polycom, initialement prévu en 2013.</p>
20.209.431.00	<p>Emoluments administratifs + 22'359.95</p> <p>Le règlement communal de police stipule que : « celui qui provoque ou requiert une démarche de la police, notamment futile ou non avérée, pourra se voir facturer tout ou partie des frais et débours, sans préjudice de l'amende éventuelle ». Une partie de la hausse constatée trouve son explication dans le fait que ces frais, ainsi que ceux liés aux rapports pour le compte de communes partenaires et aux mises en cellule, ont été facturés à de nombreuses reprises en 2014.</p> <p>L'augmentation dès le 1^{er} mars 2014 des tarifs de notifications des poursuites facturées à l'Office des poursuites (forfait unique de Fr. 21.00 par notification, contre Fr. 9.00 + Fr. 7.00 la tentative auparavant) participe également à l'accroissement de cette rubrique.</p>
20.209.431.11	<p>Recettes administratives tribunal de police + 23'100.00</p> <p>Suite à un retour de compétences du ministère public en faveur du tribunal de police, des taxes supplémentaires sont perçues pour le traitement des dossiers et l'encaissement des frais administratifs.</p>
20.302.351.00	<p>Taxes cantonales + 38'651.50</p>
20.309.431.01	<p>Permis + 73'794.00</p> <p>Les émoluments liés aux permis de séjour, dont le nombre est directement dépendant de la politique migratoire, sont encaissés par la Municipalité et imputés dans le compte de recettes correspondant.</p> <p>Sur cette base, le service cantonal de la population et des migrations facture à la Ville la part de ces émoluments revenant au Canton.</p> <p>A noter que la variation entre ces comptes de charges et de recettes n'est pas linéaire, puisque la répartition entre Canton et communes est fonction de la nationalité des personnes demanderesse.</p>

20.312.318.09	<p>Licences, logiciels et programmations - 37'035.29</p> <p>La période de facturation de certaines licences a été modifiée à titre exceptionnel en 2013, à la demande d'IBM, afin de ramener la date de renouvellement au 1^{er} janvier. La facture couvre ainsi une année et demie, dont 18'000 francs pour 2014.</p> <p>De plus, un module web avait été porté au budget pour permettre l'utilisation de web services entre la timbreuse et nos logiciels. Le fournisseur a cependant provisoirement retiré ce module de ses produits.</p> <p>Enfin, un montant de 10'000 francs avait été réservé au budget pour l'amélioration des échanges de données automatisés entre les communes et le Canton. Ces modifications n'ont finalement pas été réalisées.</p>
20.319.431.00	<p>Refacturation informatique + 16'222.95</p> <p>L'augmentation de cette recette concerne principalement certains coûts imprévus qui ont été refacturés au centre médicosocial régional. En effet, fin 2013, et pour faire face à un volume de données à traiter en constante augmentation, le serveur proxy a dû être changé. En 2014, c'est le pare-feu qui a été remplacé d'urgence, suite à plusieurs déficiences constatées.</p> <p>Le déplacement du data center à Itagne nous permet également de refacturer la location des fibres optiques.</p>
20.402.301.00	<p>Traitements - 31'333.00</p>
20.402.303.00	<p>Charges sociales - 5'256.30</p> <p>La diminution résulte de la vacance d'un poste durant un mois et du fait de l'engagement d'un nouveau collaborateur dans une classe d'attente pour la première année.</p>
20.402.311.00	<p>Mobilier, machines, matériel + 60'348.75</p> <p>Le fonctionnement de la PCi régionale dépend directement de l'Etat, à qui les charges des comptes 20.402 sont ainsi entièrement refacturées à la fin de chaque année. Cette recette apparaît dans le compte 20.409.461.02 «Subv. cant. fonctionnement PC régionale».</p>
20.404.312.01	<p>Energie électrique - 6'787.05</p> <p>La baisse du coût de l'électricité explique la diminution constatée dans cette rubrique.</p>
20.404.332.00	<p>Amortissement complémentaire abris PC + 203'508.30</p>
20.409.480.00	<p>Prélèvement fonds pour abris PC + 203'508.30</p> <p>L'intégralité des coûts relatifs aux travaux de modernisation de l'abri PC de Goubing, engagés en 2014 (compte 70.410.503.09 «Extension CO Goubing»), a été prélevée sur le fonds des contributions de remplacement de la protection civile, fonds figurant dans le bilan communal.</p> <p>Ce prélèvement a fait l'objet d'un amortissement complémentaire unique d'un montant équivalent, selon les directives comptables établies par le Canton.</p>
20.404.380.00	<p>Attribution au fonds abris PC + 15'127.85</p>
20.409.490.00	<p>Intérêts fonds pour abris PC + 15'127.85</p> <p>En application de l'ordonnance sur le fonds cantonal des contributions de remplacement en faveur des constructions de protection civile, un intérêt rémunérateur est désormais calculé sur le montant du fonds pour abris PC constitué au bilan communal. Le taux de l'intérêt est fixé sur la base du taux moyen des placements de l'Etat. Conformément aux instructions reçues, les intérêts rétroactifs concernant les années 2012 et 2013 ainsi que l'intérêt relatif à 2014 ont été comptabilisés lors de cet exercice.</p>

20.502.308.00	Personnel temporaire	+ 1'404.60
	Un crédit supplémentaire a été octroyé pour le paiement d'une note de frais 2013 relative à l'état-major de conduite communal, reçue après le bouclage des comptes.	
20.502.311.00	Achat équipements	+ 13'024.55
	Ce compte a bénéficié d'un crédit supplémentaire afin de permettre l'achat du matériel nécessaire à l'équipement des nouvelles recrues du corps des sapeurs-pompiers.	
20.502.506.01	Achat véhicule service du feu	+ 236'559.40
20.502.561.00	Participation achat véhicule du feu	- 129'000.00
20.509.661.00	Subventions cantonales	+ 96'280.75
	Un tonne-pompe léger et une jeep avec pont ont été acquis, conformément à l'inscription dans le budget 2014. Cependant, à l'heure de l'établissement du budget, nous ne savions pas s'il s'agissait d'une participation de la Ville à l'achat de véhicules par le Canton ou si c'est la Ville qui acquerrait les véhicules contre perception d'une subvention cantonale. Les acquisitions ayant finalement été faites conformément à la deuxième variante, les comptes d'imputation ont dû être modifiés pour se conformer à la réalité comptable.	
	Considérant les variations constatées dans ces différents comptes, il apparaît une différence de quelque 11'000 francs par rapport au budget. Cette charge additionnelle correspond à un crédit supplémentaire destiné à payer la part à charge de la Ville dans le cadre du remplacement d'un véhicule de piquet ayant subi une importante casse mécanique.	

Tribunal de district, juge de commune, autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, curatelle officielle

La participation de la Municipalité aux frais du tribunal du district de Sierre se limite à la location et à l'entretien des locaux. Les autres communes du district contribuent en outre à cette charge à hauteur de 45 % environ, au prorata de leur population résidente. Cette participation est fondée sur des dispositions cantonales.

L'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de Sierre est une autorité administrative indépendante, composée d'un président, de deux membres et d'un greffier-juriste. Ses frais de fonctionnement, tout comme ceux du juge de commune de Sierre, sont couverts par la Municipalité conformément à la législation cantonale.

La curatelle officielle est un service qui exécute les mandats confiés par l'APEA de Sierre et les autres APEA du district en vertu d'une convention de délégation. Ces personnes sont rattachées au CMS de Sierre à partir du 1^{er} janvier 2015.

Le coût net à charge de la Municipalité s'établit de la manière suivante:

	<i>Comptes 2014</i>	<i>Budget 2014</i>	<i>Comptes 2013</i>
Tribunal de district de Sierre	104'186	106'300	104'633
Juge de commune	13'496	14'000	12'269
APEA / curatelle officielle	616'018	622'900	528'564
Total	733'700	743'200	645'466

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'065'200	322'000
Comptes	1'110'396	376'696
Ecart en francs	45'196	54'696
Ecart en %	4,24	16,99

Variations notables et commentaires

20.704.301.01	Traitements	+ 37'688.45
	Ce dépassement est engendré par trois mois de travail en équipe double suite au départ de deux curateurs; la législation prévoit en effet qu'il incombe au curateur sortant de clôturer les comptes de ses pupilles avant la passation des dossiers au nouveau gestionnaire.	
	De plus, un paiement d'heures supplémentaires a été rendu nécessaire dans la perspective du transfert de ce service au centre médicosocial.	

20.704.318.01	Frais juridiques	- 5'348.55
	Il s'agit des débours de l'APEA de Sierre. Ceux-ci couvrent la rémunération des experts, notamment des psychiatres mandatés dans le cadre du travail d'instruction. Ils couvrent également les frais de traduction, ceux du registre foncier (demande d'extraits, inscription de mention, etc.) et ceux liés à l'octroi de l'assistance judiciaire. L'APEA refacture une partie de ses frais aux administrés concernés (compte 20.709.431.00).	
20.704.361.00	Contribution curatelle éducative	+ 18'100.00
	L'Office pour la protection de l'enfant, qui fonctionne comme curateur (assistance éducative, surveillance des droits de visites, etc.), facture ses prestations à l'APEA sur la base d'un forfait mensuel de 300 francs par enfant. Pour l'exercice 2014, cela représente la prise en charge d'environ 35 situations familiales. Le coût est supporté par la Ville de Sierre; il est refacturé en partie aux familles concernées ou au service de l'action sociale (compte 20.709.431.00 «Participation des administrés»).	
20.709.431.00	Participations des administrés	+ 40'603.65
	Cette recette dépend d'une part de la participation que l'APEA met à la charge des administrés lors de l'examen des comptes présentés par les curateurs officiels. En effet, l'article 31 al. 5 LACCS prévoit que «les prétentions du curateur échoient à son employeur lorsqu'il exerce l'activité à titre professionnel». Autrement dit, les pupilles contribuent aux coûts des mesures de protection prises en leur faveur. Du fait que les comptes ne sont pas présentés toutes les années, il peut y avoir des variations importantes d'une année sur l'autre. D'autre part, cette recette dépend des montants refacturés aux familles dont les enfants bénéficient d'une curatelle confiée à l'Office pour la protection de l'enfant (35 % du forfait mensuel de 300 francs par enfant). Si les familles sont indigentes, leur participation est facturée directement au service de l'action sociale.	
20.709.452.01	Participation des communes à la curatelle officielle	+ 10'192.00
	Cette recette dépend du nombre de dossiers confiés à la curatelle officielle de Sierre par les autres communes du district, sur la base d'une convention de délégation modifiée en 2012. Ce nombre (38 en fin d'année 2014) fluctue en fonction des nouvelles curatelles ordonnées, de leur transfert d'un arrondissement à l'autre, des décisions de mainlevée ou d'un changement de curateur.	

Service de l'enseignement et de la formation

Les écoles sierroises comptent actuellement:

- 9 sites scolaires (classes enfantines et primaires)
- 3 cycles d'orientation
- 64 classes enfantines et primaires
- 31 classes du cycle d'orientation.

Elles rassemblent:

- 1'346 élèves dans les classes enfantines et primaires
- 579 élèves au cycle d'orientation
- 176 enseignants.

2014 fut une année particulière concernant les écoles de Sierre. Certaines conjonctions de flux des personnes ont eu pour conséquence:

- en primaire, l'ouverture de classes supplémentaires (2 en 2014, 3 supplémentaires planifiées pour 2015).
- au CO, la fermeture de trois classes, dont deux germanophones.

Ces variations ont également des effets financiers, qu'il s'agisse d'achat de matériel (tables, bancs, moyens didactiques), mais aussi de la contribution communale aux frais du personnel enseignant ou des frais d'écolage.

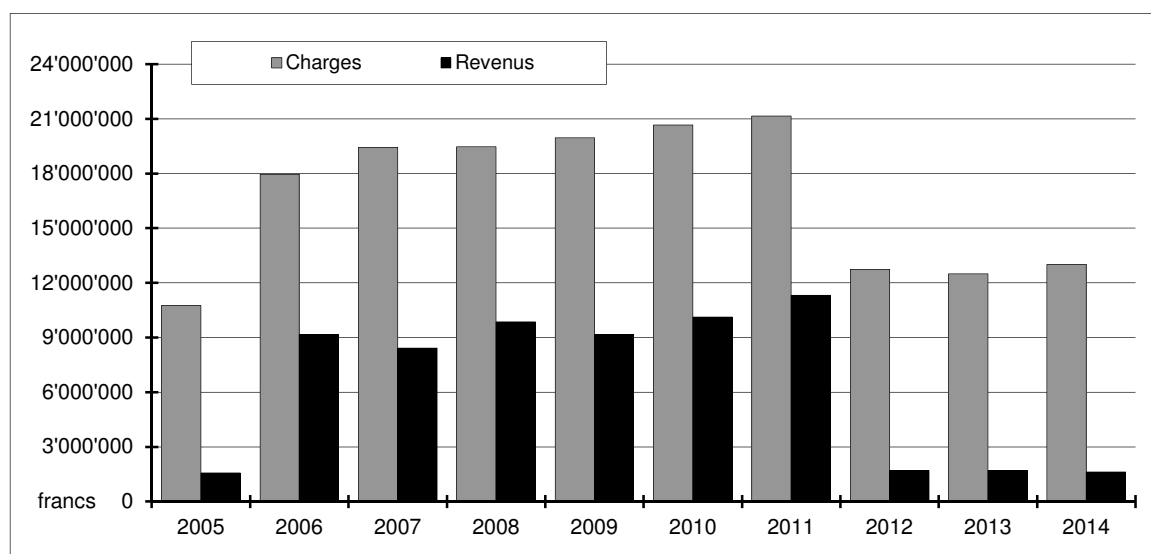
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	12'614'730	1'627'300
Comptes	12'997'085	1'621'308
Ecart en francs	382'355	-5'992
Ecart en %	3,03	-0,37

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	202'500	53'550
Comptes	200'053	42'727
Ecart en francs	-2'447	-10'823
Ecart en %	-1,21	-20,21

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

- 30.100.302.00 Traitements personnel CPS + 18'018.45**
 Certaines situations d'intégration d'élèves présentant un handicap ont nécessité l'engagement d'un stagiaire supplémentaire, dont le salaire n'avait pas été porté au budget. L'ensemble des coûts CPS sont remboursés par le service cantonal de l'enseignement spécialisé.
- 30.100.351.02 HES-SO Valais + 88'014.20**
 Les chiffres sont communiqués par le service financier de la HES-SO Valais, en vertu de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire. Selon cette loi, la commune contribue à hauteur de 10 % aux charges salariales brutes du personnel enseignant et de direction en charge de l'enseignement de base ainsi que de la R&D. Elle participe également à 10 % des frais de construction et de location des bâtiments. La différence pour 2014 provient de l'engagement d'intervenants externes et d'une augmentation du nombre d'élèves. Lors de l'établissement du budget, ces paramètres ne sont pas connus par la HES-SO qui nous fournit les chiffres.
- 30.100.351.04 Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) - 15'642.60**
 L'ECAV est également considérée comme une haute école. Par conséquent, les chiffres sont communiqués par le service financier de l'institution concernée et la participation financière de la Ville suit les mêmes principes de subventionnement que ceux décrits ci-dessus.
- 30.100.364.00 Formation universitaire à distance (FS-CH) –**
 Le litige opposant le centre de formation universitaire à distance (FS-CH) à la Ville est toujours ouvert. La FS-CH, s'appuyant sur la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire et la contribution des communes sièges, réclame depuis 2012 à la Ville de Sierre une participation de plusieurs centaines de milliers de francs par année. Les villes valaisannes concernées par la FS-CH contestent cette interprétation. Elles estiment en effet que l'on ne trouve pas dans ce type d'enseignement virtuel d'effet de retour sous la forme de prise de logement ou de consommation par les étudiants et les professeurs, qui justifiait aux yeux du législateur une participation financière des communes sites. La Ville a maintenu pour cette institution un montant de 5'000 francs en 2014,

montant qu'elle estime dû en application de la loi. La FS-CH a engagé une procédure dans cette affaire.

30.200.302.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	- 69'224.00
30.300.302.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	- 4'014.45
	Les activités proposées par le sport scolaire facultatif, bien que diverses et nombreuses, ont été moins coûteuses que prévu. De plus, les jetons de présence des enseignants concernant les rencontres à but pédagogique ont été supprimés, du fait que ces activités font partie intégrante de leur cahier des charges.	
30.200.309.00	Formation et charges diverses du personnel enseignant	- 4'800.60
	Aucune formation du personnel enseignant spécifique à la Ville n'a été organisée. D'autre part, la conférence annuelle organisée en avril 2014 n'a pas engendré de dépenses, car subventionnée.	
30.200.310.00	Moyens d'enseignement	+ 29'367.50
30.200.310.01	Fournitures scolaires	+ 13'113.05
30.300.310.00	Moyens d'enseignement	- 8'392.85
30.300.310.01	Fournitures scolaires	- 18'591.38
	Les nouveaux moyens d'enseignement obligatoires concernant les écoles primaires (introduction de l'anglais, nouvelle méthode d'allemand, sciences, etc.) sont nombreux et coûteux. La variation du nombre d'élèves, avec l'ouverture de deux classes en primaire et la suppression de deux classes au CO, a également une incidence sur l'ensemble de l'achat de matériel.	
30.200.311.00	Mobilier, machines, appareils	+ 3'909.30
30.300.311.00	Mobilier, machines, appareils	+ 3'313.70
	En primaire, l'ouverture de classes supplémentaires a occasionné des frais plus élevés que ceux portés au budget. Concernant les cycles d'orientation, un crédit supplémentaire a été accordé afin de remplacer les plaques des cuisinières du bâtiment de Goubing, devenues inutilisables.	
30.200.317.01	Après-midi de sport et culture	- 5'939.85
30.300.317.01	Journées sportives et culturelles	+ 2'356.90
	En fonction des activités proposées, des variations peuvent être constatées sur ces comptes d'une année à l'autre.	
30.200.318.02	Soins dentaires scolaires	+ 25'470.00
30.300.318.02	Soins dentaires scolaires	+ 49'185.70
	Les montants enregistrés dans ces rubriques sont liés au nombre d'enfants domiciliés sur le territoire de la commune qui bénéficient d'un traitement auprès d'un dentiste. A noter que la commune de résidence participe obligatoirement à hauteur de 40 % à la facture de ces soins et que le montant des traitements, difficilement prévisible, ne cesse de croître de manière substantielle.	
30.200.318.04	Spectacles	+ 1'052.95
30.209.436.00	Part. des parents activités sportives et culturelles	+ 23'072.40
	Les classes primaires de Miège, Venthône et Veyras assistent aux spectacles organisés pour les élèves sierrois. Cette participation est financée par les parents des élèves concernés et permet un meilleur ratio participation/coûts de ces activités.	
30.200.361.00	Transport d'élèves en situation de handicap	+ 8'289.95
	La répartition des coûts liés au transport des élèves en situation de handicap est proportionnelle au nombre d'habitants de la commune. Le	

budget, ainsi que la facture définitive, nous sont communiqués par le Canton.

30.200.361.01	Contrib. communale au pers. enseignant primaire	+ 166'679.50
30.300.361.00	Contrib. communale au pers. enseignant secondaire	+ 107'944.70
	Le système de participation communale aux salaires du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune; cette donnée sert de référence au Canton pour déterminer le coefficient de la charge communale. A noter que des rattrapages financiers découlant de l'année précédente compliquent l'élaboration du budget. L'accroissement de ces charges provient d'un coût provisoire par élève supérieur à celui communiqué par le Canton pour l'élaboration du budget 2014 (soit 3'400 francs par élève au lieu de 3'340 francs), d'un rattrapage de 33 élèves concernant 2013, ainsi que de l'arrivée en 2014 d'une vingtaine d'élèves supplémentaires.	
30.209.452.00	Frais d'écolage	+ 5'057.55
30.309.452.00	Frais d'écolage	- 76'598.40
	Des frais d'écolage sont facturés pour les élèves domiciliés hors du territoire communal et qui fréquentent les écoles sierroises. Pour les écoles primaires, ces frais concernent essentiellement les élèves germanophones. Pour les cycles d'orientation, sont concernés notamment les élèves des communes de Miège, Venthône, Veyras, Salquenen, ainsi que les élèves de 3CO en immersion linguistique ou en redoublement. Lors de l'élaboration du budget, le nombre exact d'élèves n'est pas connu, ce qui explique les variations constatées. En l'occurrence, deux classes CO ont été fermées en 2014.	
30.209.460.00	Subventions cantonales CPS	- 13'158.00
	Les subventions CPS sont distribuées sous la forme d'un acompte annuel. Le paiement du solde n'intervient qu'après contrôle et approbation des comptes CPS. Des différences entre le budget et les comptes peuvent ainsi survenir et sont difficilement prévisibles.	
30.209.461.00	Subventions moyens d'enseignement	- 3'950.00
30.309.661.00	Subventions équipement informatique	- 12'690.00
	Certains moyens n'ont pas été pris en compte dans le subventionnement. De plus, le Canton a modifié son mode de subventionnement informatique, tenant désormais compte d'un ratio par élève échelonné sur deux ans.	
30.300.313.00	Repas cantine scolaire CO	- 27'544.70
30.309.435.01	Repas cantine scolaire CO	- 14'184.95
	Les frais de location de la salle du Bourgeois à des fins de cantine scolaire n'ont été comptabilisés que jusqu'en mars, puisque le nouveau bâtiment du CO Goubing intègre des locaux destinés aux repas des élèves. Une diminution de l'utilisation de la cantine est à signaler, principalement suite à la réduction du nombre de classes du CO.	
30.300.315.00	Entretien mobilier, machines, appareils	- 18'036.45
30.300.315.02	Entretien équipement informatique	- 12'612.70
	Les frais d'entretien ont été moindres. Une analyse plus fine devra être réalisée pour ces deux postes lors de l'établissement du prochain budget.	
30.300.352.00	Frais d'écolage	+ 28'143.15
	Les frais d'écolage concernent essentiellement les élèves de Granges et de la filière SAF (sport, arts et formation) qui fréquentent le cycle d'orientation de Grône. Lors de l'élaboration du budget, le nombre d'élèves exact n'est pas connu de nos services.	

30.309.439.00	Autres recettes	+ 103'081.35
	Suite à l'abandon du projet de salle polyvalente liée au CO de Grône, l'avance faite dans ce cadre a été ristournée, ce qui engendre une recette non prévue de plus de 100'000 francs.	
30.309.461.10	Subvention responsables de centres	- 7'847.05
	Les responsables de centres sont subventionnés à raison de 30 % pour les heures de direction reconnues par le DFS. Compte tenu des difficultés financières du Canton, celui-ci a diminué de 10 % cette reconnaissance d'heures.	
30.400.301.01	Conciergerie écoles primaires	+ 44'616.75
30.400.301.02	Conciergerie cycles d'orientation	+ 39'243.60
	Ces augmentations proviennent d'absences maladie de longue durée, ainsi que de l'engagement de personnel de nettoyage supplémentaire suite à l'ouverture du nouveau bâtiment du CO de Goubing.	
30.400.312.01	Chauffage écoles primaires	- 5'352.05
	La différence est due principalement aux conditions météorologiques et à un hiver plus clément, ainsi qu'à la mise en service du nouveau bâtiment scolaire Rilke, plus économe en consommation d'énergie.	
30.400.312.02	Chauffage cycles d'orientation	- 32'649.60
	Les conditions météorologiques ainsi que la chaufferie installée sur le site de Goubing pour la nouvelle extension et les anciens bâtiments 1956, 1969 et 1982 ont permis de réduire la consommation d'énergie. Les bâtiments Gorki et la salle de gym de 1973 ne sont cependant pas raccordés à ce système.	
30.400.312.06	Energie électrique écoles primaires	- 10'183.10
30.400.312.07	Energie électrique cycles d'orientation	- 4'643.85
	Ces différences sont dues à des mesures d'incitation pour une utilisation rationnelle de l'énergie ainsi qu'à la baisse du coût de l'électricité.	
30.400.318.02	Assurances choses, cycles d'orientation	- 7'510.00
	Le budget anticipait la prime d'assurance du nouveau bâtiment de Goubing. Or, celui-ci n'étant pas achevé au 1 ^{er} janvier 2014, il était toujours couvert par l'assurance chantier à cette date et par conséquent n'avait pas à figurer dans notre police d'assurances, conformément aux conditions applicables.	
30.409.427.01	Location écoles primaires	- 7'726.00
	Le budget de location des salles de gym des établissements primaires a été surévalué.	

Culture, jeunesse et intégration

Affaires culturelles

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	2'043'100	62'000
Comptes	2'145'040	165'195
Ecart en francs	101'940	103'195
Ecart en %	4,99	166,44

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	76'300	–
Comptes	136'454	45'000
Ecart en francs	60'154	45'000
Ecart en %	78,84	

Bibliothèque-médiathèque (BMS)

Compte de fonctionnement

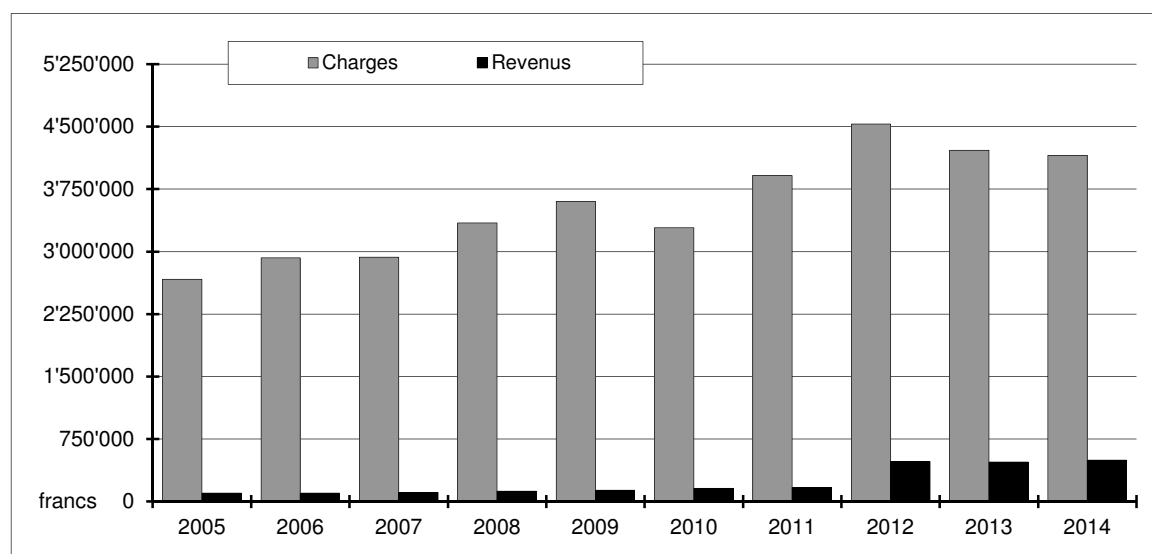
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	929'920	90'000
Comptes	939'468	73'673
Ecart en francs	9'548	-16'327
Ecart en %	1,03	-18,14

Théâtre Les Halles (TLH)

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'050'400	370'000
Comptes	1'071'056	257'809
Ecart en francs	20'656	-112'191
Ecart en %	1,97	-30,32

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement de la culture



Variations notables et commentaires

Affaires culturelles

40.100.301.00	Traitements (y c. délégués jeunesse et intégration)	+ 57'863.95
40.100.303.00	Charges sociales	+ 16'385.35
40.109.461.01	Subventions cantonales jeunesse et intégration	+ 96'215.00
	La Ville de Sierre a engagé, pour la période 2014-2017, une déléguée régionale à l'intégration pour le district. La tâche qui lui a été assignée est de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au développement des axes prioritaires du programme d'intégration cantonal (PIC) dans la région, ainsi que d'assurer le relais régional des politiques fédérales et cantonales en la matière. La Ville agit en qualité de commune hôte; ce poste ainsi que les frais qui y sont associés sont majoritairement financés par des subventions reçues du Canton.	
40.100.312.00	Chauffage bâtiments de la culture	+ 3'048.90
	Du fait de la reprise de la salle de la Sacoche par l'Aslec, les factures de chauffage ont été intégrées dans ce compte.	
40.100.312.01	Energie électrique bâtiments de la culture	- 4'823.60
	La baisse du coût de l'électricité se répercute sur cette charge.	
40.100.365.02	Manifestations artistiques et culturelles	+ 28'655.90
	Conformément à la convention signée, la garantie de déficit de 30'000 francs octroyée en 2012 à l'ancien exploitant des cinémas sierrois par le biais d'un crédit supplémentaire a été actionnée.	
40.100.503.06	Maison de Courten	+ 60'154.20
40.109.661.00	Subvention Maison de Courten	+ 45'000.00
	Les travaux supplémentaires relatifs à la réfection de la salle Marine ont bénéficié de subventions cantonales (24'000 francs) et fédérales (32'000 francs); un solde de 11'000 francs doit encore être versé. La promesse de subventions n'ayant été confirmée par le Canton qu'en mars 2014, ces travaux et les subventions y afférentes n'avaient pu être intégrés au budget.	

Théâtre Les Halles (TLH)

40.250.311.00	Mobilier, matériel, équipements	+ 28'986.85
	Le Conseil municipal a décidé l'octroi d'un crédit supplémentaire pour cette rubrique amendée par le Conseil général, à défaut de quoi le théâtre n'aurait pas été en mesure de couvrir ses frais de fonctionnement.	
40.250.313.01	Achat marchandises bar	- 6'648.52
40.259.429.00	Recettes bar	- 15'165.55
	Le coefficient (1,79) entre les rubriques «Achat marchandises bar» et «Recettes bar» est à prendre en considération. Ce chiffre se situe dans la moyenne (1,73) des quatre années précédentes.	
40.259.434.00	Recettes billetterie	- 13'755.00
	Le montant des recettes de billetterie est inférieur de quelque 2'000 francs à la recette du bouclage 2013. Cet écart est jugé acceptable. Pour rappel, la Municipalité a opté pour le maintien d'une politique de prix très accessibles.	
40.259.461.00	Subventions et dons	- 79'000.00
	Les subventions dont le Théâtre Les Halles a bénéficié en 2012 et 2013 ont été particulièrement élevées (Théâtre Pro, Ernst Göhner Stiftung). Le montant auquel le théâtre peut raisonnablement prétendre a été ajusté dans le budget 2015.	

Sports

Sports

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	696'330	—
Comptes	667'136	—
Ecart en francs	-29'194	—
Ecart en %	-4,19	—

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	35'000	—
Comptes	35'844	—
Ecart en francs	844	—
Ecart en %	2,41	—

Piscine de Guillamo

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	921'900	243'000
Comptes	887'387	223'891
Ecart en francs	-34'513	-19'109
Ecart en %	-3,74	-7,86

Bains de G ronde

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	615'200	290'000
Comptes	634'214	159'512
Ecart en francs	19'014	-130'488
Ecart en %	3,09	-45

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	5'000'000	—
Comptes	5'426'437	—
Ecart en francs	426'437	—
Ecart en %	8,53	—

Patinoires

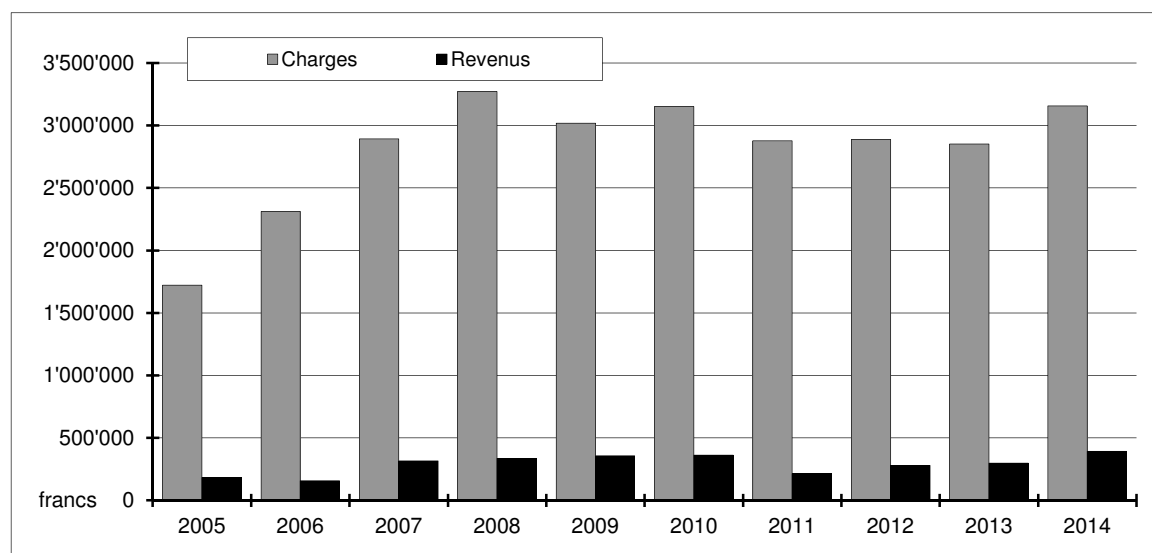
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	981'370	9'000
Comptes	967'324	9'100
Ecart en francs	-14'046	100
Ecart en %	-1,43	1,11

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	28'000	—
Comptes	19'123	—
Ecart en francs	-8'877	—
Ecart en %	-31,7	—

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement des sports



Variations notables et commentaires

Sports

40.300.312.00	Energie électrique pratique sportive La baisse du coût de l'électricité se répercute sur cette charge.	- 6'314.20
40.300.314.00	Entretien et installations sportives Il a été constaté une diminution des frais d'entretien variables sur certaines installations sportives.	- 6'209.45
40.300.390.01	Sport, consommation eau Les conditions climatiques ont déterminé les besoins d'arrosage des terrains de sport.	- 10'057.40

Piscine de Guillamo

40.310.312.00	Chauffage	- 4'309.95
	La différence constatée provient principalement des conditions météorologiques de l'exercice et d'un hiver clément.	
40.310.312.01	Piscine, énergie	- 16'544.35
40.310.315.00	Entretien mobilier/machines	- 10'945.55
40.310.390.02	Piscine de Guillamo, consommation eau	- 1'351.90
	La fermeture de la piscine de Guillamo pendant la période estivale a induit une diminution de la consommation d'énergie et d'eau, ainsi qu'une baisse des frais d'entretien variables. Cette diminution s'est révélée être plus élevée que ce qui avait été anticipé.	

Bains de Gèronde

40.310.503.01	Gèronde	+ 426'437.16
	La majeure partie des travaux ont pu être menés à terme pour l'ouverture des bains en juin 2014. Les finitions et compléments seront réalisés au printemps 2015 et achevés pour l'ouverture de la deuxième saison d'exploitation. Considérant les travaux et factures établis à ce jour, ainsi que les réserves nécessaires aux finitions, le crédit d'engagement alloué pour cet objet sera respecté. Le décompte final sera très probablement présenté au printemps 2016.	
40.320.312.00	Energie	+ 5'736.35
	La consommation d'électricité pour la première année d'utilisation des Bains de Gèronde se révèle plus élevée que l'estimation établie par les spécialistes avant les travaux.	
40.320.315.00	Entretien mobilier, machines	- 3'201.37
	Etant donné le caractère neuf des installations, les frais d'entretien se sont avérés inférieurs aux estimations.	
40.320.390.01	Bains de Gèronde consommation eau	+ 7'452.60
	L'accroissement de cette rubrique est lié à une question d'hygiène: l'interdiction d'aménager un circuit fermé pour la pataugeoire.	
40.329.434.00	Entrées piscine	- 128'091.85
	La moyenne estimée à 400 entrées par jour n'a pas été atteinte en raison des conditions météorologiques défavorables durant les mois de juillet et août. D'autre part, la saison d'exploitation n'a compté que 109 jours au lieu des 120 jours prévus lors de l'estimation budgétaire.	

Patinoires

40.350.312.00	Energie électrique gaz	- 5'275.65
40.350.390.00	Patinoires, consommation eau	+ 1'063.15
	La réduction de la charge électrique résulte, non seulement de la baisse du coût de l'électricité, mais également de l'installation d'un compresseur plus performant. A noter toutefois que la température clémente de l'hiver pèjore les rubriques relatives à la consommation d'eau et d'électricité utiles à la fabrication de la glace.	
40.350.503.00	Patinoires	- 8'877.05
	Le montant de quelque 10'000 francs prévu pour l'étude du renforcement parasismique, consécutivement aux études menées en 2003 et 2007, n'a pas encore été engagé. L'étude est en cours.	

Service du culte

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'040'770	–
Comptes	1'005'773	–
Ecart en francs	-34'997	–
Ecart en %	-3,36	

Les charges des paroisses catholiques se présentent ainsi:

	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Charges de personnel	759'167.30	709'401.70
Frais généraux	473'173.21	423'679.55
Total des charges	1'232'340.51	1'133'081.25
Recettes	247'965.35	228'993.87
Déficit d'exploitation	984'375.16	904'087.38

La participation de la Ville aux charges de la paroisse réformée se monte à 96'202 francs.

Variations notables et commentaires

40.400.362.00	Subvention paroisses catholiques	- 32'412.62
	Le processus de concentration des paroisses catholiques du secteur de Sierre se poursuit. Il conduit à un regroupement de certaines prestations et à une optimisation de divers coûts. Les charges salariales subissent une baisse importante, déjà constatée lors des précédents exercices. Le déficit d'exploitation pris en charge par la Commune se trouve donc réduit.	

Actions sociales et médico-sociales

Pour les postes régis par la loi cantonale sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socioprofessionnelle, nous avons pris en compte les prévisions budgétaires, dès lors que la facture et le décompte définitifs 2014 du Canton n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement des comptes communaux. Il s'agit en particulier des objets suivants:

- financement des prestations complémentaires AVS-AI
- financement des institutions pour handicapés
- fonds cantonal pour l'emploi
- aide sociale et pensions alimentaires.

Nous relevons également qu'en raison d'un référendum contre le projet de loi sur les soins de longue durée, la RPT2 dans le domaine social et médicosocial n'entre en vigueur qu'en 2015.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	9'038'850	299'000
Comptes	8'589'510	188'424
Ecart en francs	-449'340	-110'576
Ecart en %	-4,97	-36,98

Variations notables et commentaires

50.100.318.01	Accueil enfance (Crèche-UAPE)	- 165'164.70
	Le résultat favorable de la crèche de l'Europe ainsi que des UAPE de l'Europe, de Granges et de Noës est dû, pour une part, à l'augmentation des recettes d'accueil et, d'autre part, à une facture nettement moins importante de notre fournisseur DSR (réduction des charges fixes imputées à la crèche de l'Europe, suite à l'élargissement de la préparation et livraison des repas à la crèche de St-Léonard).	
50.100.318.02	Office du travail	- 22'554.40
	Les surfaces allouées à l'office du travail ont été réduites, induisant une baisse des loyers et des charges y relatives. La dissolution partielle d'une provision 2013 non utilisée contribue également à la diminution de cette charge.	
50.100.318.03	Cours d'appui aux apprentis et divers	- 28'038.20
50.109.461.00	Subventions cours d'appui aux apprentis	- 7'092.75
	En 2014, la baisse des demandes de cours d'appui de la part des apprentis a contribué à la réduction des charges et, proportionnellement, du subventionnement perçu.	
50.100.352.00	Participation au centre médicosocial régional	- 54'654.00
	La répartition de la participation au centre médicosocial régional entre la Ville de Sierre et les autres communes est notamment déterminée par les prestations effectuées. Compte tenu de ces dernières, la répartition a été plus favorable à la Ville qu'initialement prévu dans le budget, ce qui explique la baisse constatée (- 2,9 %). Notons que le montant à la charge de la commune est supérieur au résultat 2013 (+ 6,8 %).	

50.100.364.00	Frais d'itinéraires (apprentis et étudiants)	- 224'715.50
50.109.461.01	Subventions frais d'itinéraires (apprentis et étudiants)	- 110'353.50
	<p>La diminution importante des coûts est due à une modification du règlement des rails-checks, annoncée après l'élaboration du budget communal. Les subventions des pouvoirs publics aux abonnements de transports des apprentis et étudiants sont, en effet, passées de 66 % à 50 % dès la rentrée 2014-2015. Elles sont prises en charge, pour moitié par le Canton, pour moitié par les communes.</p> <p>Si l'on tient compte des charges et produits et de l'abaissement du taux de subventionnement, on ne relève qu'une très légère augmentation des demandes.</p>	
50.300.361.00	Aide aux chômeurs – Fonds cantonal pour l'emploi	+ 58'928.52
50.300.361.01	Contributions institutions pour handicapés	- 106'851.94
50.300.361.02	Financement prestations compl. (part. communale)	- 98'992.37
50.300.366.03	Aides sociales, participations diverses (LIAS)	+ 192'264.51
	<p>Le montant de la facture définitive de l'Etat pour ces postes n'est connu qu'au mois d'avril de chaque année. Par conséquent, nous avons pris en compte les montants inscrits au budget.</p> <p>Signalons d'autre part que ces comptes incluent des corrections liées à l'exercice précédent, en plus des résultats du 1^{er} semestre.</p> <p>Les subventions aux institutions pour personnes handicapées dépendent de décisions cantonales.</p> <p>L'aide sociale a encore progressé sur l'ensemble du canton durant l'année 2014.</p>	

Service de l'eau et de l'énergie

La gestion et l'exploitation du service de l'eau et de l'énergie sont confiées à Sierre-Energie SA (SIESA).

Ce chapitre concerne les postes suivants:

- service de l'eau
- aménagements de production
- immeubles loués par Sierre-Energie SA
- éclairage public.

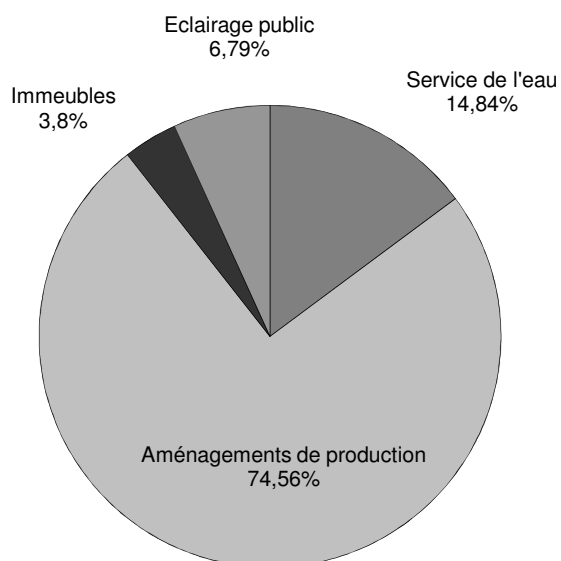
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	10'121'150	14'138'350
Comptes	9'894'113	13'095'950
Ecart en francs	-227'037	-1'042'400
Ecart en %	-2,24	-7,37

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	746'000	50'000
Comptes	671'570	99'300
Ecart en francs	-74'430	49'300
Ecart en %	-9,98	98,6

Répartition des recettes selon les comptes 2014



Service de l'eau

Les comptes de charges de ce service sont subdivisés en quatre groupes importants:

- l'approvisionnement: pompes, réservoirs, sources;
- la distribution: entretien du réseau d'eau, d'irrigation, compteurs;
- l'administration: direction, gestion, service aux clients et comptabilité;
- l'amortissement, les intérêts.

Grâce à la modification des tarifs de l'eau, le présent exercice enregistre un excédent de recettes de Fr. 158'384.50. Celui-ci permet de couvrir en partie le déficit du fonds de renouvellement et de stabilisation du tarif de l'eau, qui affiche néanmoins un solde négatif au 31 décembre 2014 (Fr. 169'321.66).

La consommation d'eau a atteint 2'355'296 m³ en 2014 contre 2'451'635 m³ l'année précédente. Les pertes de réseau, y compris l'eau non comptabilisée, ont diminué durant cet exercice, pour s'établir à 19,6 %, contre 22,5 % en 2013.

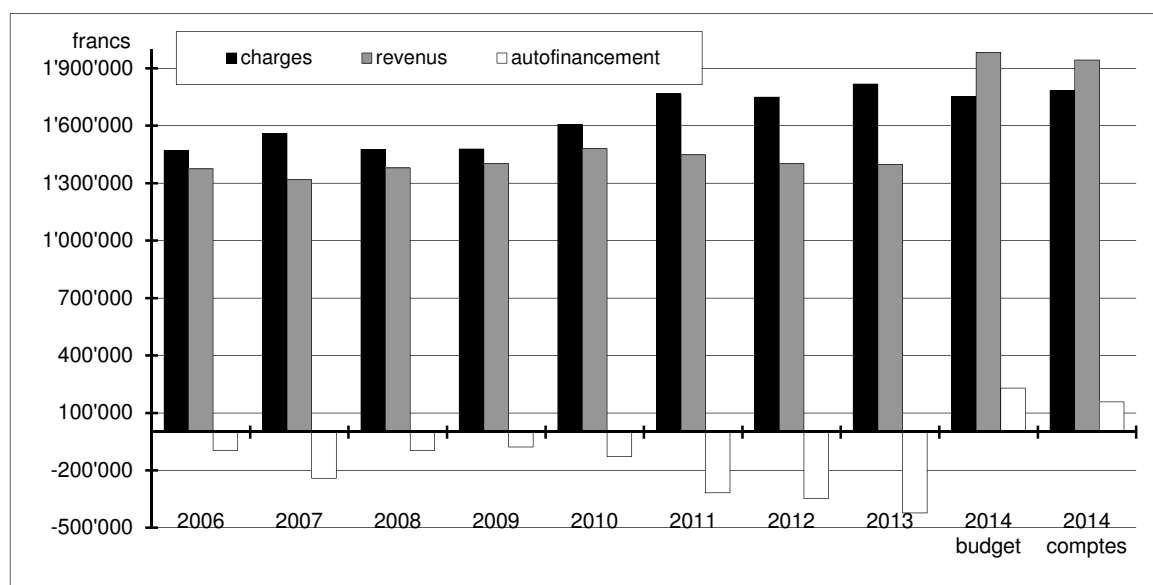
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'983'000	1'983'000
Comptes	1'943'449	1'943'449
Ecart en francs	-39'551	-39'551
Ecart en %	-1,99	-1,99

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	746'000	50'000
Comptes	671'570	99'300
Ecart en francs	-74'430	49'300
Ecart en %	-9,98	98,6

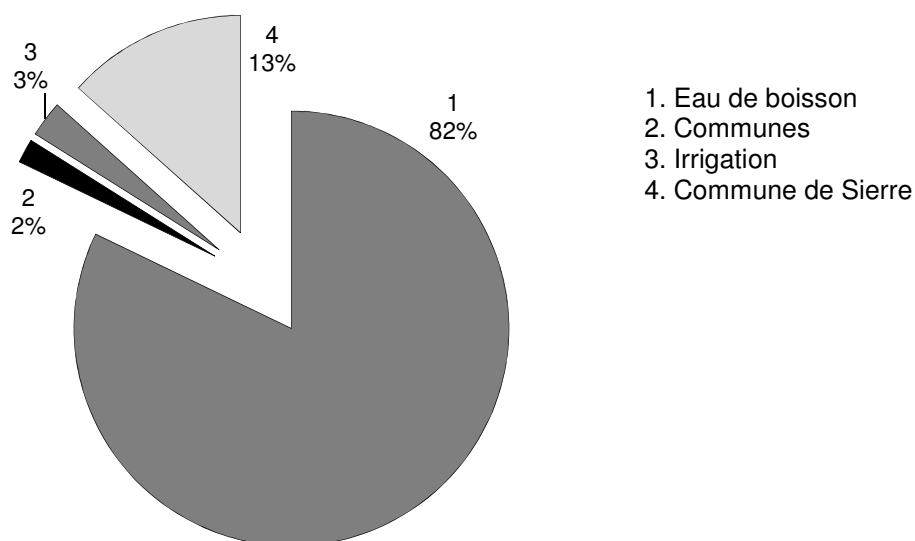
Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Evolution des ventes d'eau en m³

	2010	2011	2012	2013	Budget 2014	Comptes 2014
Eau de boisson	2'025'553	2'100'820	2'002'016	2'049'267	2'017'000	1'934'839
Communes	65'436	34'951	41'291	23'367	40'000	42'323
Irrigation	77'628	101'525	67'313	71'626	84'000	62'950
Commune de Sierre	440'640	365'363	375'238	307'375	376'700	315'184
Total annuel	2'609'257	2'602'659	2'485'858	2'451'635	2'517'700	2'355'296

Répartition des ventes d'eau



Variations notables et commentaires

60.100.312.00	Achats d'eau + 14'239.60 La quantité d'eau livrée sur le réseau a atteint 2'929'322 m ³ , soit 234'116 m ³ (7,4 %) de moins qu'en 2013. Le volume d'eau de pompage est de 1'928'624 m ³ , ce qui représente environ 66 % du total de l'approvisionnement.
60.100.312.05	Energie de pompage - 10'136.90 Le tarif de l'énergie pour 2014 se monte à 14,46 ct/kWh (contre 15.5 au budget). La quantité nécessaire d'énergie est proche de celle prévue au budget, soit 917'744 kWh pour 920'800 kWh budgétisés.
60.100.315.01	Exploitation et entretien approvisionnement + 63'620.00 Les frais d'exploitation pour l'entretien et l'approvisionnement sont supérieurs aux frais budgétisés, tout spécialement en ce qui concerne l'entretien du pompage (réfection de la toiture et de la pompe n° 2) et le réservoir de Muraz (changement des vannes incendie).
60.100.501.00	Réseau d'eau - 24'430.05 En 2014, les investissements suivants ont été réalisés: <ul style="list-style-type: none">• Remplacement des conduites<ul style="list-style-type: none">- route de Sous-Géronde- rue de la Plaine• Extension des conduites<ul style="list-style-type: none">- zone industrielle de Daval- Rawyr - Pilettes- camping Robinson
60.100.501.01	Pompage d'eau de Tschüdangna - 50'000.00 Cet investissement a fait l'objet d'un crédit d'engagement accepté par le Conseil général en date du 4 juin 2003 pour un montant de 3,5 millions de francs. Suite à des difficultés de procédure, l'essentiel des démarches doivent être réengagées.
60.101.315.01	Exploitation, entretien, réparation - 34'144.55 Les frais d'exploitation pour la distribution sont inférieurs aux frais budgétisés. A noter que ces entretiens se réalisent en fonction des besoins et des opportunités de la Commune et sont difficilement planifiables et maîtrisables. En réaction à la perte sur le réseau de l'année dernière, une campagne de remplacement d'anciens compteurs a été entreprise.
60.102.318.01	Service des abonnements et facturation - 19'520.00 La diminution s'explique par l'abandon de certaines prestations administratives du service de l'eau, qui n'établit plus de décompte détaillé pour certains clients d'eau d'irrigation. Ces derniers sont regroupés par secteurs d'irrigation et il leur incombe de se répartir le montant des factures.
60.102.331.00	Amortissements du réseau d'eau + 14'570.95 Le plan d'amortissement est revu annuellement en fonction des investissements effectués durant l'exercice en cours. Les taux suivants ont été appliqués: <ul style="list-style-type: none">• 20 %, soit 5 ans, pour la télégestion• 3,5 %, soit 28 ans, pour le réseau d'eau.

60.109.435.00	Ventes d'eau La consommation d'eau totale en m ³ est inférieure de 2,48 % à celle budgétisée.	- 6'686.35
60.109.490.00	Eau livrée à la commune Les nouveaux tarifs de l'eau ont également été appliqués à ce poste. La diminution par rapport au budget provient pour une part importante de la variation de consommation d'eau des travaux publics (voir compte 70.210.390.00).	- 32'865.00
60.109.610.00	Taxes raccordement eau Au total, 33 nouveaux raccordements ont été facturés. Le changement de tarifs, ainsi que deux raccordements importants (Coop Rossfeld et Constellium), expliquent l'augmentation des recettes constatée.	+ 49'300.00

Aménagements de production

En 2014, les participations aux aménagements de production électrique ont fourni 138'266'875 kWh contre 128'121'059 kWh en 2013, soit une augmentation de 7,91 %. Le budget prévoyait une production totale de 140'534'000 kWh.

Au niveau financier, les recettes des aménagements de production sont inférieures de Fr. 1'024'185.73 par rapport au budget. Le prix moyen de reprise de l'énergie est de 6,97 ct/kWh (9,4 ct/kWh en 2013) alors que l'on avait calculé 7,66 ct/kWh dans le budget.

L'écart par rapport au budget s'explique à hauteur de 500'000 francs environ par la valorisation pratiquée par Alpiq. En effet, ce dernier a produit davantage durant la période estivale, réduisant ainsi les revenus pour la Commune.

D'autre part, et faute d'avoir trouvé un compromis dans le différend en cours, Alpiq a choisi de valoriser la production de décembre 2014 aux prix du marché, sensiblement inférieurs aux prix contractuels.

La Commune conteste formellement ces valorisations opérées de manière unilatérale. Néanmoins, et bien que nous espérons obtenir gain de cause, il a été décidé de retenir momentanément les décomptes d'Alpiq, par prudence.

Le solde de la différence est à mettre au compte d'une production inférieure à celle budgétée ainsi que d'une évaluation optimiste des recettes.

Les charges des aménagements ont été inférieures au budget (- 202'264 francs), ceci en tenant compte de la création d'une provision pour impôts supplémentaires de 175'000 francs concernant l'imposition 2014, ce qui porte le coût moyen de production à 5,08 ct/kWh.

Comme en 2013, il a été décidé, par mesure de prudence, et malgré l'introduction d'une réclamation contre les taxations déposées par les sociétés partenaires, de provisionner ces différences d'imposition pour l'année 2014, soit:

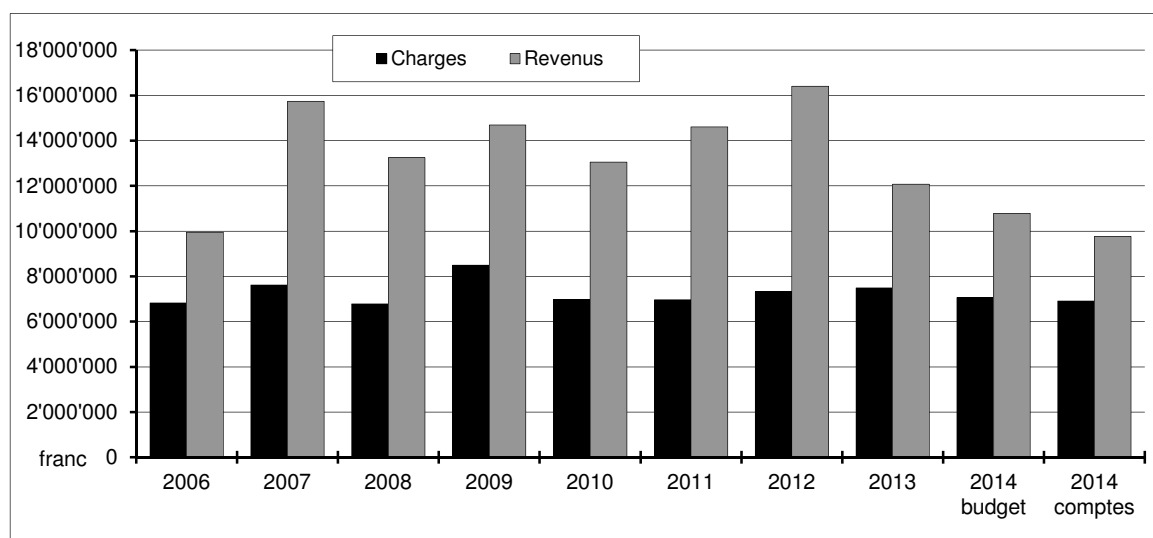
- FM Gougra 50'000 francs
- FM Gougra s/restitution 75'000 francs
- FM Mattmark 50'000 francs.

A ce jour, la provision totale pour impôts se monte ainsi à 1'375'000 francs pour les années 2009 à 2014.

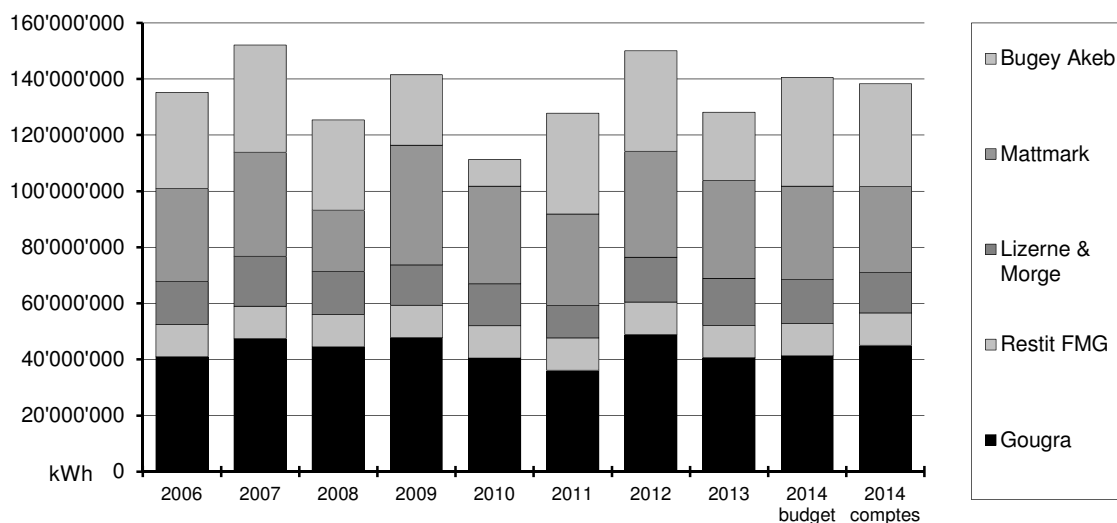
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	7'064'200	10'789'000
Comptes	6'910'551	9'764'814
Ecart en francs	-153'649	-1'024'186
Ecart en %	-2,18	-9,49

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Productions d'énergie de 2006 à 2014 en kWh



Variations notables et commentaires

60.200.312.00	Frais d'exploitation des aménagements de production - 202'263.99 Tout en tenant compte de la constitution d'une provision pour impôts de 100'000 francs, les frais d'exploitation se révèlent proches des montants budgétisés.
60.200.352.04	Frais énergie restitution FM Gougra SA + 48'615.40 La redevance sur les forces hydrauliques est restée stable en 2014, puisque s'appuyant sur un tarif de 100 francs par kWh, tarif introduit en janvier 2011. Une augmentation à 110 francs est escomptée pour 2015. Notons toutefois que la Commune doit également prendre en charge les impôts communaux, cantonaux et fédéraux correspondant à sa part d'énergie (11'520'000 kWh). A ce titre, une provision de 75'000 francs pour impôts supplémentaires concernant l'année 2014 a été effectuée, provision qui explique le dépassement constaté.
60.209.426.05	Énergie de restitution FM Gougra SA - 71'962.62 Depuis la reprise de l'usine de Vissoie par les Forces motrices de la Gougra, la Municipalité dispose de 11'520'000 kWh d'énergie gratuite. Cette énergie est prélevée par Alpiq et décomptée à Sierre-Energie SA. L'énergie de restitution bénéficie des mêmes conditions que le contrat général de valorisation (voir le commentaire du compte 60.209.435.00 ci-après).
60.209.435.00	Recettes d'aménagements de production - 952'223.11 Pour 2014, la production enregistrée a été supérieure de 8,7 % à l'année 2013 (-1,75 % par rapport au budget). Le prix moyen du kWh a atteint 6,97 ct (9,4 en 2013, soit - 25,85 %). Le budget avait été calculé sur la base d'un prix moyen de 7,66 ct. Cette réduction est à mettre, notamment, au compte de la valorisation opérée par Alpiq, valorisation contestée par la Commune.

Immeubles

Ce compte concerne les immeubles loués et gérés par Sierre-Energie SA, soit:

- bâtiment administratif Itagne
- bâtiment d'exploitation Itagne
- bâtiments de service.

Le contrat de bail et mandat de gestion pour les bâtiments précités a été revu en 2011 avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	224'800	497'850
Comptes	226'107	497'850
Ecart en francs	1'307	–
Ecart en %	0,58	–

Variations notables et commentaires

60.300.314.00	Entretien des immeubles	+ 14'265.75
	La différence constatée par rapport au budget provient principalement de travaux d'étanchéité qui ont dû être effectués dans les villas de service.	

Eclairage public

Ce poste regroupe les besoins liés à l'éclairage des rues de la commune. Pour cet exercice, il est totalement couvert par la redevance prélevée par Sierre-Energie SA. Suite à l'entrée en vigueur de la libéralisation du marché de l'énergie, la redevance ainsi que les tarifs ont été adaptés.

Les travaux de remplacement des lampes au mercure bénéficiant d'une subvention fédérale ont pris fin en 2014. Cette subvention a été encaissée dans son entier, dans les derniers jours de novembre. Il s'agit d'un montant de 153'660 francs – ce qui correspond aux 30 % de la dépense totale d'environ 500'000 francs.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	849'150	868'500
Comptes	814'006	889'837
Ecart en francs	-35'144	21'337
Ecart en %	-4,14	2,46

Variations notables et commentaires

60.400.312.00	Energie éclairage public	- 34'914.95
	La consommation d'énergie de l'éclairage public est de 12 % inférieure au budget 2014 et le tarif, établi au mois d'août 2014, est également plus bas de 3,7 % par rapport à celui retenu pour l'établissement du budget, soit 15,67 ct/kWh au lieu de 16,28 ct/kWh.	
60.409.426.00	Redevance utilisation du domaine public	+ 13'897.10
	Le tarif moyen d'acheminement pour l'année 2014 étant supérieur de 0,14 ct/kWh au tarif budgété, la redevance PCP de 12 % est donc légèrement supérieure au montant budgété.	
60.409.460.00	Subvention éclairage public	+ 7'440.00
	La contribution de soutien aux mesures d'efficacité dans le domaine de l'électricité a pris fin au 30 juin 2014 et la subvention de 153'660 francs a été versée dans le courant de l'exercice.	

Services techniques

A quelques milliers de francs près, les comptes de charges des rubriques 70 respectent l'enveloppe budgétaire, fixée à plus de 18 millions de francs. Il va de soi que cette adéquation globale entre budget et comptes ne se vérifie pas de manière uniforme dans les différents comptes d'exploitation. Toutefois, cette coïncidence manifeste la détermination des services à contenir les dépenses dans le cadre fixé par le Conseil municipal.

Les charges du compte d'exploitation des travaux publics enregistrent un léger fléchissement pour les travaux routiers par rapport au budget; cette baisse de charges se trouve annulée par des hausses de dépenses dans les autres secteurs.

Les recettes enregistrent une progression. Toutefois, ce résultat provient pour l'essentiel de l'augmentation des refacturations de travaux de la voirie à d'autres secteurs communaux.

Au chapitre de l'environnement, le traitement des eaux s'est révélé légèrement moins onéreux que prévu; mais la tendance est inverse pour le traitement des déchets. Cette dernière évolution est principalement liée au nouveau système de traitement des déchets verts, traitement plus favorable à l'environnement, mais plus cher que le précédent.

L'entretien des cours d'eau enregistre également une légère hausse. Elle est imputable, pour une part à la contribution communale au projet de sécurisation du Rhône, dont le montant n'avait pas encore été fixé lors de l'établissement des budgets; pour une autre part, aux travaux effectifs d'entretien.

En ce qui concerne l'édilité et l'urbanisme, les charges sont globalement conformes au budget; les recettes enregistrent une légère progression, liée principalement à l'octroi des permis de construire.

Au niveau des investissements, le taux de réalisation sur les comptes 70 est de 70 %. Il atteint même 81 % pour les rubriques 70.4 «Edilité et urbanisme». Il convient de relever, une fois de plus, que les écarts entre projets et réalisations proviennent de la longueur des procédures, tant pour les projets routiers que pour l'aménagement des cours d'eau.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	18'234'240	9'046'430
Comptes	18'241'247	9'177'154
Ecart en francs	7'007	130'724
Ecart en %	0,04	1,45

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	14'956'000	1'465'000
Comptes	10'515'198	1'678'417
Ecart en francs	-4'440'802	213'417
Ecart en %	-29,69	14,57

En considérant les investissements par secteur, on relève que la part des comptes éditaires est, cette année, proportionnellement moins importante que celle liée aux travaux publics. En effet, ce dernier domaine englobe d'importants équipements (Daval), des ouvrages communaux majeurs dans le cadre des travaux du tunnel de Gobet, ainsi que de nombreux travaux routiers. Les investissements dans les bâtiments marquent, quant à eux, une légère pause avec la fin des travaux du CO de Goubing.

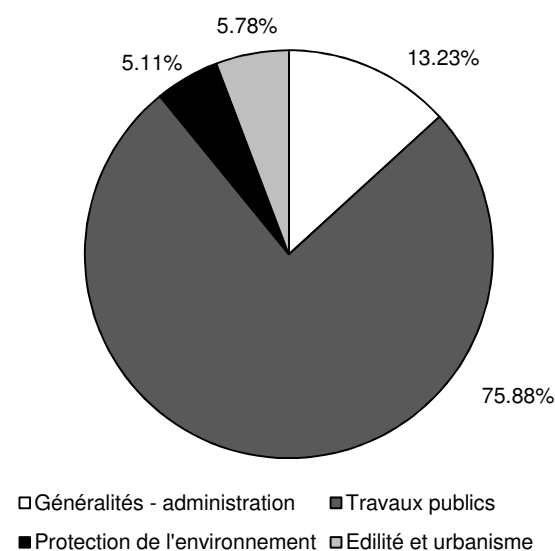
Au niveau des comptes de fonctionnement, on enregistre une légère augmentation des charges liées à l'environnement par rapport aux exercices précédents; cette progression est principalement imputable à l'entretien des cours d'eau.

Comptes de fonctionnement	charges		revenus		charges nettes	
	en francs	en %	en francs	en %	en francs	en %
Généralités - administration	1'902'219.54	10,43	703'089.20	7,66	1'199'130.34	13,23
Travaux publics	9'515'619.61	52,17	2'638'107.99	28,75	6'877'511.62	75,88
Protection de l'environnement	6'066'004.00	33,25	5'602'649.70	61,05	463'354.30	5,11
Edilité et urbanisme	757'403.89	4,15	233'307.50	2,54	524'096.39	5,78

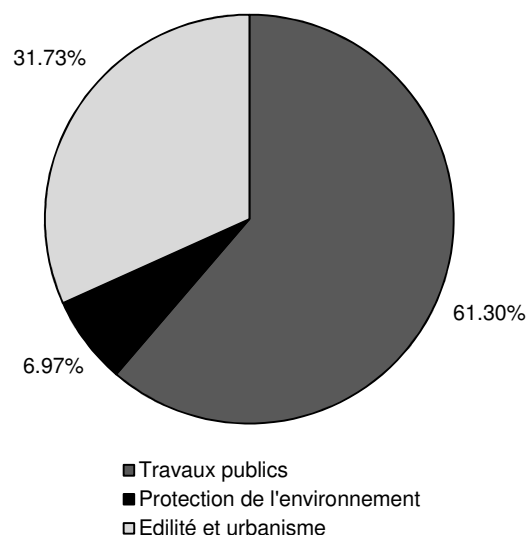
Comptes d'investissement	dépenses		recettes		charges nettes	
	en francs	en %	en francs	en %	en francs	en %
Généralités - administration	–	–	–	–	–	–
Travaux publics	5'527'821.10	52,57	111'051.20	6,62	5'416'769.90	61,3
Protection de l'environnement	1'336'940.50	12,71	721'228.25	42,97	615'712.25	6,97
Edilité et urbanisme	3'650'435.90	34,72	846'137.35	50,41	2'804'298.55	31,73

Répartition par secteur:

Charges nettes de fonctionnement



Dépenses nettes d'investissement



Généralités et administration

La diminution des recettes provient principalement d'une estimation trop importante du montant des remboursements et récupérations de salaires en cas de maladies et accidents, le taux d'absences liées à ces évènements s'étant avéré plus bas que la moyenne des années précédentes.

D'autre part, le secteur administratif a travaillé de manière plus importante sur des tâches ne faisant pas l'objet de ventilation des charges salariales, ce qui a pour effet de diminuer cette écriture interne.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'906'800	789'500
Comptes	1'902'220	703'089
Ecart en francs	-4'580	-86'411
Ecart en %	-0,24	-10,95

Variations notables et commentaires

70.110.310.00	Fournitures de bureau	+ 3'416.75
	Les achats de fournitures pour imprimantes et photocopieuses constituent la majeure partie de ce poste, qui varie en fonction de l'activité générale des services techniques.	
70.110.311.00	Mobilier et machines de bureau	+ 3'385.65
	Les locaux du secrétariat des services techniques n'avaient plus été adaptés depuis plusieurs dizaines d'années. Ils ont été aménagés afin de favoriser le travail d'équipe du pool en charge des tâches administratives de l'ensemble des services et commissions gérés par les services techniques. Quelques adaptations supplémentaires ont dû également être apportées au mobilier existant.	
70.110.317.00	Déplacements et débours	- 4'679.60
	La forfaitisation de certains frais de déplacement et la position plus centrale de plusieurs chantiers contribuent à limiter cette charge.	
70.119.431.00	Emoluments, taxes et divers	+ 9'378.00
	Les efforts d'information en matière de gestion des déchets sont accompagnés d'un système de surveillance visant au respect des prescriptions. Les amendes prononcées viennent s'ajouter aux émoluments récurrents encaissés par les services techniques. En 2014, ce compte a de plus enregistré le versement de la prime accordée par l'organisation «Cité de l'énergie», à titre de soutien au renouvellement du label sierrois.	
70.119.436.01	Remboursement et récupération de salaires	- 49'608.10
	Les absences de longue durée, principalement dans le secteur de la voirie, ont été inférieures à la moyenne des années précédentes. Le remboursement des cas couverts par les assurances s'en est trouvé réduit.	

70.119.490.00

Facturation interne, salaires

- 46'180.70

Les charges salariales des collaborateurs techniques et administratifs sont réparties annuellement entre les différents centres d'activités en fonction de leurs tâches; c'est du moins le cas pour les secteurs autofinancés ou faisant l'objet de décomptes de subventionnement. La variation observée par rapport au budget provient en partie de la répartition des occupations du secteur administratif sur des tâches ne faisant pas l'objet d'une facturation interne.

Travaux publics

Les budgets globaux ont été respectés, même si l'on note une diminution des charges liées aux routes et une augmentation des dépenses d'entretien des véhicules. Les recettes sont, pour leur part, significativement plus élevées que prévu, notamment à cause d'éléments qui ne peuvent être anticipés avec exactitude, comme les participations de tiers ou la fréquentation des transports publics.

Les travaux en cours ont globalement suivi la planification prévue au chapitre des investissements. Toutefois, la longueur des procédures a empêché la réalisation de certains projets importants.

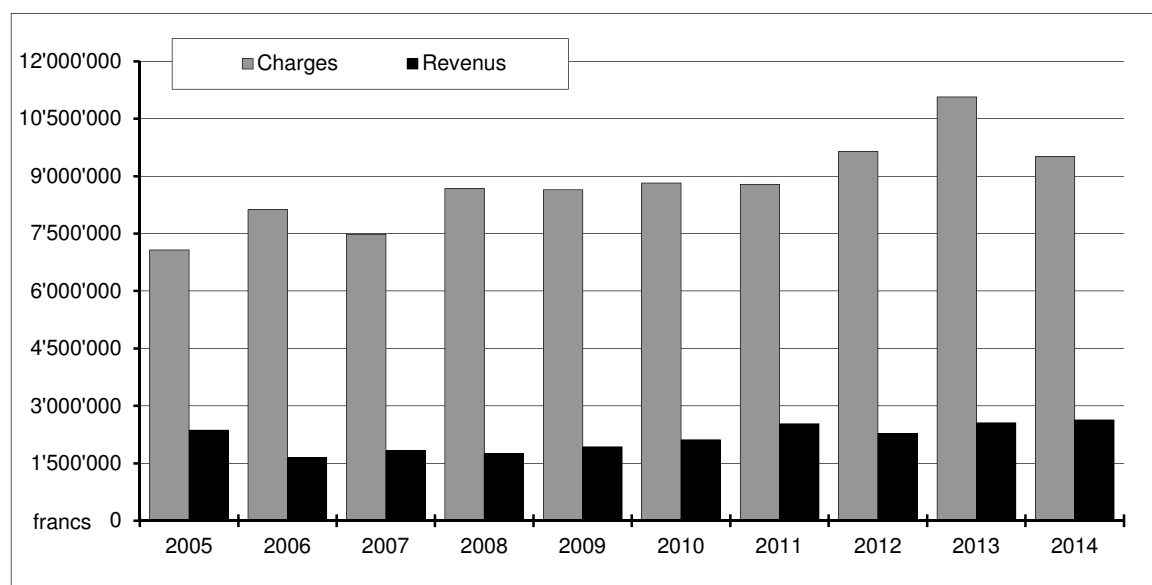
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	9'479'710	2'354'500
Comptes	9'515'620	2'638'108
Ecart en francs	35'910	283'608
Ecart en %	0,38	12,05

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	7'985'000	50'000
Comptes	5'527'821	111'051
Ecart en francs	-2'457'179	61'051
Ecart en %	-30,77	122,1

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



	Fonctionnement		Investissement	
	Charges nettes	en %	Dépenses nettes	en %
Routes et parkings	1'555'112.10	22,61	5'152'291.05	95,12
Voirie	1'949'124.51	28,34	–	–
Véhicules	284'441.70	4,14	176'185.80	3,25
Signalisation	88'349.85	1,28	–	–
Transports publics	1'396'358.20	20,3	–	–
Parcs & jardins	1'398'494.63	20,33	54'672.70	1,01
Cimetières	205'630.63	2,99	33'620.35	0,62
Total	6'877'511.62	100	5'416'769.90	100

Variations notables et commentaires

70.210.312.00	Energie électrique	- 7'903.30
	La baisse du coût de l'électricité se répercute sur ce compte.	
70.210.314.02	Entretien des routes urbaines	- 122'192.30
	Le compte prévoyait la réalisation d'un mur de soutènement sous la rue de Fauporte à l'entrée de Granges. Cet ouvrage faisant partie de l'enceinte historique du Bourg, les besoins de coordination avec plusieurs services, mais aussi la difficulté de choisir un système de renforcement n'ont pas permis de dépasser le stade de l'avant-projet pour cet ouvrage. Divers travaux d'entretien commandés à une entreprise de la place figuraient également dans ce compte; ils n'ont pu être réalisés avant la fin de l'année, ceci malgré des relances répétées.	
70.210.314.38	Aménagement de mobilité douce	- 2'095.30
	Le projet de signalétique urbaine pour les piétons n'ayant pas abouti, aucun balisage n'a été mis en place. Ce projet a été reporté au budget 2015.	
70.210.361.00	RC Entretien	+ 60'614.35
70.210.361.02	RC Région Sierre, diverses participations	- 74'180.20
	Ces charges sont facturées par le service cantonal des routes et dépendent de travaux effectués sur l'ensemble du district, voire du canton. Elles sont sujettes à de fortes variations en fonction de l'avancement des travaux et de leur localisation. Les budgets communaux sont difficilement chiffrables, si ce n'est par rapport à l'historique des années précédentes et aux indications cantonales fournies.	
70.210.380.00	Attribution au fonds pour places de parc	+ 32'500.00
70.219.430.00	Taxes compensatoires places de parc	+ 32'500.00
	Ces rubriques sont totalement dépendantes de projets privés. Les taxes compensatoires sont décidées en fonction du nombre de places de parc manquantes par rapport au règlement communal, de l'emplacement du projet et de l'avancement de celui-ci. De fortes variations sont donc régulièrement enregistrées sur ce compte. Ces montants sont ensuite reversés au fonds communal permettant le financement de nouvelles infrastructures de stationnement par le biais du compte de charges 70.210.380.00 «Attribution au fonds pour places de parc».	

70.210.390.00	Travaux publics, consommation d'eau Le système de régulation des fontaines ainsi que les conditions météorologiques ont permis une optimisation de ce compte.	- 21'637.25
70.210.501.00	Divers aménagements de routes Les projets concernant le giratoire des Platanes et le second accès à Locherbach Nord n'ont pas reçu l'autorisation cantonale nécessaire au démarrage des travaux. Par contre, la nouvelle route dans le secteur des Pilettes ainsi que le réaménagement de la route du Robinson ont pu être réalisés selon les prévisions.	- 807'390.00
70.210.501.09	Avenue du Rothorn Le projet n'a toujours pas été homologué par le Conseil d'Etat. Seule l'étude complémentaire demandée par le Canton pour la protection contre le bruit a été réalisée.	- 569'275.00
70.210.501.22	Glarey, secteur tranchée CFF L'avancement des travaux CFF suit son cours; les facturations pour les ouvrages communaux concernés sont établies au fur et à mesure des réalisations. Les travaux de génie civil et de génie ferroviaire devraient s'achever début 2016. Les travaux d'aménagement des nouveaux espaces publics ainsi dégagés suivront.	- 57'202.55
70.210.501.76	Zone industrielle Daval En 2014, l'accent a été mis sur les travaux d'infrastructure et de canalisations. Les charges relatives à ces chantiers ont été réparties directement entre les services concernés. L'investissement pour les aménagements routiers a ainsi été moins important que prévu. L'ensemble des travaux devrait être achevé en 2015.	- 434'231.50
70.210.501.84	Centre-ville, secteur rue Centrale Une situation de marché toujours favorable et des conditions de sous-sol optimales ont permis de réaliser le solde des travaux de cette rue pour un coût moindre que celui devisé.	- 24'742.50
70.210.501.85	Passage inférieur de la Scie Les travaux de cet ouvrage ont été entièrement achevés en 2014, de sorte que le montant excède celui porté au budget. Le décompte final interviendra en 2015.	+ 117'720.00
70.210.501.88	Aménagements mobilité douce L'étude sur le concept de mobilité cycliste a été bouclée fin novembre 2014. Cela n'a pas permis de réaliser les premières étapes de ce concept.	- 11'497.05
70.210.503.02	Complexe gare (Parking + gare routière) Le budget avait pris en compte un montant susceptible de couvrir un avancement rapide des travaux avec des phases de démolition et de terrassement. Les dates tardives de réception des autorisations n'ont pas permis de tenir cet objectif. Ce retard ne devrait cependant pas empêcher la réalisation finale du projet à la date prévue.	- 640'039.15
70.219.439.00	Participations diverses Plusieurs travaux communaux ont bénéficié des apports financiers de tiers intéressés. On peut citer, à titre d'exemple: - la promotion du centre commercial Coop à Rossfeld; l'entreprise a participé aux coûts d'aménagement du nouvel arrêt de bus - la participation d'un domaine viticole au remplacement d'une conduite d'irrigation touchée par les travaux communaux à Daval.	+ 32'000.00

70.219.610.07	Plus-values divers aménagements de routes Ce montant correspond à l'appel en plus-value pour les travaux routiers d'accès à la partie amont du PAD de Locherbach Nord. Certaines participations initialement prévues sur l'exercice 2013 ont été reportées en 2014.	+ 61'051.20
70.220.301.00	Traitements	+ 42'373.05
70.220.303.00	Charges sociales Ces dépassements proviennent notamment de deux départs à la retraite; partants et arrivants travaillent en équipe durant trois mois pour assurer la transmission du savoir et des pratiques.	+ 37'034.50
70.220.312.00	Energie électrique La différence est due aux mesures d'incitation pour l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi qu'à la baisse du coût de l'électricité.	- 13'030.70
70.220.313.00	Outillage et équipement La liquidation pour cessation d'activité d'un garage poids-lourds et utilitaires a offert l'opportunité de remplacer des outils désuets ou ne répondant qu'imparfaitement aux normes de l'atelier mécanique de la voirie. Ces dépenses ont fait l'objet d'un crédit supplémentaire.	+ 27'834.15
70.220.314.00	Travaux en régie La majeure partie des travaux de maçonnerie et de serrurerie relatifs aux domaines communaux a pu être réalisée par les collaborateurs spécialisés de la voirie sans faire appel à des entreprises privées.	- 19'990.37
70.229.434.00	Prestations de service Ce compte concerne la facturation des réparations consécutives à des accidents causés par des tiers connus; s'y est ajouté un rattrapage dans l'entretien des Park+Rail CFF.	+ 10'751.90
70.230.313.01	Matériel d'entretien et réparations	+ 63'977.45
70.230.315.00	Entretien et réparations ordinaires Les révisions usuelles ont permis de détecter des problèmes avec les grues des camions; les réparations nécessaires se sont avérées importantes. D'autre part, le bras de fauchage du tracteur Class a nécessité une intervention excédant l'entretien habituel. Une attention particulière sera portée à ces outils articulés dont la résistance ne répond qu'imparfaitement aux besoins.	+ 18'164.25
70.230.315.01	Frais pour expertises véhicules Les travaux mentionnés ci-dessus ont minimisé les frais de préparation aux expertises.	- 12'184.85
70.239.435.00	Ventes diverses En général, ce compte n'enregistre que les ventes de carburants effectuées par le poste à carburant de la voirie à divers autres services communaux ou à SIESA. Il s'y ajoute cette année un montant exceptionnel lié à la participation à l'excédent de primes de l'assurance flotte de véhicules.	+ 14'671.65
70.240.314.00	Entretien signalisation lumineuse Aux interventions habituelles sont venues s'ajouter cette année des réparations liées à des accidents de la circulation.	+ 10'651.95

70.250.314.01	Places d'arrêts et abris	+ 28'200.00
	Le nouvel arrêt «Rossfeld, centres commerciaux», situé sur la route cantonale, a nécessité d'importants travaux. Il faut apprécier ce montant brut en tenant compte de la participation du centre commercial, recette enregistrée dans le compte 70.219.439.00 «Participations diverses».	
70.250.365.01	Transports publics, bus sierrois	- 56'548.55
	La rétribution du contrat d'exploitation des bus sierrois est basée sur l'indexation annuelle, conformément à l'indice partiel «Transports» de l'indice suisse des prix à la consommation. Celui-ci ayant baissé, le prix unitaire au kilomètre a été adapté à la baisse.	
70.259.434.01	Abonnements, tickets	+ 16'488.43
	L'augmentation de la fréquentation des bus sierrois observée ces dernières années se poursuit, améliorant ainsi les recettes.	
70.260.301.00	Traitements	+ 32'602.30
70.260.303.00	Charges sociales	+ 11'357.70
	Ce dépassement est engendré en partie par les frais du service de piquet qui n'avaient pas été pris en compte lors de l'établissement du budget.	
70.260.312.00	Chauffage	- 6'232.55
	La différence avec le montant budgétisé est due principalement aux conditions météorologiques et à un hiver clément.	
70.260.314.13	Entretien entourages arbres d'avenue	- 14'071.10
	Un problème important concernant les plantations réalisées sur la place de l'Hôtel de Ville a conduit au report de l'aménagement définitif des entourages d'arbres.	
70.260.315.00	Entretien et réparation des machines et véhicules	+ 24'465.50
	Une mise à niveau a été effectuée sur un tracteur John Deer, en vue de retarder la nécessité de son remplacement. Divers problèmes ont été également enregistrés sur des véhicules utilitaires; ils ont nécessité des réparations d'urgence.	
70.260.390.02	Parcs & jardins, consommation d'eau	- 7'494.75
	Des conditions climatiques favorables alliées à une rationalisation de l'utilisation de l'eau ont permis d'enregistrer une réduction de cette dépense par rapport au budget.	
70.279.434.00	Entretien des tombes	- 5'438.00
	La désaffectation des tombes réduit les recettes sans que de nouveaux contrats ne les compensent.	

Protection de l'environnement

Comme l'année précédente, nous avons dû différer d'importants travaux concernant les cours d'eau ou la sécurisation par rapport aux dangers naturels. Ces retards sont liés, d'une part, à des procédures d'autorisation longues; d'autre part, aux exigences accrues s'agissant des études.

En ce qui concerne le compte d'exploitation, on relèvera les hausses enregistrées dans le domaine de l'évacuation et du traitement des déchets. Bien que partiellement attendues, elles contribuent à l'épuisement du fonds d'équilibrage des coûts.

Dans l'attente d'un concept harmonisé prenant en compte un périmètre régional, il conviendra d'évaluer prochainement la stratégie à adopter en matière de financement.

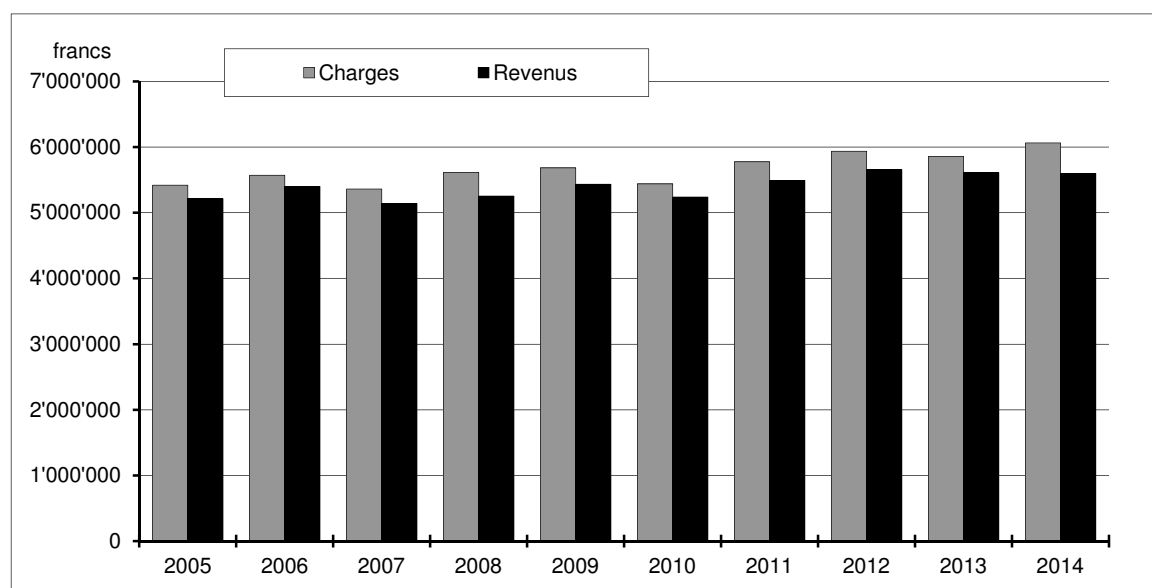
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	6'083'430	5'730'430
Comptes	6'066'004	5'602'650
Ecart en francs	-17'426	-127'780
Ecart en %	-0,29	-2,23

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	2'470'000	1'240'000
Comptes	1'336'941	721'228
Ecart en francs	-1'133'060	-518'772
Ecart en %	-45,87	-41,84

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Les comptes de ce secteur et leur répartition par objet figurent ci-après.

	Fonctionnement		Investissement	
	<i>Charges réelles (sous déduction de l'attribution au fonds)</i>	<i>en %</i>	<i>Dépenses brutes</i>	<i>en %</i>
Epuration des eaux	2'082'223.90	34,33	311'505.85	50,59
Elimination des ordures	3'227'048.70	53,2	65'707.85	10,67
Cours d'eau	756'731.40	12,47	185'077.80	30,06
Nuisances	–	–	53'420.75	8,68
Total	6'066'004.00	100	615'712.25	100

Variations notables et commentaires

70.310.314.01	Entretien collecteurs	+ 15'610.35
	La campagne d'investigation menée pour déterminer l'origine des eaux claires parasites dans le secteur de Granges a nécessité un entretien accru des canalisations.	
70.310.314.02	Curage bouches et sacs d'eau	- 9'098.60
	Les coûts dépendent en partie du volume de matériaux extraits des sacs de route et mis en décharge. Les conditions climatiques et les apports de matériaux prévalent donc dans l'évolution de ce compte.	
70.310.331.00	Amortissement collecteurs	- 150'000.00
	Comme en 2013, l'analyse détaillée des actifs constituant l'infrastructure d'épuration des eaux a permis de réduire le montant de l'amortissement pour le porter à 150'000 francs. Rappelons que ces chiffres sont influencés par des facteurs imprévisibles, comme le volume des taxes de raccordement.	
70.310.352.02	Step de Granges	+ 32'685.15
	Les montants facturés par la Step de Granges au titre d'acomptes pour frais d'exploitation avaient été sous-estimés en 2013. Il en résulte un report important du solde dû sur l'exercice 2014.	
70.310.390.05	Frais d'encaissement	- 8'674.00
70.320.390.04	Frais d'encaissement	- 8'674.00
	La prudence qui avait prévalu dans la fixation des budgets correspondants trouvait sa justification dans les constats faits ces dernières années de l'accroissement du nombre des procédures de recouvrement ouvertes par la Commune. Le caractère durable de la réduction enregistrée n'est toutefois pas avéré et devra encore être confirmé.	
70.310.501.00	Evacuation générale des eaux	- 158'251.10
	L'ensemble des travaux prévus a pu être réalisé. Les chantiers dans la zone industrielle de Daval ont suivi un avancement normal et la dernière étape des travaux d'assainissement des réseaux d'évacuation des eaux du camping Robinson a été achevée. La réduction globale du montant résulte principalement de conditions avantageuses du marché.	
70.319.490.00	Imputations internes taxes d'épuration eaux	- 26'162.50
	La différence entre budget et comptes s'explique par une surévaluation de la consommation d'eau des fontaines publiques lors de l'établissement du budget 2014.	

70.319.610.00	<p>Taxes de raccordement + 250'243.05</p> <p>La perception des taxes de raccordement au collecteur public dépend du démarrage des projets immobiliers d'une part, et de l'année d'entrée en force de la taxe cadastrale des bâtiments d'autre part. Il est donc malaisé d'estimer le niveau des recettes.</p>
70.320.318.04 70.329.452.00	<p>Exploitation aires de compostage + 106'952.45</p> <p>Compostages – déchetteries participations communes + 38'318.75</p> <p>La valorisation de la biomasse par méthanisation à l'usine GazEl de Vétroz entraîne une augmentation des coûts liées aux transports et à la prise en charge des déchets verts. La hausse de ce poste est également due à la révision partielle de la broyeuse, révision rendue nécessaire par une grave avarie.</p> <p>Ces charges sont répercutées en partie sur les communes partenaires de Chippis et Veyras, ce qui explique l'accroissement constaté dans le compte de recettes correspondant.</p>
70.330.361.00	<p>Participation Rhône 3 + 60'000.00</p> <p>Le Canton a communiqué sa décision sur la répartition financière des frais liés à la réalisation du projet de la 3^e correction du Rhône après l'établissement du budget 2014. Auparavant, nous ne disposions que d'une estimation.</p>
70.330.501.25	<p>Aménagements Bonne-Eau - 67'613.15</p> <p>De nouveaux critères de calcul du risque ont entraîné le réexamen du projet d'aménagement de la Bonne-Eau avec, pour corollaire, le report des travaux prévus dans le secteur de l'hôpital.</p>
70.330.501.26	<p>Réhabilitation des lacs - 295'944.85</p> <p>L'aménagement d'un biotope humide à l'est du lac de Géronde a été partiellement réalisé sur des terrains dont la Commune est propriétaire. Le projet n'a pas pu être exécuté dans son intégralité en raison des difficultés rencontrées pour l'acquisition des surfaces en mains privées.</p>
70.330.501.28	<p>Aménagements Loquette - 250'000.00</p> <p>Le projet mis à l'enquête publique a fait l'objet d'oppositions; celles-ci sont en cours de traitement par les services cantonaux.</p>
70.330.562.00	<p>Réseaux d'irrigation + 12'499.00</p> <p>Il s'agit du dernier montant versé par la Commune à titre de participation obligatoire à l'assainissement des réseaux d'irrigation des vignes de Chermignon et Sierre.</p>
70.339.461.00	<p>Subventions cantonales + 34'517.70</p> <p>L'augmentation de ce poste est due au versement par le Canton de sa participation finale aux travaux d'intervention et de remise en état des cours d'eau suite aux intempéries d'octobre 2011.</p>
70.339.661.00	<p>Subventions cours d'eau - 430'000.00</p> <p>Lors de l'établissement du budget, il était prévu de réaliser les aménagements naturels de Géronde ainsi que de Pramont. Les deux projets n'ont pu être menés à terme en raison des retards de la procédure d'autorisation de construire.</p>

70.339.661.01	Subventions sécurisation cours d'eau	+ 20'985.20
	Ce montant concerne la part de la Confédération et du Canton versée au titre de subvention pour l'actualisation de la carte des dangers hydrologiques de la Signièse, après les événements d'octobre 2011.	
70.350.501.00	Assainissement et ouvrage de protection	- 346'579.25
70.359.661.00	Subventions cantonales	- 360'000.00
	La commission cantonale des constructions a délivré l'autorisation de construire pour les digues pare-pierres au Creux de Chippis en décembre 2014, d'où le report de ces travaux.	

Edilité et urbanisme

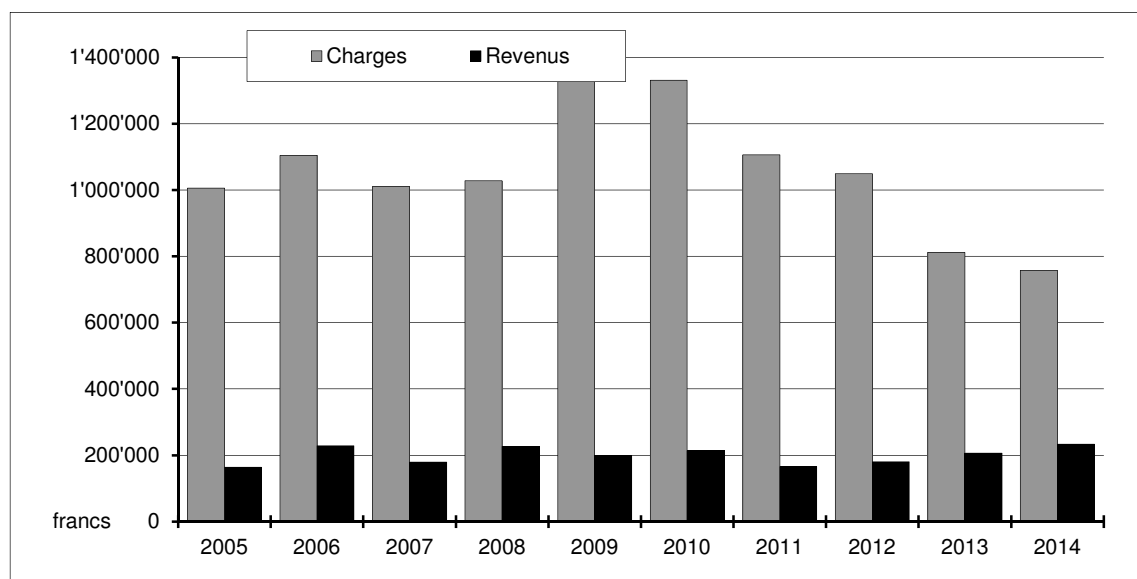
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	764'300	172'000
Comptes	757'404	233'308
Ecart en francs	-6'896	61'308
Ecart en %	-0,9	35,64

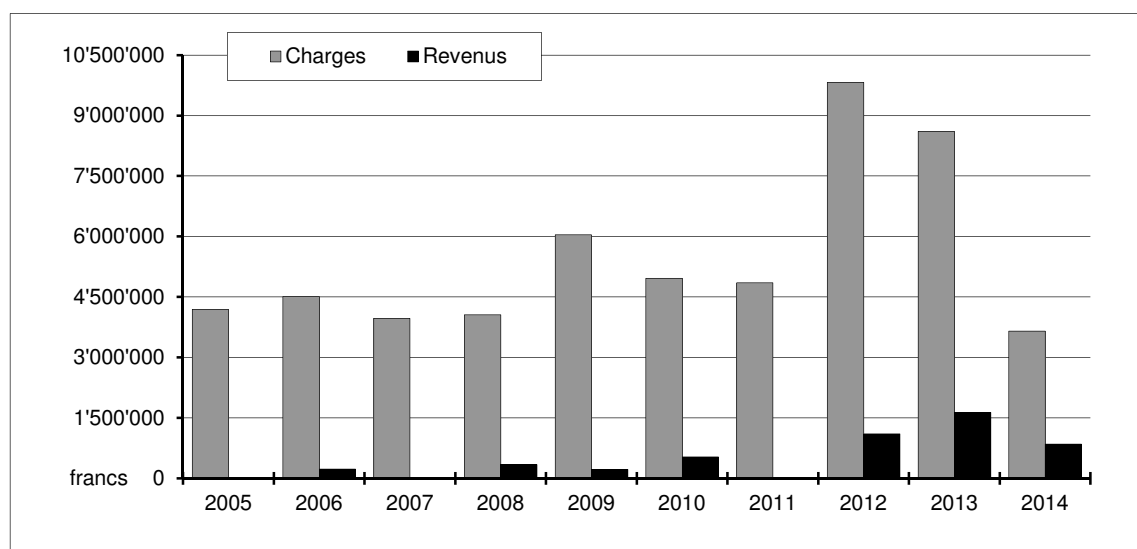
Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	4'501'000	175'000
Comptes	3'650'436	846'137
Ecart en francs	-850'564	671'137
Ecart en %	-18,9	383,51

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Evolution des charges et des revenus du compte d'investissement



Variations notables et commentaires

- 70.410.503.00 **Réfection des bâtiments communaux** **- 211'085.20**
 La différence provient principalement du report des travaux d'assainissement de la chaufferie du centre horticole. L'opportunité du maintien de serres chauffées a nécessité un examen complémentaire. Les appels d'offres ont été lancés et les travaux adjugés; ils seront réalisés en 2015, conformément à la consigne budgétaire.
- 70.410.503.01 **Réfection des bâtiments scolaires** **+ 39'719.65**
 Les dépenses ont été supérieures au budget estimé, principalement en raison de travaux liés à diverses chaufferies, dont certaines ont dû être adaptées aux normes feu.
- 70.410.503.09 **Extension du CO de Goubing** **- 322'579.70**
 Concernant l'extension du bâtiment scolaire de Goubing, entreprise en janvier 2014, une partie des travaux de finition a été réalisée en 2014; des travaux complémentaires sont encore prévus en 2015. Considérant les factures établies à ce jour, ainsi que les réserves nécessaires pour la finition des travaux, le crédit d'engagement alloué pour cet objet sera largement respecté. Le décompte final sera présenté probablement au printemps 2016.
 Ce compte enregistre également les travaux de modernisation de l'abri PCi. Ces travaux sont devisés à quelque 1,3 million de francs au total et se poursuivront en 2015. Considérant les subventions fédérales allouées (env. 800'000 francs), ainsi que les prélèvements sur le fonds de contributions de remplacement pour abris PCi qui équivalent dans une certaine mesure à un subside cantonal (voir compte 20.409.480.00), le montant net total à charge de la Ville devrait s'établir aux alentours de 100'000 francs. En 2014, les travaux concernant l'abri PCi de Goubing se sont élevés à Fr. 203'508.30.
- 70.410.503.12 **Ecole de Granges, agrandissement** **- 11'723.55**
 Les études concernant la demande du crédit d'engagement sont en cours. Ce crédit sera soumis au Conseil général en juin 2015.

70.419.661.00	Subventions bâtiments scolaires	+ 633'398.00
	Les disponibilités budgétaires du Canton nous ont permis de recevoir des avances sur les subventions concernant la construction des nouvelles écoles et salles de gym de Borzuat et de Goubing.	
70.419.661.01	Subventions bâtiments communaux	+ 49'000.00
	Les disponibilités budgétaires du Canton nous ont permis de recevoir des avances sur les subventions concernant la réfection de l'hémicycle des Bains de Géronde.	
70.420.501.00	Etudes plan d'aménagement local et plans de quartiers	- 268'546.65
	L'engagement d'un technicien en planification territoriale a permis de réduire les coûts prévus pour des mandats privés. A noter également que les plans d'aménagement détaillés et plans de quartier se développent en partie en collaboration avec les privés qui financent les études. D'autre part, les montants prévus pour démarrer la modification du plan d'affectation de zones et du règlement communal des constructions et des zones n'ont pas été utilisés.	
70.430.501.00	Aménagements de quartiers	- 63'875.35
	La station de recharge dans le parking de l'Europe a été financée par Sierre-Energie. Les études pour la construction d'une passerelle nord-sud dans la zone commerciale de Rossefeld ont été simplifiées et réduites à l'aménagement d'un passage piéton.	

Service financier

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	12'700'000	3'628'200
Comptes	11'916'673	3'499'141
Ecart en francs	-783'327	-129'059
Ecart en %	-6,27	-3,56

Variations notables et commentaires

90.209.426.06	Dividende SIESA	- 133'100.00
	Le dividende perçu est en retrait par rapport au budget 2014, lequel anticipait une modification du mode de répartition du dividende entre les actionnaires. Cette modification, demandée par la Ville de Sierre, n'a pas été acceptée. Notons toutefois une augmentation de plus de 230'000 francs par rapport au bouclage 2013, augmentation due à la hausse du taux pour le calcul du dividende.	
90.400.322.16	Emprunt à long terme	- 322'251.75
	Les taux du marché continuent d'être bas; ils sont plus favorables que prévu lors de l'établissement du budget. Par ailleurs, lors de l'établissement du budget 2014, l'augmentation des recettes fiscales observée en 2013 n'était pas connue (plus de 5 millions), pas plus que celle constatée en 2014 (plus de 4 millions). Ces recettes, non budgétisées, constituent une trésorerie supplémentaire pour la Ville, qui a ainsi pu réduire son recours à l'emprunt.	
90.400.331.00	Amortissement patrimoine administratif	- 493'982.06
	La Municipalité conduit une politique constante d'amortissements en ce qui concerne le patrimoine administratif, en conformité avec les normes fixées dans l'ordonnance sur la gestion financière des communes. La différence par rapport au budget tient à l'écart qui a été enregistré entre les investissements budgétés et les investissements réalisés.	
90.400.390.00	Intérêts fonds pour abris PC	+ 15'127.85
	Voir à ce sujet le commentaire du compte 20.409.490.00.	

Service des contributions

Depuis le passage à la taxation annuelle, en 2003, l'estimation des recettes fiscales n'est plus aussi aisée.

En effet, lors du bouclage des comptes de l'exercice, les recettes fiscales de l'année sous revue ne sont pas connues, les formulaires de déclaration n'étant pas encore adressés aux contribuables. Nous tentons de procéder à une estimation de ces recettes aussi proche que possible de la réalité, tout en étant conscients de la fragilité de ces projections.

C'est sur la base des projections cantonales et en considérant la structure de la population imposable que nous estimons ces recettes. La dernière taxation notifiée nous donne également des bases assez fiables, à condition de prendre en compte les situations exceptionnelles connues et les mesures fiscales introduites par le législateur.

Parmi ces dernières, il est utile de rappeler deux modifications acceptées par le parlement cantonal en 2012 et mises en application dès le 1^{er} janvier 2013. Ces deux mesures, dans leur ensemble, représentent un manque à gagner pour la Ville de Sierre de près de 2,15 millions de francs.

La première mesure concerne la fiscalité des personnes physiques et consiste à augmenter les déductions forfaitaires des primes d'assurances maladie, vie et accidents. Son application a été planifiée en trois phases, afin d'atténuer les craintes des collectivités publiques liées aux pertes de recettes fiscales. A ce jour, les deux premières phases sont entrées en vigueur, soit lors des années 2013 et 2014. Nous en avons ainsi tenu compte lors du bouclage de l'exercice écoulé. La dernière étape était prévue pour 2015. Cependant, vu les difficultés budgétaires rencontrées par le Canton, sa mise en application a été différée à une date ultérieure.

La seconde mesure concerne la fiscalité des entreprises et repose sur l'allègement de la charge fiscale des sociétés implantées en Valais. Le législatif cantonal a décidé de modifier le barème d'imposition, en prévoyant d'appliquer le taux du premier palier, soit 3 %, jusqu'à concurrence d'un bénéfice de 150'000 francs (contre 100'000 francs auparavant). Nous en avons également tenu compte pour l'élaboration de ce bouclage.

En outre, la situation des personnes morales demeure tendue, principalement pour nos deux grandes industries, quand bien même une amélioration des activités commerciales est à constater pour l'année écoulée. Nous sommes évidemment satisfaits de cette évolution positive, mais devons rester prudents tant que les données concrétisant cette tendance ne sont pas en notre possession.

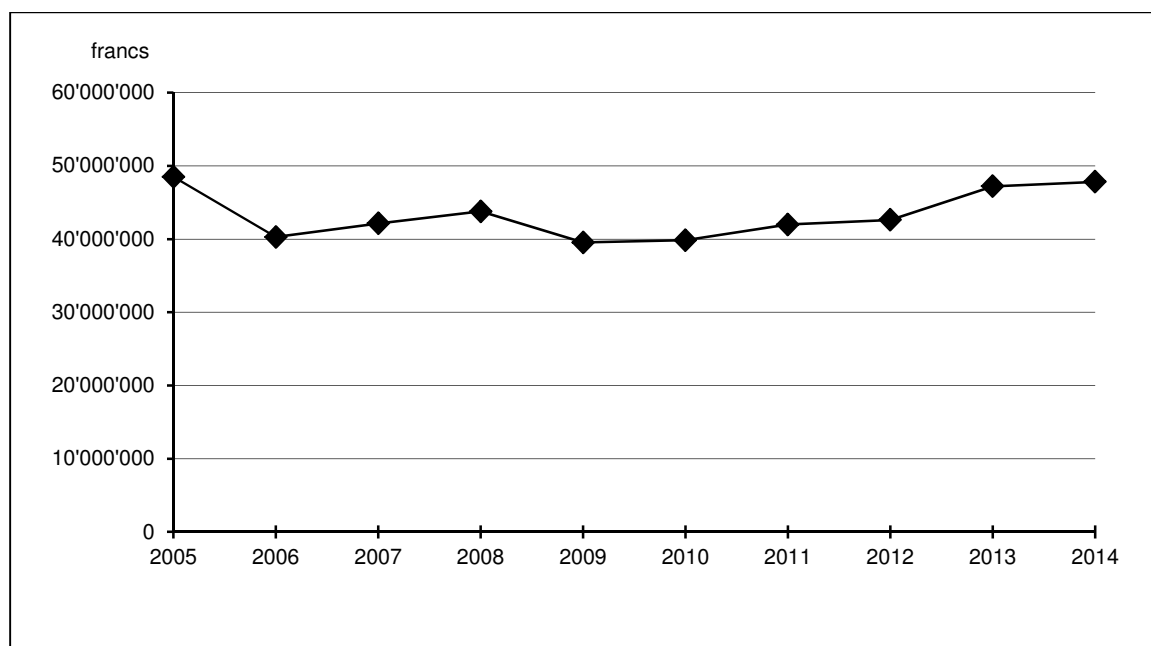
La prudence restera également de mise pour les années à venir avec l'abolition du taux plancher par la BNS, en janvier 2015. Cette mesure pèsera certainement sur les entreprises exportatrices et il conviendra d'en tenir compte lors de nos futures projections.

Pour les autres sociétés locales, la situation économique actuelle permet d'espérer des recettes fiscales dans la ligne de celles obtenues ces dernières années.

Compte de fonctionnement

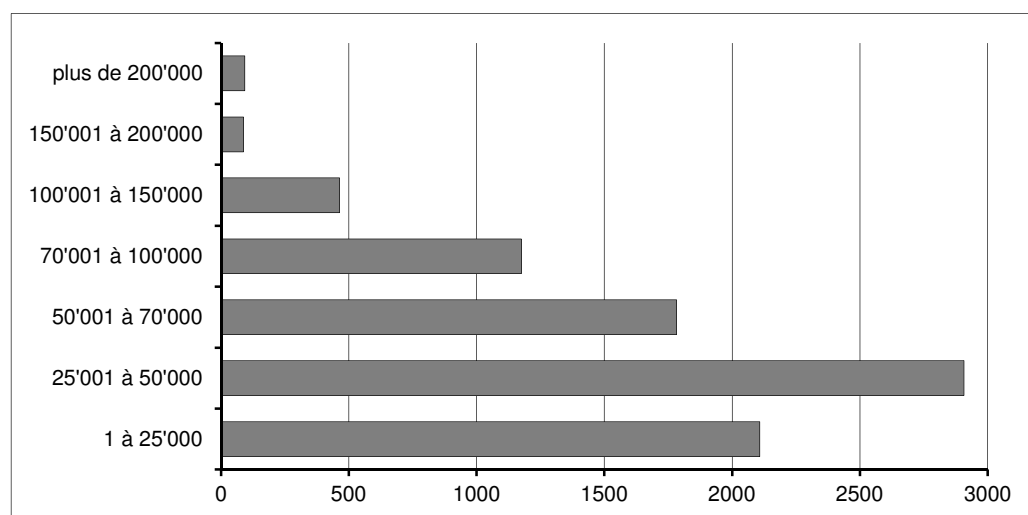
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'056'000	44'475'000
Comptes	1'079'813	48'892'574
Ecart en francs	23'813	4'417'574
Ecart en %	2,25	9,93

Evolution des recettes fiscales nettes de 2005 à 2014



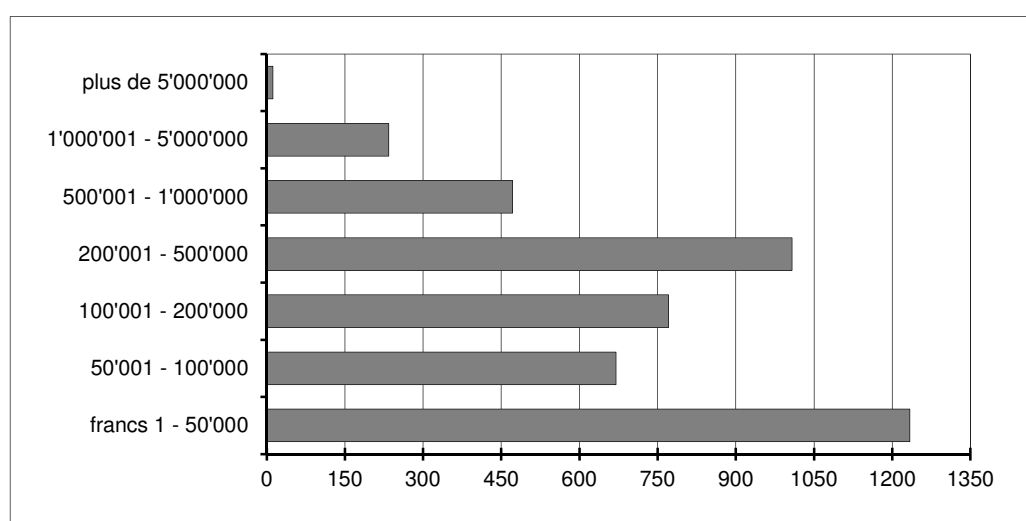
Répartition par classe des revenus fiscaux des personnes physiques pour l'année 2012

Classes <i>Revenu en francs</i>	Contribuables		Revenus imposables		Impôts facturés	
	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>
1 à 25'000	2'108	24,47	27'119'000	6,13	940'148	3,31
25'001 à 50'000	2'907	33,74	111'202'400	25,16	5'744'417	20,2
50'001 à 70'000	1'782	20,68	105'833'100	23,94	6'647'247	23,38
70'001 à 100'000	1'175	13,64	96'404'700	21,81	6'436'245	22,64
100'001 à 150'000	463	5,37	54'823'400	12,4	3'992'076	14,04
150'001 à 200'000	87	1,01	14'817'200	3,35	1'311'249	4,61
plus de 200'000	93	1,08	31'857'800	7,21	3'361'718	11,82
Total	8'615	100	442'057'600	100	28'433'100	100



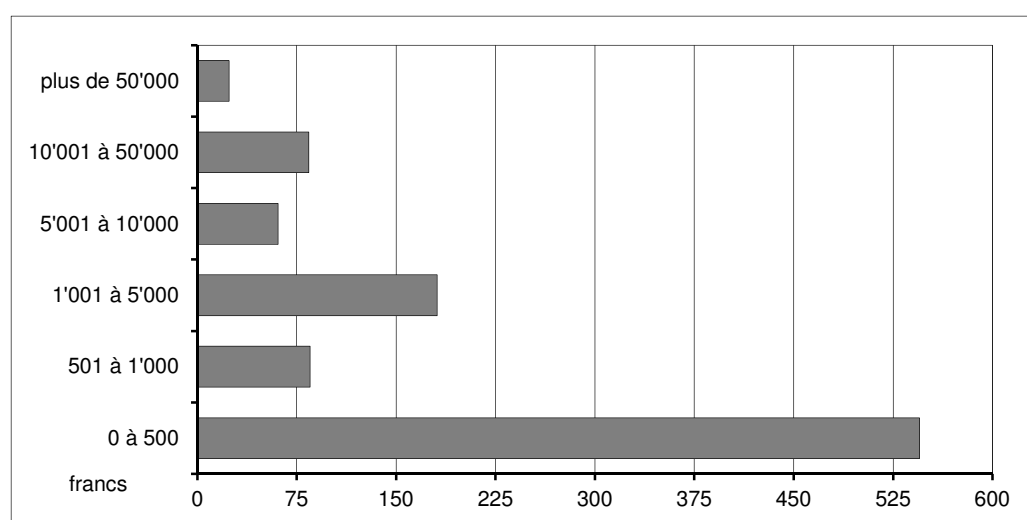
Répartition par classe des fortunes des personnes physiques pour l'année 2012

Classes <i>Revenu en francs</i>	Contribuables		Fortunes imposables		Impôts facturés	
	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>
1 à 50'000	1'234	28,04	25'601'000	1,85	46'453	1,21
50'001 à 100'000	670	15,22	49'628'000	3,59	103'727	2,71
100'001 à 200'000	771	17,52	112'923'000	8,17	254'307	6,65
200'001 à 500'000	1'008	22,9	321'536'000	23,27	803'007	20,99
500'001 à 1'000'000	472	10,72	331'252'000	23,97	915'588	23,93
1'000'001 à 5'000'000	234	5,32	434'208'000	31,42	1'380'469	36,08
plus de 5'000'000	12	0,27	106'829'000	7,73	322'065	8,42
Total	4'401	100	1'381'977'000	100	3'825'616	100



Répartition par classe des impôts totaux facturés aux personnes morales (bénéfice, capital et impôt foncier) pour l'année 2012

Classes <i>Montant en francs</i>	Contribuables		Impôts facturés	
	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>
0 à 500	545	55,61	65'539	0,9
501 à 1'000	85	8,67	61'600	0,84
1'001 à 5'000	181	18,47	433'977	5,95
5'001 à 10'000	61	6,22	431'151	5,91
10'001 à 50'000	84	8,57	1'726'851	23,68
Plus de 50'000	24	2,45	4'574'265	62,72
Total	980	100	7'293'383	100



Variations notables et commentaires

90.309.400.00 **Impôt sur le revenu** **+ 1'411'791.95**

Divers éléments influencent les recettes de l'année 2014 et peuvent expliquer l'évolution constatée:

- des montants d'impôt 2013 supérieurs à nos estimations établies avec prudence lors du bouclage 2013
- des notifications d'impôts extraordinaires
- des notifications à l'impôt ordinaire au lieu de l'impôt à la source
- des rattrapages sur des années précédentes
- l'arrivée de nouveaux habitants et contribuables.

Nous obtenons ainsi un résultat supérieur de 5,12 % par rapport au budget.

90.309.400.01 **Impôt sur la fortune** **+ 385'833.05**

Sur la base des taxations notifiées et des projections pour les taxations à venir, il y a lieu de constater une amélioration de cette rubrique par rapport au budget, et cela malgré l'introduction du calcul automatique de l'impôt confiscatoire dès la période fiscale 2012.

90.309.400.03	<p>Impôt prélevé à la source - 457'129.07</p> <p>La gestion de cet impôt est assurée directement par le Canton. Nous enregistrons les acomptes versés trimestriellement; le décompte final intervient dans le courant de l'année suivante. Depuis 2006, le Canton prélève une commission de 3 % pour la perception de cet impôt.</p> <p>Nous devons constater une baisse des recettes par rapport à la prévision budgétaire. Cette tendance réside principalement dans le fait que de nombreuses corrections ont été apportées à ce poste. En effet, les contribuables ne remplissant plus les conditions de l'imposition à la source sont imposés ordinairement, avec imputation de la retenue opérée à la source.</p>
90.309.403.00	<p>Impôt prestations en capital de la prévoyance + 281'204.65</p> <p>Cette rubrique concerne les recettes fiscales relatives aux impôts notifiés pour les prestations en capital (2^e et 3^e piliers). Une hausse de recettes est à constater par rapport au budget. Cette tendance s'explique par un recours accru aux fonds de prévoyance afin de faciliter l'accès à la propriété et à l'accroissement des avoirs provenant du 3^e pilier. A noter l'évolution positive de ce poste, malgré la mesure tendant à limiter le retrait anticipé du 2^e pilier lors de l'acquisition d'un logement.</p>
90.309.403.01	<p>Impôt sur les bénéfiques de liquidation + 120'373.35</p> <p>Ce poste concerne l'impôt sur les bénéfiques de liquidation en cas de cessation définitive de l'activité indépendante. Il est difficile, lors de l'élaboration du budget, de dégager une tendance puisqu'il s'agit de cas uniques. Nous ne pouvons donc que constater l'augmentation de cette rubrique dans nos projections, en précisant tout de même que le règlement d'un ancien cas en suspens explique en partie cette évolution.</p>
90.319.401.00	<p>Impôt sur le bénéfice + 1'668'056.45</p> <p>La situation économique des entreprises reste bonne et l'activité soutenue dans le domaine de la construction s'est poursuivie lors de l'exercice en question.</p> <p>Les prévisions budgétaires n'avaient pas pris en considération la forte progression de l'impôt d'une grande industrie. Cette progression, ainsi que des rattrapages sur d'anciennes années, a entraîné l'évolution du résultat de la période sous revue.</p>
90.319.401.01	<p>Impôt sur le capital + 199'555.80</p> <p>Cette évolution s'explique par les bons résultats d'une grande industrie. En effet, ces résultats influencent la rubrique par le fait que les bénéfiques, thésaurisés dans la société, conditionnent également l'impôt sur le capital.</p>
90.319.401.02	<p>Impôt minimum + 137'351.85</p> <p>Il s'agit de l'impôt payé en lieu et place de l'impôt sur le bénéfice et sur le capital; il dépend du chiffre d'affaires des entreprises et est par nature difficile à estimer. Aucun élément tangible ne permettait d'anticiper une variation à la hausse.</p>
90.329.403.00	<p>Impôt sur gains immobiliers + 298'161.15</p> <p>Les nombreuses transactions immobilières liées à une conjoncture favorable dans le domaine de la construction ainsi que les prix pratiqués sur le marché influencent directement ce poste; il n'est cependant pas possible de cerner ces évolutions de manière précise lors de l'élaboration du budget. La part communale représente les deux tiers de l'impôt notifié par le Canton, après déduction des frais administratifs.</p>

90.329.405.00	Impôt sur les successions et donations	+ 188'375.00
	Ce poste ne peut être estimé avec précision puisqu'il dépend essentiellement des décès survenant dans l'année et des dossiers soumis à l'impôt. Rappelons que l'impôt ne touche que les successions hors ligne directe et que les taux varient en fonction du lien de parenté (de 10 à 25 %). Dans une moindre mesure, les donations entre vifs sont aussi concernées par cet impôt, à l'exception de celles consenties en ligne directe. La répartition entre Canton et communes se fait sur les mêmes bases que pour l'impôt sur les gains immobiliers. La progression constatée s'explique, pour l'essentiel, par la réalisation en 2014 de deux cas d'importance.	
90.329.424.00	Rachat ADB impôts personnes physiques	+ 52'792.20
	Une attention particulière est portée sur les anciens actes de défaut de biens, tenant compte de la prescription intervenant en 2017.	

Répartition des tâches au sein de l'Autorité politique

CONSEIL MUNICIPAL 2013-2016

Nom et prénom	Parti	Adresses	
Genoud François	PLR	Chemin des Moulins 42, 3960 Sierre	Président
Salamin Olivier	AdG	Rue des Fleurettes 6, 3976 Noës	Vice-président
Beney Eddy	AdG	Rue de Bottire 31, 3960 Sierre	Conseiller
Berthod Pierre	PDC	Rue de Plantzette 35, 3960 Sierre	Conseiller
Kenzelmann Pierre	PLR	Impasse de la Loquette 13, 3960 Sierre	Conseiller
Massy Laetitia	PLR	Rue Edmond-Bille 34, 3960 Sierre	Conseillère
Rossi Mario	PDC	Rue de Champsabé 13, 3976 Noës	Conseiller
Salamin Jean-Paul	PDC	Place de la Gare 7, 3960 Sierre	Conseiller
Zengaffinen Juventa	PDC	Chemin du Cornalin 1, 3960 Sierre	Conseillère

CONSEIL GENERAL 2013-2016

Nom et prénom	Parti	Adresse	
Anderegg Yves	PDC	Route des Corles 10, 3960 Sierre	
Antille Patrick	PDC	Rue de Plantassage 29, 3976 Noës	
Bagnoud Frédéric	PDC	Rue de Portelle 9, 3976 Noës	
Banjanac Svetlana	PDC	Rue d'Orzival 20, 3960 Sierre	
Barmaz Gilles	PDC	Chemin des Vendanges 16, 3960 Sierre	
Bellwald Joseph	PDC	Route du Simplon 25, 3960 Sierre	
Berthod Yoann	AdG	Rue d'Orzival 14, 3960 Sierre	
Bilgischer David	PDC	Rue du Rawyl 16 , 3960 Sierre	
Brembilla Marie-Thérèse	AdG	Chemin du Vallon 5, 3960 Sierre	
Caldelari Silvio	PLR	Maison-Rouge 11, 3960 Sierre	
Caloz Alain	AdG	Rue de la Métralie 5, 3960 Sierre	
Caloz Steves	PDC	Colline de Daval 1, 3960 Sierre	
Campisi Eliane	AdG	Coquelicots 5, 3976 Noës	
Cretton Patrick	PLR	Route de Rawyr 14B, 3960 Sierre	
de Preux Marie-José	PDC	Route du Rawyl 18, 3960 Sierre	

Nom et prénom	Parti	Adresse
Duc Alexandre	PDC	Rue de la Fraternité 13, 3976 Noës
Duc Sébastien	PDC	Route de Sion 48, 3960 Sierre
Ducry Laurent	PLR	Chemin des Vendanges 20, 3960 Sierre
Emery Michel	PLR	Rue des Laminoirs 1, 3960 Sierre
Evéquoz Romaine	AdG	Route de Riondaz 23, 3960 Muraz
Fadi-Zufferey David	PLR	Route des Corles 24, 3960 Sierre
Ganon-Zuber Jean-Michel	PLR	Rue Edmond-Bille 7, 3960 Sierre
Garcia-Vogel Raphaël	PLR	Rue du Grain d'Or 14 B, 3960 Sierre
Göttier Patrick	PLR	Chemin de la Corne Rouge 7, 3977 Granges
Guidoux Laurent	PLR	Route de l'Hôpital 4, 3960 Sierre
Guntern Ralph	PLR	Chemin du Vallon 5, 3960 Sierre
Herman Jacques	PDC	Rue Michel 8, 3976 Noës
Iaia Carmelo	PLR	Rue des Ronques 1, 3977 Granges
Julen Stefan	AdG	Rue de la Tannerie 20, 3960 Sierre
Kaeser Julien	PDC	Avenue de France 16 , 3960 Sierre
Lamon Anthony	PDC	Route de la Crête-Blanche 28 C, 3977 Granges
Makusu Marc	AdG	Rue de Cloux-Roussier 5, 3960 Sierre
Massy Ludivine	PDC	Rue Edmond-Bille 34 B, 3960 Sierre
Matter Roger	PLR	Rue Rainer Maria Rilke 1, 3960 Sierre
Métraiiller Robert	AdG	Chemin des Ceps 10, 3960 Sierre
Morard Robyr Pascale	AdG	Rue des Longs-Prés 18, 3960 Sierre
Perruchoud Bénédicte	PDC	Chemin des Cyprès 15 A, 3960 Muraz
Pont Thuillard Raymonde	PLR	Chemin du Rotsé 2a, 3960 Sierre
Renggli-Hitter Sandra	PLR	Route des Potagers 19, 3977 Granges
Rey Sabine	PDC	Route de Sion 50 bis, 3960 Sierre
Rielle Christiane	PLR	Chemin des Pruniers 2, 3960 Muraz
Rigoli Yvan	PDC	Chemin des Murailles 10, 3960 Sierre
Salamin Dirk	PLR	Montée du Château 16, 3960 Sierre
Salamin Gilles	PDC	Rue des Mazots 8, 3960 Sierre
Salamin Laura	PLR	Pré-de-Savioz 8, 3977 Granges
Salamin-Rebmann Uli	PLR	Rue de Muraz 49, 3960 Muraz
Savioz Danaëlle	PDC	Chemin de Beauvallon 7, 3976 Noës
Savioz Jérémy	AdG	Rue de Pranou 10 , 3976 Noës

Nom et prénom	Parti	Adresse
Savioz Odette-Renée	PLR	Avenue de la Gare 4 / CP 826, 3960 Sierre
Steinegger Claude	PDC	Rue de Pranou 11, 3976 Noës
Steiner Kilian	PDC	Route des Falaises 1, 3960 Sierre
Vianin Camille	PDC	Rue des Long-Prés 27 c, 3960 Sierre
Zenhäusern Jan	PDC	Route de Corin 4, 3960 Sierre
Zuber Patrick	PDC	Chemin du Beauvallon 3, 3976 Noës
Zufferey Anne-Françoise	AdG	Rue de l'Hôpital 24, 3960 Sierre
Zufferey Géraldine	PLR	Rue du Stand 2A, 3960 Sierre
Zufferey Noé	AdG	Avenue Général-Guisan 7, 3960 Sierre
Zufferey Raymond	AdG	Rue du Grain d'Or 14 A, 3960 Sierre
Zufferey Sandrine	PLR	Rue de la Monderèche 30, 3960 Sierre
Zwahlen Stéphane	PDC	Route du Canal-Neuf 58 , 3977 Granges

Bureau du Conseil général 2014

Présidence	Raymond Zufferey
Vice-présidence	Odette-Renée Savioz
Secrétaire	Raymonde Pont Thuillard
Membres	Patrick Antille Marie-José de Preux

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission de gestion

Présidence Sabine Rey
Membres Gilles Barmaz, Eliane Campisi, Patrick Cretton, Sébastien Duc, Laurent Ducry, Jacques Herman jusqu'au 17.12.14, Stefan Julen, Anthony Lamon, Christiane Rielle, Uli Salamin-Rebmann, Danaëlle Savioz dès le 17.12.14

Commission d'édilité et d'urbanisme

Présidence Raphaël Garcia-Vogel
Membres Yves Andereggen, Silvio Caldelari, Alain Caloz, Jean-Michel Ganon-Zuber, Marc Makusu, Bénédicte Perruchoud, Gilles Salamin, Patrick Zuber

Commission du développement durable

Présidence Robert Métrailler
Membres Joseph Bellwald, David Bilgischer, Michel Emery, Ralph Guntern, Julien Kaeser, Ludivine Massy dès le 17.12.14, Laura Salamin, Kilian Steiner jusqu'au 17.12.14, Noé Zufferey

COMMISSIONS AD HOC 2014

Règlement Sierre Grand Cru

Présidence Laurent Guidoux
Membres Patrick Antille, Patrick Cretton, Alain Caloz, Yvan Rigoli

Commissions communales

Législature 2013 - 2016

Secteur : Administratif

Désignation	Finances	Personnel	Eco. publique, prom. économique, tourisme, agriculture	Sécurité publique	Centrale des achats	Communication	Transactions immobilières
Président	François GENOUD	François GENOUD	Pierre BERTHOD	Juventa ZENGAFFINEN	Pierre BERTHOD	François GENOUD	François GENOUD
Suppléant	Pierre BERTHOD	Olivier SALAMIN	Laetitia MASSY	Olivier SALAMIN	Eddy BENEY	Olivier SALAMIN	Jean-Paul SALAMIN
Membres	Eddy BENEY Richard PERRUCHOU Pierrot VUJSTINER Christian MASSY Didier RION	Juventa ZENGAFFINEN Mario ROSSI Pierre KENZELMANN	Olivier SALAMIN	Pierre KENZELMANN	Pierre KENZELMANN	Juventa ZENGAFFINEN	Eddy BENEY
Secrétariat	Finances	R.H.	Promotion Economique	Sécurité	Centrale des Achats	Chancellerie	Promotion Economique
Consultants	Jérôme CRETTOLE	Yves MATHIEU	Patrick BURGIN	Thomas ZIMMERMANN Reynold FAVRE *	Serge BIEL Jérôme CRETTOLE	Jérôme CRETTOLE Emilia DE ANGELIS	Patrick BURGIN Didier VULTAGIO

* = consultant en qualité de commandant du feu, pour les affaires relevant de ce domaine.

Commissions communales

Législature 2013 - 2016

Secteur : Technique

Désignation	Edilité	Environnement	Eaux & Energie, Cité de l'Energie, développement durable	Trav. publics, transports, circulation, signalisation	Aménagement du territoire et urbanisme	Aménagements centre- ville	Affaires régionales
Président	Eddy BENEY	Mario ROSSI	Mario ROSSI	Pierre KENZELMANN	Jean-Paul SALAMIN	François GENOUD	François GENOUD
Suppléant	Jean-Paul SALAMIN	Pierre KENZELMANN	Pierre KENZELMANN	Mario ROSSI	Eddy BENEY	Pierre KENZELMANN	Pierre BERTHOD
Membres	Pierre KENZELMANN Etienne BAYARD Jean-Marc GENOUD Many HAGMANN Bruno VECCHIO	Eddy BENEY	Eddy BENEY	Eddy BENEY	François GENOUD André MEILLARD Vincent PITTELOU J.-Gérard GIORLA Cédric BONVIN	Jean-Paul SALAMIN Eddy BENEY	Olivier SALAMIN
Secrétariat	Edilité	Environnement	Edilité	Services Techniques	Edilité	Edilité	Chancellerie
Consultants	Jean-Henri ZAMBAZ Jean-Denis FELLAY	Christian COUPY Stéphane DELALOYE	Céline ZURBRIGGEN Nicolas ANTILLE Stéphane DELALOYE Jean-Henri ZAMBAZ	Thomas ZIMMERMANN Stéphane DELALOYE Jean-Henri ZAMBAZ	Stéphane DELALOYE Jean-Henri ZAMBAZ	Jean-Henri ZAMBAZ Stéphane DELALOYE	Jérôme CRETTOU Emilia DE ANGELIS

Commissions communales

Législature 2013 - 2016

Secteur : Socio-culturel

Désignation	Culture et Sports	Commission scolaire	Action Sociale et Médico-Sociale	Jeunesse et intégration	Droit de cité
Président	Olivier SALAMIN	Laetitia MASSY	Laetitia MASSY	Olivier SALAMIN	Olivier SALAMIN
Suppléant	Laetitia MASSY	Pierre BERTHOD	Olivier SALAMIN	Juventa ZENGGAFFINEN	Juventa ZENGGAFFINEN
Membres	Jean-Paul SALAMIN	Eddy BENEY	Juventa ZENGGAFFINEN	Laetitia MASSY	Laetitia MASSY
Secrétariat	Sports et Culture	Direct. écoles	CMSR	Jeunesse&intégrat.	Secrétariat indépend.
Consultants	Rachel PRALONG Ryan BAUMANN	Jacques ZUFFEREY Nicole ANTILLE Gilles CAVIN Irene CASIMIRO Raphaël DUC Christophe EHRWEIN Anne-Emmanuelle FAVRE Gabrielle KAEMPFEN Sébastien RUDAZ Zinetta SAMARDZIC Florence SEPPEY Grégoire ZWISSIG	Dominique GERMANN	Rachel PRALONG Jacques ZUFFEREY Sandrine RUDAZ Florence ZUFFEREY	

Commissions communales

Législature 2013 - 2016

Autorités administratives

Désignation	Tribunal de police	Taxation bâtiments	Taxation agriculture	Autorité de protection APEA
Président	Michel FAVRE	Jacques VARONIER	Jacques VARONIER	Edmond CARRON
Membres	Dominique SAVIOZ Cosette PRODUIT	Jean-Michel BONVIN Jean-Claude RENGGLI	Maurice ARBELLAY Léon VOUARDOUX	José CLAVIEN Laurence ZWISSIG
Suppléants	Marie-Françoise SAVIOZ André VUJSTINER Jean-Marc GENOLET	Raymond BEAUD Marcel ZUFFEREY		Christian TORRENTE Pierre EGGEL
Secrétariat Greffier	Sécurité publique Eric BOYER	Cadaastre	Cadaastre	Christian TORRENTE